

à PROPOS

Ford : président ce midi

**RICHARD NIXON
DEMISSIONNE**

- pages 2 et 3

4 nouvelles figures dans le cabinet Trudeau

- pages 8 et 9

De 9.00 h. à midi

LAISSEZ ENTRER

avec

Michel Duclos et Guy Aubry



LE SOLEIL

CJRP
QUEBEC 1060

MÉTÉO

MÉTÉO

Québec : ensoleillé
Maximum : 75

Demain : ensoleillé
Régions de Chibougamau : généralement ensoleillé. Maximum 65.
Aperçu pour demain : ensoleillé.

Régions d'Abitibi, Pontiac, Témiscaninque, Haute-Mauricie, Lac Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Laurentides : généralement ensoleillé avec des maxima de 70 à 75.
Aperçu pour demain : ensoleillé.

Régions de Ottawa, Montréal et Cantons de l'Est : généralement ensoleillé vendredi avec des maxima de 75.
Aperçu pour demain : ensoleillé.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie : ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum 65.
Aperçu pour demain : le.

Températures

Voici les prévisions pour demain dans les principales villes du pays.

Québec	56	72
Montréal	59	75
Ottawa	57	74
Winnipeg	60	82
Calgary	47	62
Edmonton	48	72
Vancouver	55	72
Halifax	55	75
Frédéricton	52	75
St-Jean, T.-N.	45	60

SOLEIL

—Vendredi, 9 août :
Lever : 04h34
Coucher : 19h06

Samedi, 10 août :
Lever : 04h36
Coucher : 19h04

MARÉES

Vendredi, 9 août :
BASSES :
5h05 et 17h10
HAUTES :
10h et 22h20

Samedi, 10 août :
BASSES :
5h45 et 17h40
HAUTES :
10h40 et 23h

SOMMAIRE

Bandes dessinées	14
Cinéma	12
Décès	18
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12
Films à la TV	14
Finance	20 à 23
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	4-5-6
Les murs	11
Mot caché	18
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	2-3-7
Nouvelles nationales	8-9
Patron	12
Petites annonces	19
Spectacles	13
Sports	24 à 31

Courrier de la deuxième classe.
Enregistrement
No 0748

La démission de Nixon : un précédent dans l'histoire

WASHINGTON (AP)— "Je démissionnerai de la présidence à compter de midi demain", a annoncé le président Richard Nixon, hier soir, dans son allocution radio-télévisée au peuple américain.

Le 37e président des Etats-Unis devenait ainsi, le premier, en 198 ans d'histoire, à démissionner de ses fonctions.

C'est le vice-président Gerald Ford qui lui succédera, à midi aujourd'hui.

L'allocution radio-télévisée du président Richard Nixon a duré 18 minutes.

Dans son allocution, diffusée à partir de 21 heures sur tous les réseaux américains de radiodiffusion et de télévision, Richard Nixon a déclaré que la démission "répugne à tous les instincts de mon corps" mais qu'il devait s'y résoudre dans l'intérêt national.

"L'Amérique a besoin d'un président à plein temps et d'un Congrès à plein temps", a-t-il ajouté, "mais les scandales du Watergate l'empêchent de remplir ce rôle et détournent le Congrès de tâches plus importantes".

Dans son ultime intervention à la nation américaine, depuis le bureau ovale de la Maison-Blanche, là où ont été prises toutes les grandes décisions dans l'histoire moderne des Etats-Unis, Richard Nixon a déclaré qu'il partait sans amertume envers ses adversaires et en remerciant tous ceux qui l'ont soutenu tout au long du scandale du Watergate.

Parlant de son successeur, il a déclaré : "le leadership de l'Amérique sera dans de bonnes mains".

Le visage sombre, mais la voix posée, Richard Nixon a déclaré qu'il quittait la présidence dans l'intérêt du pays. Son soutien au Congrès, a-t-il fait remarquer, s'est érodé au point qu'il ne pourrait plus compter sur un soutien suffisant pour les

importantes décisions qu'il serait amené à prendre.

Dans cette situation, l'effet qu'aurait eu le processus constitutionnel que constitue l'impeachment a été obtenu et il n'est plus nécessaire de prolonger la lutte.

Nixon a dit qu'il aurait toutefois préféré lutter jusqu'au bout pour le poste qui lui avait été confié par un raz-de-marée, il y a près de deux ans.

"Mais l'intérêt de la nation doit toujours passer avant toute considération personnelle, a-t-il dit. Je n'ai jamais été un lâcheur. Quitter mes fonctions avant la fin de mon mandat répugne à tous les instincts de mon corps mais, en tant que président, je dois mettre d'abord les intérêts de l'Amérique".

Il y avait exactement six ans qu'il avait été triomphalement désigné comme candidat républicain à la Maison Blanche. Il n'avait emporté de justesse sur le sénateur Hubert Humphrey. Mais, quatre ans plus tard, malgré le Watergate, il avait été triomphalement réélu contre le sénateur George McGovern, obtenant la majorité dans 49 des 50 Etats.

Nixon a promis de continuer à oeuvrer "pour les grandes causes" auxquelles il s'est consacré tout au long de sa carrière politique.

Richard Nixon a rappelé qu'en prenant ses fonctions, il y a cinq ans et demi, il s'était engagé à se consacrer à rechercher la paix. "J'ai fait de mon mieux... pour tenir cette promesse", a-t-il dit.

Il estime que, par ses efforts, le monde connaît aujourd'hui une paix plus sûre. "Ceci, plus que tout, est le legs que j'espère vous laisser, à vous, à notre pays, en quittant la présidence".

"En servant à ce poste, j'ai senti une parenté avec chaque Américain. En le quittant, je fais cette prière : que la grâce de Dieu soit avec vous dans tous les jours à venir".

C'est sur ces mots qu'il a mis fin à son allocution, au lieu de dire, "merci et bonne nuit", comme lors de ses 36 précédentes allocutions.



Gerald Ford : l'homme qui devra assumer la plus importante fonction au monde à compter de ce midi. (téléphoto PA)

Dans un premier temps

Ford conservera les principaux membres de l'équipe R. Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président Gerald Ford qui, dans quelques heures, deviendra le 38ième président des Etats-Unis, conservera certainement, au moins dans un premier temps, les principaux membres de l'équipe Nixon, à commencer par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger et le général Alexander Haig, l'actuel secrétaire général de la Maison-Blanche, déclaré-t-on dans l'entourage de M. Ford.

Rien n'a été laissé au hasard, du côté de M. Nixon, comme de celui de M. Ford, en vue d'assurer une transition "souple et ordonnée", a précisé un intime du prochain président. Dans le même temps, son porte-parole attitré, Paul Miltich, soulignait l'attitude "remarquablement calme et assurée" de son "patron" pendant la longue séance de travail en compagnie de ses plus proches collaborateurs, après son entrevue historique avec M. Nixon et avant sa rencontre avec le secrétaire d'Etat Kissinger.

Naturellement, M. Ford a suivi hier soir à la télévision, les "adieux" du président déchu mais, souligne-t-on dans son entourage, il est peu probable qu'il fasse des commentaires à ce sujet.

Plus tard, peut-être ce soir, M. Ford s'adressera à son tour au peuple américain.

COLLABORATEURS

Les collaborateurs de M. Ford sont déjà au travail sur cette déclaration télévisée. "Pas un Américain ne peut être plus triste que moi, mais le pays doit aller de l'avant", dira M. Ford, selon un de ses proches. Une seconde déclaration télévisée, cette fois devant les deux Chambres réunies au Capitole, est également envisagée, apprend-on de même source.

Si les ministres du président déchu restent probablement à leur poste — "Jerry n'est pas l'homme à faire tomber les têtes", affirme l'un de ses amis — il lui

faudra trouver rapidement un nouveau vice-président. Les spéculations vont bon train à ce sujet. Parmi les noms les plus souvent avancés, figurent Elliot Richardson, ancien ministre de la

Justice, qui passe pour relativement libéral et qui, en tout cas, a fait preuve de caractère et se solidarise avec Archibald Cox, procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate, renvoyé par M. Nixon. On parle également de l'ancien représentant de la Défense, Melvin Laird, l'Etat de New York, Charles Goodell, ami personnel de M. Ford, du gouverneur Nelson Rockefeller et même de Ronald Reagan, gouverneur de Californie, l'un des chefs de file de l'aile la plus conservatrice du "Grand Old Party".

En fin de compte, la seule victime de la passation des pouvoirs, sera certainement Ron Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche depuis 1969 et confident de M. Nixon.



MM. Richard Nixon et Gerald Ford confèrent dans le salon ovale de la Maison Blanche peu de temps avant la démission de M. Nixon. (téléphoto PA)

Pour les Américains

Ford : un symbole de fidélité à son parti et d'intégrité

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président Gerald Ford succède à M. Richard Nixon à la présidence des États-Unis est, aux yeux de la plupart des Américains, un symbole à la fois de fidélité au Parti républicain et d'intégrité politique.

C'est pour cette raison que le président Nixon le choisit, en octobre 1973, pour succéder au vice-président Spiro Agnew, obligé de démissionner pour fraude fiscale. M. Ford était, depuis 1965, leader du Parti républicain à la Chambre des représentants, assemblée où il représentait depuis 25 ans sa circonscription de Grand Rapids, dans le Michigan.

Gerald Rudolph Ford est né le 14 juillet 1913, à Omaha, Nebraska. Il fut baptisé Leslie Lynch King. Ses parents divorcèrent peu après. Sa mère retourna chez ses parents à Grand Rapids où elle épousa M. Gerald Ford qui adopta le jeune garçon et lui donna son nom. C'est à l'université de Michigan que "Gerry" Ford commença à connaître la célébrité, une célébrité temporaire à vrai dire: il est la vedette de l'équipe de football de l'université, deux fois championne des États-Unis.

Sa passion pour le sport national américain lui permit de se payer des études de droit à Yale, l'une des plus prestigieuses universités des États-

Unis, en travaillant comme entraîneur adjoint de l'équipe locale. Elle permit aussi un mot cruel au président Lyndon Johnson qui l'accusait d'avoir "trop joué au football sans casque".

SOLDAT

Pendant la guerre, Gerald Ford sert dans la marine et, à son retour, décide de se lancer dans la politique. En 1948, il bat facilement le représentant local, M. Bartel Jonkman, un isolationniste, et part pour Washington avec son épouse de trois mois, Elizabeth Bloomer, un ancien mannequin, qui lui donnera une fille et trois garçons.

Durant les quinze prochaines années, Gerald Ford sera au Capitole un représentant studieux et sans histoire, gardant un contact étroit avec ses électeurs, mais dont le sérieux, le travail et le conservatisme modéré lui attireront les sympathies de tous. Au début des années 1960, nombre de jeunes républicains trouvent en lui une figure idéale pour donner une nouvelle image au "Grand Old Party" et, après la déroute républicaine de 1964, année de la défaite du sénateur Barry Goldwater aux élections présidentielles, il est élu sans difficulté leader du Parti républicain dont il devient l'un des principaux porte-parole.

Sportif, bon père de famille fidèle à son parti doté d'une

image de parfait "boy scout", Gerald Ford rêvait, disait-on, d'une victoire républicaine aux élections législatives qui lui permettrait de devenir le "speaker" de la Chambre. Mais personne ne lui accordait d'ambition plus haute, ni de chance à vrai dire.

En 1973, cependant, il accepte la vice-présidence et, dès lors, son nom est mentionné comme le successeur possible de Richard Milhous Nixon, de plus en plus menacé par le scandale du Watergate.

DANS L'OMBRE

Durant ces 9 mois dans l'ombre de la Maison Blanche, le vice-président affirme, à maintes reprises, sa fidélité au président menacé et sa confiance en lui. Mais il marque aussi ses distances en déclarant que le président doit se soumettre à la Justice. En même temps, il renforce sa popularité dans les rangs républicains et parcourt le pays pour empêcher que l'affaire du Watergate se solde par une déroute de son parti aux élections législatives de novembre. Il se défend aussi, mais mollement, de vouloir être le candidat républicain aux élections présidentielles de 1976.

Il aura fallu l'affaire Agnew pour que M. Ford accède à la vice-présidence et le Watergate pour qu'il devienne chef d'Etat de la plus grande puissance mondiale. Un chroniqueur écrivait récemment

qu'avec lui ce ne serait pas l'imagination qui entrerait à la Maison Blanche. Peut-être pas, mais, après la crise profonde qu'ils viennent de traverser, nombre d'Américains ont sans doute envie d'un président reposant en qui ils puissent avoir confiance.

Beaucoup d'Américains lui accordent cette confiance, les sondages d'opinion le prouvent. Ils estiment qu'il sera un aussi bon président que nombre de ceux qui se sont succédés à la Maison Blanche au cours des deux derniers siècles. Mais, pour beaucoup aussi, en raison du manque de netteté de ses opinions, il reste un "mystère", comme le furent, à leur arrivée au pouvoir, les deux derniers vice-présidents qui accédèrent à la Maison Blanche en cours de mandat: Harry Truman et Lyndon Johnson.



M. Nixon, alors qu'il s'adressait hier à la population américaine par le truchement de la télévision. (téléphoto PA).

Nixon sera-t-il poursuivi ?

WASHINGTON (AFP) — La démission du président Nixon étant chose faite, il reste à trancher la question de son immunité devant les tribunaux lorsqu'il sera redevenu un simple citoyen. Les juristes estiment en effet que plusieurs des faits qui lui sont reprochés sont passibles de poursuites judiciaires.

Le sénateur Edward Brooke a déposé, jeudi, au Sénat, un projet de résolution visant à octroyer l'immunité au président après son départ de la Maison Blanche. Son geste répond aux soucis de la plupart des républicains et de nombreux démocrates qui, bien qu'horifiés par les aveux du 5 août, estiment que le sort de M. Nixon est déjà suffisamment pénible et n'ont aucune envie de voir un président des États-Unis sortir de la Maison Blanche pour risquer de rentrer quelques semaines après en prison.

C'est ce qu'a souligné d'ailleurs M. Brooke, dont l'attitude est d'autant plus significative qu'il avait été le premier sénateur républicain à se désolidariser de M. Nixon au cours de l'affaire du Watergate et que son Etat, le Massachusetts, avait été le seul à voter contre M. Nixon en 1972.

LA CONSTITUTION

Il est vraisemblable que d'autres résolutions allant dans le même sens seront déposées au Congrès au cours des jours prochains et les observateurs estiment qu'il est probable que l'une ou l'autre sera probablement adoptée en fin de compte.

Constitutionnellement, le seul droit de pardon appartient au président des États-Unis et le Congrès ne peut donc formellement octroyer l'immunité à qui que ce soit. Toutefois, après un tel vote exprimant le "sentiment du Congrès", le nouveau président, M. Gerald Ford, exercerait certainement son droit de pardon. Il le désire sans doute d'ailleurs.

Certains juristes ont avancé qu'à la lettre de la constitution, M. Nixon pourrait s'octroyer à lui-même l'im-

munité avant de quitter la Maison-Blanche. Cette possibilité paraît cependant à exclure. Le droit théorique du président s'opposerait en effet à l'un des fondements du droit anglo-saxon selon lequel un homme ne peut être jugé par son propre cas. Un

recours à ce droit serait très impopulaire, aussi bien dans l'ensemble de la population américaine qu'au Congrès, et il se solderait sans aucun doute par une bataille juridique sur l'interprétation de la lettre et de l'esprit de la constitution.

Kissinger conservera son poste

WASHINGTON (AFP) — M. Gerald Ford a annoncé ce soir qu'il avait demandé à M. Henry Kissinger de rester comme secrétaire d'Etat dans le nouveau cabinet qu'il est en train de constituer. "Je suis heureux de vous faire savoir que M. Kissinger a accepté d'être mon secrétaire d'Etat, ce qui signifie que nous travaillerons ensemble, lui et moi,

à la poursuite de la paix. Nous avons la chance d'avoir en Henry Kissinger un très grand homme que je connais depuis de nombreuses années".

Auparavant, le président désigné avait rendu hommage à M. Richard Nixon. "Nous venons de vivre l'une des périodes les plus difficiles et les plus tristes que

je n'ai jamais connues. J'estime que le président des États-Unis a consenti l'un des plus grands sacrifices pour la nation en notre nom à tous, en décidant de démissionner de la présidence des États-Unis".

M. Ford a déclaré ensuite qu'il poursuivrait la politique étrangère qui fut celle de M. Nixon pendant cinq ans.



Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger s'est entretenu hier avec M. Ford. (téléphoto PA)



C'était un moment émouvant hier dans la famille Nixon alors que le président annonçait sa démission. Les larmes aux yeux, M. Nixon étreint ici sa fille Julie. (téléphoto PA)

Selon un blessé L'avion a frappé 3 ou 4 poches d'air avant de s'écraser

par Ghislain OUELLET

"Je ne reprendrai pas l'avion de sitôt". C'est ce qu'a déclaré M. Lionel Marcotte, originaire de Trois-Rivières, au cours d'une conversation téléphonique que nous avons eue avec lui.

Monsieur Marcotte se remet lentement des fractures qu'il a subies lorsqu'un DC-3, dans lequel il se trouvait, s'est écrasé non loin de la base militaire du Mont Apica, lundi dernier. Il est hospitalisé à Chicoutimi depuis mercredi, où on lui a "attaché l'épaule avec de la broche".

Quand nous lui avons demandé son avis sur la cause possible de l'écrasement, il a aussitôt mentionné que la température était maussade et qu'il pleuvait beaucoup. Il y avait aussi un peu de brume et la pluie tombant, ressemblait à de la neige.

Le pilote de l'avion, Claude Roussel, était un grand ami de Monsieur Marcotte, qui prenait l'avion régulièrement les lundis et vendredis, pour aller et revenir de son travail. Selon ses dires, le pilote était très expérimenté et extrêmement prudent. Avant de partir de La Tuque, s'il avait su qu'il faisait cette température, il n'aurait pas décollé. Les employés qui le connaissaient bien, le taquinaient souvent, en lui disant qu'il était "peureux", parce qu'il ne prenait pas de chances.

Monsieur Marcotte a déclaré que peu de temps avant que l'avion ne touche la cime des arbres, on devait avoir traversé 3 ou 4 poches d'air. C'est ainsi que l'avion aurait perdu de l'altitude. L'avion a ensuite touché la

cime des arbres et Monsieur Marcotte ne se souvient de rien, puisqu'il a perdu conscience. Ce sont les autres survivants qui l'ont réveillé par la suite. A ce moment, il était toujours attaché à son siège. Le blessé a par la suite mentionné que tous les passagers avaient bouclé leur ceinture de sécurité peu de temps auparavant à cause des turbulences traversées par l'avion en vol. C'est sans doute ce qui a sauvé la vie aux rescapés.

Deux autres personnes se remettent aussi de leurs blessures à l'Hôpital de Chicoutimi, dont Monsieur Claude Jourdain, de La Tuque. L'état de santé de ce dernier est satisfaisant, quoiqu'on lui ait inséré des tiges de fer dans les cuisses, hier après-midi, d'après Monsieur Marcotte. Ce dernier n'a pas eu l'occasion de lui rendre visite encore, mais il compte bien le faire aujourd'hui.

A Montmagny Reprise de la production chez Morin et Fils

MONTMAGNY (PC) — La compagnie Morin et Fils, de Montmagny, reprendra sa production d'ici trois semaines et sera en mesure de répondre aux exigences de livraison des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles pour l'année 1975.

Le président de cette entreprise, M. Donat Morin, a annoncé, mercredi, que la machinerie nécessaire serait installée au cours des prochaines semaines dans un entrepôt de la firme A. Bélanger Ltée, qui servira d'usine temporaire.



M. Lionel Marcotte devait être admis à l'hôpital de Chicoutimi vers 1h30 dans la nuit de mercredi.

Un dossier qui remonte à 1956

Un dossier poussiéreux qui revenait depuis 17 ans sur le rôle des Sessions de la Paix de Québec, a été définitivement relégué aux oubliettes, hier midi, alors que la Couronne a déclaré n'avoir pas de preuve à offrir dans le cas de Earl Lloyd Brant, accusé du vol d'une automobile de modèle 1947.

La dénonciation avait été signée par un agent de la police provinciale de Québec, le 3 novembre 1956, et le crime aurait été commis le 28 octobre de la même année. En dépit des recherches entreprises pour retracer l'accusé et même des mandats d'arrestation émis contre lui, celui-ci n'a jamais été rejoint, même si on dit que la justice a les bras longs. Dans le cas présent, on pourrait ajouter au dicton que la Justice a les jambes courtes. Quoiqu'il en soit, Me Carol Saint-Cyr, le substitut du Procureur-général, a déclaré hier au juge Yvon Sirois que la poursuite n'avait pas de preuve à offrir dans le dossier et il demandait tout simplement le rejet de la plainte. Le magistrat a rétorqué qu'il ne pouvait ainsi retirer une plainte. Tout ce que je puis faire, dit-il, au stade de l'enquête préliminaire, c'est d'élargir l'accusé. D'ailleurs, ce dernier est au large depuis bientôt 18 ans.

Vol d'armes au Lac Beauport

Talbot se voit refuser tout cautionnement

La Cour a refusé tout cautionnement à André Talbot, 23 ans, du 223 de la rue Boisseau, à Québec, qui fait face à une accusation de vol et de recel d'armes d'une valeur de \$1,000.

Ces armes sont disparues du magasin Dupuis Sports au cours d'une fin de semaine du mois de juillet, au Lac Beauport.

Talbot est reconnu comme faisant partie d'une bande de motards connue et désignée sous le nom de "Pacific Rebels". On sait que ce groupe est à couteaux tirés avec d'autres bandes de motards, et que cette guerre des gangs a déjà fait quatre morts et sept blessés depuis une couple d'années dans la région de Québec.

Le compagnon de Talbot, Robert Girard, 23 ans, do-

micilié au 619 de la rue Du-rocher, à Québec, a été remis en liberté moyennant le souscription d'un cautionnement de \$2,000 par sa mère.

Preuve sur le cautionnement

La Couronne a fait entendre un policier provincial, l'agent Spénard, qui a surpris Talbot et Girard, en train de "limer" ou de faire disparaître les numéros de série apparaissant sur les armes volées.

Cette opération se déroulait dans un chalet de Ste-Brigitte-de-Laval, en banlieue de Québec, alors que les deux accusés s'y trouvaient réunis.

Si Talbot n'a pas été admis à caution, c'est parce que la Couronne a souligné qu'il pouvait constituer un danger pour la société.

Le procès de Duchesne porté au 10 septembre

"Sans arme, il ne ferait pas usage de déguisement, à l'occasion des mêmes événements.

C'est ce que déclarait hier un agent de police qui connaît bien Pierre Duchesne, un individu de 17 ans, qui est accusé de tentatives de meurtre contre trois policiers de la Sûreté municipale de Québec, soit MM. Marcel Houde, André Desbiens et Jean-Marie Bégin.

Duchesne est aussi accusé de tentative de hold up à la succursale de la Banque provinciale du Canada sise au 1518 de la 18e rue, à Québec; le 13 juin dernier, d'enlèvement, de séquestration, vols d'auto, etc. Duchesne est également ac-

Ces événements ont été relatés en entier dans les journaux du 14 juin dernier.

DIRECT AUX ASSISES

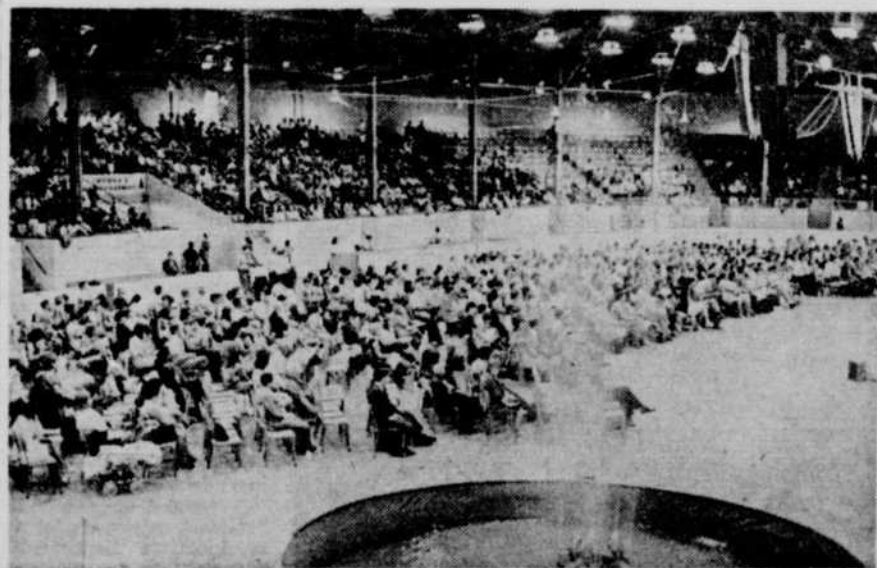
Hier matin, alors que tous les témoins étaient assignés pour l'enquête préliminaire, le défenseur de Duchesne, Me Narcisse Proulx, s'est prévalu des dispositions de l'article 476 du Code criminel et, du consentement de la Couronne, il a choisi que son client soit cité directement au prochain terme des assises sans avoir à subir son enquête préliminaire devant un juge des Sessions de la paix.

Le juge Gilles Carle a donc prononcé le renvoi de l'accusé au terme du 10 septembre prochain pour y subir son procès sous les accusations de tentative de meurtre et de vol à main armée.

Hier, le jeune freluquet n'a pas réagi à la décision du tribunal et il est retourné docilement derrière les barreaux.

TIMBRES EN L'HONNEUR DE JOHN F. KENNEDY

New-York, 1er septembre 1971 (EN) — Pour commémorer la mort de John F. Kennedy, Sharjah a mis sur le marché une grande quantité de timbres démontrant le cimetièrre d'Arlington. Ce timbre inusité, avec inscription en or, a une largeur de 5 1/2 pouces. Pour obtenir ce timbre ainsi que 17 autres commémorant la mort de John F. Kennedy, envoyer \$1.00 à Elmont Stamp Co., 100, rue Ruby, Elmont, N.Y. 11003. Approvals Inc.



Quelque 1,700 personnes ont envahi l'enceinte du Pavillon de la Jeunesse, hier pour écouter les orateurs venus adresser la parole aux Témoins de Jéhovah qui tiennent présentement leur congrès annuel. Comme à chacun de ces congrès des hommes, des femmes et des enfants ont été ou seront baptisés en s'immergant complètement dans l'eau d'une piscine réservée à cet effet. (photo Michel St-Pierre)

à propos

livré à votre porte tôt chaque matin

Prix à la semaine
(payable au porteur)

Dimanche au samedi (7 jours) : \$1.15
Lundi au samedi (6 jours) : \$0.90
Lundi au vendredi (5 jours) : \$0.75

Téléphonez :
Service du tirage
529-0411
HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi : 7 h. 30 à 17 h.
Samedi et dimanche : 9 h. 00 à 12 h.

Avant 7 h. 30 — 522-4773

3 Place Jean-Talon,
G1K 7K9, Québec, Qué.

Pour nos lecteurs du comté de Portneuf,
agent, local : P. ROCHETTE

875-2783



Les grévistes de Gen-Tec ont entrepris hier leur deuxième occupation en moins d'une semaine.

Aux bureaux du CRIQ

Nouvelle occupation des grévistes de Gen-Tec

Après avoir occupé le bureau du ministre de l'Industrie et du Commerce, au début de la semaine, M. Guy St-Pierre, une vingtaine de grévistes de la compagnie Gen-Tec ont entrepris hier l'occupation des bureaux des administrateurs du Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ).

Ces syndiqués, affiliés à la Fédération de la Métallurgie de la CSN, sont en

grève depuis le 26 avril. Ils désirent obtenir certaines informations sur la location d'une partie des locaux du CRIQ à Gen-Tec quelques jours avant qu'ils ne déclenchent la grève. La location de locaux aurait permis à Gen-Tec de poursuivre normalement ses opérations les privant ainsi de leur principal moyen de pression. Les grévistes y voient une occasion et le CRIQ et c'est pourquoi

ils désirent obtenir des détails sur la transaction.

En l'absence du directeur général du CRIQ, M. Claude Descôteaux, le directeur par intérim, M. Jean-Marc Delandier, s'est contenté d'indiquer qu'il vérifiera si les détails de la transaction peuvent être rendus publics. Il a également affirmé que si cette occupation n'occasionnait aucun problème, les grévistes ne seraient pas

Débloccage à CKCV

Un important débloccage maintenant le syndicat. Cette s'est produit dans le conflit de reconnaissance se traduira qui oppose la station radio-phonique CKCV à ses em-tions syndicales à la source, ployés, au cours d'une ren- Qualifiant cette première contre entre les deux parties rencontre de "positive et mercredi dernier, cordiale", celui-ci a noté

Le représentant de ces em- qu'une autre rencontre aura ployés affiliés à NABET, M. lieu le 23 août. On abordera André Simoneau, a indiqué à cette occasion, l'épineuse que cette station reconnaît question du réengagement de

M. Jacques Dumesnil, congédié dès que la convention collective de ces employés fut remise en force. Cette question sera vraisemblablement tranchée par un arbitre du ministère du Travail, puisqu'un grief en ce sens a été logé auprès de ce ministère.

Les chroniqueurs syndicaux à la rescousse d'un confrère

Par Donald Charette

Les chroniqueurs syndicaux de différents médias d'information de Québec se sont élevés spontanément hier contre la décision du président de la Fédération de la Métallurgie de la CSN, M. Maurice Boucher, de recommander aux permanents de la CSN de boycotter un journaliste de CJRP, M. Pierre Claveau.

Dans une lettre espérée à tous les permanents de la CSN, M. Boucher leur demande en effet de "proscrire" M. Claveau et de le boycotter systématiquement. C'est un article du journaliste de CJRP qui affirmait qu'il existe une rivalité intersyndicale sur les chantiers de la Davie Shipbuilding (ces travailleurs sont affiliés à la Fédération de la Métallurgie) qui a provoqué cette sortie de M. Boucher. Signalons que la nouvelle de cette station

radiophonique devait être corroborée par un journaliste du Soleil par la suite.

Mis au fait de cette décision de la Fédération de la Métallurgie, les deux autres journalistes de Québec affectés en permanence au secteur syndical, soit celui d'"à propos" et M. Marc Plamondon du Soleil ont émis un communiqué dénonçant l'attitude de M. Boucher. Dans ce communiqué distribué aux permanents de la CSN, ceux-ci font remarquer qu'il s'agit d'une attitude démogogique ne pouvant servir qu'à manipuler l'information syndicale en exerçant une certaine forme de chantage sur les journalistes. Ils signalent enfin qu'il s'agit d'un dangereux précédent allant à l'encontre de la liberté de presse et qui compromet par conséquent le droit du public à l'information.

Prêt de \$90,000 à la CUQ

La CUQ recevra un prêt de \$90,667, consenti pour 30 ans par le ministère des Affaires urbaines, qui sera alloué à l'installation d'un égout collecteur de 12 pouces de diamètre, sur une distance de 3,200 pieds.

Ce prêt, dont seulement les trois-quarts seraient remboursés, est attribué en vertu de la Loi nationale de l'habitation, qui prévoit une aide financière pour enrayer la pollution de l'eau et du sol. Si les travaux sont achevés pour le 31 mars 1975, la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui a approuvé le prêt, peut renoncer au remboursement de 25% du prêt et de l'intérêt.

D'autres prêts, pour un montant global de \$381,549, ont été consentis à deux autres municipalités du Québec, St-Malachie et St-Georges-Ouest.

Vieillards battus pour de l'argent à Ste-Thérèse

Par Ghislain Ouellet

Au moment de mettre sous presse, les policiers de Ste-Thérèse de Lévis, assistés des membres de la sûreté du Québec, inventoriaient la scène d'un massacre au 351, de la rue St-Michel à Ste-Thérèse.

Deux individus mesurant environ 5,8 pieds et 5,5 pieds et portant des cagoules de motoneige ont sauvagement attenté à la vie de M. et Mme Lucien Bélanger âgés tous deux d'environ 60 ans, vers 22,30 heures, alors qu'ils rentraient chez eux hier. Les bandits avaient préalablement viré sans dessus-dessous les pièces de la maison à la recherche d'une somme d'argent.

Après avoir été sauvagement battu, Mme Bélanger a semblé-t-il réussi à atteindre l'appareil téléphonique pour rejoindre

son fils qui a alerté les policiers. Les malheureuses victimes ont été conduites à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par le ambulancier de la maison J. Lévesque de Ste-Thérèse. Les deux personnes souffraient de profondes blessures à la tête et avaient perdu abondamment du sang par toute la maison.

DE L'ARGENT

Les voleurs cherchaient visiblement de l'argent et étaient dans la propriété de M. Bélanger depuis la brumante ar moins M. Bélanger propriétaire de la quincaillerie du même nom étaient absent de sa demeure, hier soir.

Il a l'habitude de se rendre aux courses régulièrement.

Les bandits ont opéré en toute liberté pendant plusieurs heures après avoir pénétré à

la maison par le soupirail. Un vibreur, un arrache-clou et d'autres outils sont demeurés près de la petite fenêtre donnant accès à la cave.

Par la suite, les pièces de la maison ont été bouleversées et plusieurs coffres-forts éventrés. Les voleurs n'ont rien trouvé semble-t-il car ils ont attendu le retour du couple qui vivait seul pour les attaquer sauvagement avec un objet lourd pouvant être un revolver. On n'a pas retrouvé cette arme habituellement dissimulée dans un petit tiroir.

Les bandits ont ensuite pris la fuite dans une direction inconnue. Les policiers de la SO ont déclenché l'opération 100 dans l'espoir de mettre la main au collet des anarchistes, mais elle n'a rien donné jusqu'ici.

Le prêt de \$1,500 encore au centre de l'enquête

Par Irène McNeil

Le Juge Tobin de la commission d'enquête n'a pas retenu son exaspération hier au cours du témoignage de M. Raymond Savard, commis opérateur de la ville de Beauport, sur un prêt de \$1,500, négocié avec le chef de police, Eugène Côté.

C'est après plusieurs heures de témoignages embrouillés et contradictoires des trois personnes présentes lors du prêt, soit M. et Mme Côté et M. Savard, que le juge Tobin se décida à intervenir à plusieurs reprises en déclarant: "Je ne suis pas satisfait, je ne connais pas encore la vérité."

Finalement, lorsque la patience de tous était à son plus bas et sous l'insistance de plus en plus menaçante du juge Tobin, M. Savard déclara "Est-ce que ça va être retenu contre M. Eugène Côté?" Et sur ce il a raconté avoir remis à M. Eugène

Côté, en échange du prêt de \$1,500., 20 chèques de \$105 chacun, un cadeau en argent de \$300, ainsi qu'un montant de \$70, pour des comptes d'électricité que M. Côté aurait acquitté antérieurement, plus un cadeau en argent de \$30, à Mme Côté. La balance de cette somme, soit \$1,100, aurait été utilisée personnellement par M. Savard.

Les parties en cause ont dès lors libéré M. Savard du siège des témoins, après l'avoir rassuré que ses dettes personnelles ou son témoignage à la cour ne pourraient être utilisés contre lui, en ce qui a trait à son emploi pour la police de Beauport.

M. Savard s'est ensuite retiré, émotionnellement fou-droyé par son expérience comme témoin dans cette enquête.

TEMOIN ENTENDU A HUIS CLOS

Pour la première fois au

cours de l'enquête sur la police de Beauport, les commissaires ont demandé à l'audience de se retirer pour entendre de nouveau témoin sur les agissements du corps policier.

Mme Anita Turgeon Légaré s'est présentée avec l'assistance juridique d'un avocat. Celle-ci est actuellement en instance de divorce de M. Louis Légaré, ex-constable de la ville de Beauport, qui a été suspendu en avril 1974, après 9 ans de service.

Les commissaires Tobin et Dionne ont toutefois permis à la presse de rester sur les lieux, sous réserve de publication. Une décision sur le huis-clos de publication sera émise après la comparution de Mme Légaré, selon la liberté des propos tenus lors de ce témoignage.

La Superfrancofête a de nouveaux problèmes

(PC) — Après les employés de soutien de l'université Laval, qui menaçaient de déclencher la grève le 13 août prochain, journée d'ouverture du Festival international de la Jeunesse, ce sont maintenant les chauffeurs de taxis qui protestent.

Plusieurs propriétaires et chauffeurs de taxis de la firme Co-Op sont en effet mécontents de la façon dont on a choisi les 32 taxis qui effectueraient le transport des dignitaires étrangers durant le festival et menacent d'organiser une manifestation à l'arrivée des premiers invités, à l'aéroport, lundi.

Le contrat de location signé, mercredi, entre la Co-Op et le ministère des Affaires extérieures, stipule que les voitures devront être l'équivalent de la marque Chrysler et de couleur noire.

C'est à partir de ces critères que la compagnie a procédé aux choix des chauffeurs.

ROTATION

De leur côté, les protesta-

taires affirment que cette sélection s'est faite de façon arbitraire et réclament que l'on établisse un système de rotation parmi tous les propriétaires de taxis dont les voitures répondent généralement aux exigences fixées par le ministère des Affaires extérieures.

Quant à la menace de grève des 1,400 employés de soutien de l'université Laval, elle est à toute fin pratique écartée, puisque le ministère de la Fonction publique a donné suite à leurs revendications, mercredi, en annonçant que tous les employés d'universités au Québec toucheraient une prime spéciale cette année pour faire face à la hausse du coût de la vie. Cette décision entraînera des déboursés de \$14 millions de la part du gouvernement.

L'université Laval sera l'un des principaux centres d'activités durant le festival, qui s'ouvrira le 13 août prochain pour se terminer le 24. Elle servira de lieu d'hébergement et de restauration

ECOLE BLUTEAU

COURS COMMERCIAL REGULIER

Secondaire court

Reconnue pour fins de subvention
Permis No 669515

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Cours de perfectionnement et Culture personnelle Niveau secondaire

473, de la Canardière.
Tél: 524-3215

ACCEPTONS GARÇONS ET FILLES

Essai de 15 jours gratuits
Bureau: 9 a.m. à 8.30 p.m.



Bruce Nolan, de Québec, a signé hier avec 15 autres jeunes de la région son adhésion au programme d'élèves-officiers (ROTP) des Forces Armées Canadiennes. La cérémonie d'assermentation s'est déroulée à la Citadelle en compagnie du lieutenant-colonel Jacques Painchaud et de Mme Albanie Morin, député de Louis-Hébert. La plupart des jeunes, âgés de 16 à 18 ans, débiteront en septembre leurs cours universitaires au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Les agronomes veulent maintenir l'école d'agriculture à Ste-Croix

Les agronomes du Québec ont réclamé, au cours de leur assemblée annuelle qui se tenait cette semaine, le maintien et le développement de l'école d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière, ainsi que son intégration au réseau de la direction agricole sous la direction du ministère de l'Agriculture.

Ils ont de plus recommandé à ce même ministère de procéder à la récupération de tout le réseau de l'enseignement professionnel agricole et d'élaborer un programme global et systématique recouvrant toutes les phases de la formation agricole.

Rappelons que le ministère de l'Éducation a décidé de ne pas renouveler son entente avec la Corporation de l'École d'agriculture à Ste-Croix.



Madame Diane Vigneault, de l'Office de la langue française, se fait un plaisir de faire parvenir à tous ceux qui en font la demande, une brochure décrivant le matériel que l'Office met à la disposition du public. On peut en faire la demande au numéro 643-2145, à Québec, et 873-6571, à Montréal. Les premiers objectifs de l'Office, est de veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite au Québec; encourager l'usage du français au bureau et à l'usine; élaborer des programmes de francisation de concert avec les entreprises et, enfin, conseiller en matière d'affichage et de communication écrite et parlée. Voilà qui est tout un programme. Si l'on veut seconder les fonctionnaires qui y travaillent, il faut faire appel fréquemment à leurs services. C'est ainsi que leurs patrons réaliseront leur utilité et leur accorderont plus de crédits et plus d'outils de travail. Si vous doutez d'un mot, signalez 643-8968.

Gérard Desautels, de la direction de

la Main-d'oeuvre, du ministère du Travail, a consacré de longs mois à la préparation du congrès international de l'Association internationale de psychologie appliquée. L'événement a eu lieu à Montréal, du 28 juillet au 2 août, et a réuni plus de 4,000 participants. Un autre fonctionnaire du ministère du Travail, Réal Chamberland, est également membre du conseil d'administration de l'association. Voilà de belles plumes au chapeau de nos deux amis.

J'ai trouvé une définition de la sociologie: "Objet d'études pour les jeunes gens peu désireux d'apprendre un métier et, consécutivement de travailler".

Savez-vous que d'ici cinq ans, selon des industriels de la construction, il y aura une grande pénurie dans plusieurs métiers, tels que ceux de ferblantier, de plombier et de machiniste. Il semble que les règlements régissant la pratique de ces métiers créent des pénuries artificielles et que les services de ces messieurs coûteront entre \$15 et \$20 l'heure, d'ici peu.

125 spectacles gratuits seront présentés à l'Expo

Le directeur-administrateur d'Expo-Québec a dévoilé hier le programme des 125 spectacles gratuits qui seront présentés en plein air sur la Plaza pendant la durée de l'exposition.

ACROBATES

A tous les jours, tant en matinée qu'en soirée, le public pourra voir évoluer sur trapèze les Médinas et en attraction spéciale les Sensational Swaying Stars, qui se produisent sur trois mâts flexibles à 90 pieds du sol.

CHANTEURS

La soirée d'ouverture mettra en vedette Pierre Lalonde, accompagnée par le musicien Georges Tremblay et ses musiciens de même qu'un choeur dirigé par Christine Chartrand.

Le lendemain soir, l'artiste invitée sera la chanteuse québécoise Nicole Martin.

Les amateurs de musique "western" seront servis à souhait avec le spectacle de Willie Lamothe, présenté en matinée et en soirée le samedi 31 août.

Sébastien prendra la relève le lendemain avec ses derniers succès qui devraient attirer, à 15h45 et 21h45, jeunes et moins jeunes.

La chanteuse de réputation internationale Melody Stewart présentera à son tour deux spectacles à la journée de la Fête du Travail.

MODE

Du 30 août jusqu'à la clôture de l'Expo-Québec 1974, l'exposition, Expo-Québec, en

collaboration avec la maison J.B. Laliberté, présentera des défilés de mode.

MUSIQUE Populaire et acrobates

Le "Trinidad Silverstone Steelband", un orchestre d'une vingtaine de jeunes musiciens jouant de la musique populaire sur des instruments peu orthodoxes, revient cette année avec deux spectacles par jour à compter du 3 septembre.

Pendant la même période, en matinée et en soirée également, les "Cyclonians", une autre troupe d'acrobates, mettra cette fois sur unicycles et bicyclettes, évolueront sur l'estrade.

PAOLO NOEL

A l'occasion de la "Journée des Dames", le 5 septembre, Paolo Noël sera l'artiste invité et puisera dans son vaste répertoire les mélodies les plus populaires.

La veille, dans la soirée, Expo-Québec présentera un feu d'artifice qui, paraît-il, saura plaire aux plus maniaques de la pyrotechnie.

La soirée bovaroise

Soirée bovaroise

La population est aussi conviée, vendredi soir le 30 août, à une grande soirée bovaroise au Pavillon de la Jeunesse. Un orchestre authentiquement bavarois fera les frais de la musique, une gracieuseté de Kronenbrau, et une foule de plus de 3,000 personnes est attendue à cette sauterie où l'admission sera gratuite.

CLUB 500 Porteurs du journal à propos



Luc et Aline Lemay, 2145, 24ième Rue, Québec. —

Deux porteurs du journal "à propos"

Grâce à leurs économies, Luc et Aline ont maintenant tous deux une bicyclette bien à eux!

Facile! Ils ont décidé de devenir porteurs du journal "à propos"

Tu aimerais te joindre à nous?

SERVICE DU TIRAGE
529-0411

A l'Expo-Québec

Un robot militaire

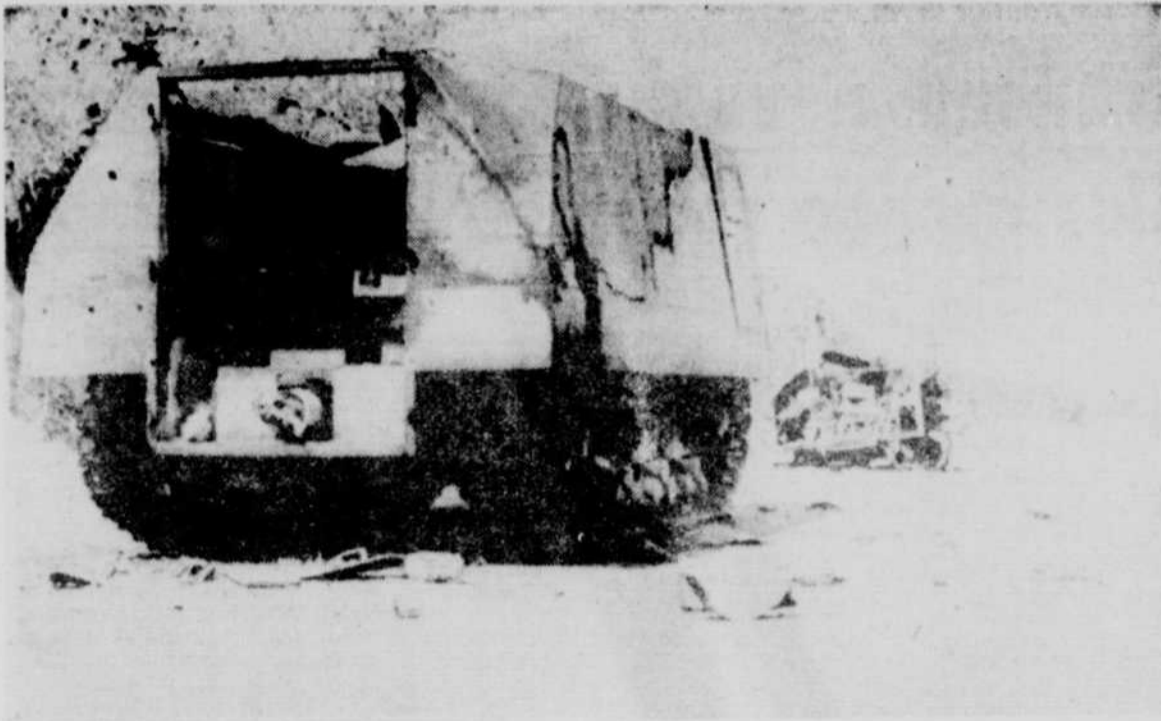
Les Forces armées canadiennes présenteront cette année aux visiteurs d'Expo-Québec, "Sergent Electro".

Il s'agit d'un robot, haut de 7 pieds et pesant 400 livres, qui marche, parle et répond aux questions que peut lui poser le public.

Il peut en outre avancer et reculer, virer à droite et à gauche, incliner la tête, actionner son bras droit, cligner de l'oeil aux passants et entretenir une conversation.

Cette nouvelle attraction des Forces armées a été conçue à la station de Clinton afin d'illustrer les fonctions électro-mécaniques télécommandées.

Le public québécois aura l'occasion de le voir évoluer sur l'estrade de la Plaza du parc à différentes reprises chaque jour de l'exposition.



Malgré tous les pourparlers entamés, des combats continuent de se dérouler à Chypre. On aperçoit à l'avant un camion militaire détruit au cours d'une bataille mettant aux prises des troupes cypristes grecques et des combattants turcs. (téléphoto PA)

Makarios demande une enquête sur les présumées atrocités qui seraient commises à Chypre

LONDRES (AFP) — L'archevêque Makarios a demandé, hier à Londres, qu'une commission indépendante d'enquête soit

mise en place, pour vérifier les allégations selon lesquelles des atrocités sont commises à Chypre. Parlant au cours d'une

interview sur les antennes de la radio commerciale "Capital", l'ethnarque a affirmé: "Je suis sûr qu'un nouveau chapitre déplorable et honteux s'ajoutera à l'histoire de la Turquie".

"Ce n'est pas seulement le président par intérim de Chypre, M. Gafcos Cléridès, qui accuse les troupes turques de terribles atrocités, a

poursuivi l'archevêque, les correspondants de presses étrangères, pour leur part, en rendent compte au monde entier.

"On dit que les Turcs accusent les Cypristes grecs d'atrocités. Je propose, quant à moi, qu'une commission indépendante, composée de personnalités étrangères, se rende à Chypre pour vérifier les faits".

Mise en garde soviétique Dangers de la prolifération des armes atomiques

GENEVE (AFP) — Sans faire allusion explicitement une seule fois à la récente expérience nucléaire à laquelle l'Inde a procédé, le représentant soviétique à la 650ième séance de la Conférence du désarmement, l'ambassadeur Alexei Rochtchine, a consacré hier, une longue intervention aux dangers de la prolifération des armes atomiques.

M. Rochtchine s'est tout d'abord félicité des bons résultats qui ont déjà été obtenus par le traité de non-prolifération.

"La mise en oeuvre des dispositions du traité, a-t-il dit, sert les intérêts de la sécurité du monde et permet de relâcher encore davantage les tensions internationales".

Maïs, a ajouté M. Rochtchine, "on ne peut manquer de voir que le traité de non-prolifération n'est pas encore devenu un instrument international qui assurerait l'application par tous les Etats du régime de non-prolifération des armes nucléaires. La perspective de voir un certain nombre de nouveau Etats acquérir des armes nucléaires au cours des dix années à venir, n'est pas irréaliste".

Pour le représentant soviétique, la raison de cet état de choses est que "certains Etats quasi-nucléaires" sont restés en dehors du traité de non-prolifération et ne sont pas liés par les dispositions de cet important instrument international.

"De ce point de vue, a-t-il conclu, notre tâche primordiale est de tout faire pour nous assurer d'une pleine participation au traité de non-prolifération de tous les Etats quasi-nucléaires.

Franco mène une existence presque normale

MADRID (AP) — Depuis sa sortie de clinique, le 30 juillet, le général Franco mène une existence presque normale, écrit jeudi le journal madrilène "Ya", d'après un des médecins traitants du Caudillo.

Selon ce médecin, le généralissime, qui a été hospitalisé trois semaines, à la suite d'une thrombo-phlébite de la jambe, compliquée ultérieurement d'hémorragie intestinale, a très bien récupéré, son état est extrêmement satisfaisant et lui-même se sent très bien. Il poursuit le même traitement de convalescence et continue de marcher à l'intérieur du palais du Pardo et dans les jardins, toute-t-il.

"Ya" rapporte, sans donner de détails, que les sept médecins qui soignent le général Franco pendant son hospitalisation et d'autres médecins de divers cliniques madrilènes se sont réunis mardi dernier au Pardo.

Le prince Juan Carlos, successeur désigné du Caudillo, à qui ce dernier a provisoirement délégué ses pouvoirs de chef d'Etat durant son hospitalisation, doit présider vendredi, pour la première fois, un Conseil des ministres.

Le "Vampire de Nuremberg" est fou

NUREMBERG, Allemagne (AP) — Le tribunal allemand devant lequel le "Vampire de Nuremberg", Kuno Hofmann, 41 ans, sourd-muet, a été déféré, a suspendu ses débats à une date indéterminée, après que deux des trois médecins-experts aient déclaré que l'état mental de l'accusé excluait qu'il puisse être jugé.

Hofmann, qui demeure incarcéré, est accusé d'avoir tué en 1972, un jeune couple, qu'il aurait surpris dans une forêt et d'avoir tenté de tuer un gardien de cimetière.

A l'exception de cinq années, il a passé sa vie dans des prisons ou des établissements psychiatriques.

L'affaire a connu les manchettes des journaux, parce que Hofmann avait déclaré avoir violé le cadavre de la jeune fille qu'il venait d'assassiner et qu'il avait reconnu toute une série d'intrusions dans des morgues, où, disait-il, il avait violé des cadavres et bu leur sang.

La cour a demandé un complément d'expertise sur l'état mental de l'accusé.

150^e ANNIVERSAIRE DE STE-CLAIRE DE DORCHESTER

STE-CLAIRE EN ORBITE

PROGRAMME : — 14 AOUT —

<p>— 9 AOUT — 19:00 hres : Parade dans les rues du village</p> <p>— 10 AOUT — 14:00 hres : Concours régional de tir de tracteur. Carrefour des Fêtes. 20:30 hres : Soirée d'ouverture "Ste-Claire en orbite", avec orchestre.</p> <p>— 11 AOUT — 10:30 hres : Messe en plein air à la Villa Prévoist. 12:00 hres : Spectacle aérien. 13:30 hres : Concours : souque à la corde, sciage, tir au poignet. 14:00 hres : Partie de sucre sur les terrains de l'école Morissette. 20:30 hres : Grand bingo à la salle de l'école Morissette.</p> <p>— 12 AOUT — 20:00 hres : Théâtre en Beauce pour les jeunes. Salle école Morissette.</p> <p>— 13 AOUT — 20:30 hres : Théâtre en Beauce pour les adultes. Salle école Morissette.</p>	<p>— 14 AOUT — 20:30 hres : Film en plein air sur les terrains de l'école Morissette.</p> <p>— 15 AOUT — 9:00 hres : Journée de l'Age d'or. 14:00 hres : Exposition et concours d'animaux de la ferme. Carrefour des Fêtes.</p> <p>— 16 AOUT — 20:30 hres : Film en plein air sur les terrains de l'école Morissette.</p> <p>— 17 AOUT — 13:30 hres : Rodéo de cochon. Participation régionale.</p> <p>— 18 AOUT — 8:00 hres : Course d'accélération d'autos sport. Route 53, entrée ouest. 12:00 hres : Course de canots. Participation régionale. 13:30 hres : Tir de chevaux. Carrefour des Fêtes. 17:30 hres : Souper canadien à la salle de l'école Morissette. 20:30 hres : Soirée du couronnement de la Reine du 150^e anniversaire. Remise des trophées et prix de divers concours.</p>
---	--

BIENVENUE A TOUS

Le nouveau cabinet

OTTAWA (PC) — Voici la composition du nouveau cabinet, par ordre de préséance :

- Pierre Elliott Trudeau, 54 ans, premier ministre;
- Mitchell Sharp, 61 ans, président du Conseil privé de la reine pour le Canada;
- Allan Joseph MacEachen, 51 ans, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures;
- Charles Mills Drury, 60 ans, ministre d'Etat chargé de la science et de la Technologie et ministre des Travaux publics;
- Jean Marchand, 54 ans, ministre des Transports;
- John Napier Turner, 43 ans, ministre des Finances;
- Jean Chrétien, 38 ans, président du Conseil du Trésor;
- Bryce Stuart Mackasey, 51 ans, ministre des Postes;
- Donald Stovel Macdonald, 42 ans, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;
- John Carr Munro, 41 ans, ministre du Travail;
- Gérard Pelletier, 53 ans, ministre des Communications;
- Stanley Ronald Basford, 40 ans, ministre du Revenu national;
- Donald Campbell Jamieson, 51 ans, ministre de l'Expansion économique régionale;
- Robert Knight Andras, 51 ans, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration;
- James Armstrong Richardson, 50 ans, ministre de la Défense nationale;
- Otto Emil Lang, 40 ans, ministre de la Justice et Procureur général du Canada;
- Jean-Pierre Goyer, 40 ans, ministre des Approvisionnements et Services;
- Alastair William Gillespie, 50 ans, ministre de l'Industrie et du Commerce;
- Eugene Francis Whelan, 50 ans, ministre de l'Agriculture;
- James Hugh Faulkner, 41 ans, secrétaire d'Etat du Canada;
- André Ouellet, 35 ans, ministre de la Consommation et des Corporations;
- Daniel Joseph Macdonald, 56 ans, ministre des Affaires des anciens combattants;
- Marc Lalonde, 45 ans, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;
- Jeanne Sauvé, 52 ans, ministre de l'Environnement;
- Raymond Joseph Perrault, 48 ans, leader du gouvernement au Sénat;
- Barnett Jerome Danson, 53 ans, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines;
- J. Judd Buchanan, 45 ans, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien;
- Roméo LeBlanc, 47 ans, ministre d'Etat pêcheries.

324 détournements d'avions en 4 ans

FRANCFORT (AFP) — Selon un rapport de l'Association des pilotes de ligne ouest-allemands "Cockpit" sur la piraterie aérienne, 324 cas de détournements d'avions — dont 216 ont été menés à bien par leurs auteurs — ont été enregistrés de 1968 à 1972. Comparativement, une trentaine de cas seulement avaient été dénombrés pour la période 1930-1968.

Le rapport précise que ces 324 détournements ont fait une centaine de morts et autant de blessés, tandis que quelque 16.000 passagers ont vu leur vie mise en danger à des degrés divers par ces "opérations".

"Cockpit" propose, dans son rapport, une série de mesures légales ou pratiques visant à faire échec à la piraterie aérienne. Considérant qu'il a été jusqu'à présent difficile de mettre sur pied un système valable à l'échelle internationale, l'organisation estime qu'il convient que la police agisse préventivement contre le terrorisme aérien, soit en découvrant les pirates avant le décollage, soit en les neutralisant après l'atterrissage.

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)
12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50
Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à PROPOS

C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : _____

Adresse : _____

Montant inclus : _____

En rétrogradant 5 ministres

Trudeau a voulu conférer "une plus grande souplesse" au cabinet

Par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau, en

privant de leur portefeuille cinq ministres réélus le 8 juillet dernier, a voulu ainsi conférer au cabinet "une plus grande souplesse et une plus grande liberté de manœuvre" à une époque où tout évolue rapidement.

Il faut tenir compte de la conjoncture et cesser de porter un jugement politique de nature à déprécier un ministre parce qu'il redevient un simple député.

C'est ainsi que le chef du gouvernement a tenté d'expliquer la nature du remaniement majeur de son cabinet, jeudi, au cours d'une rencontre avec la presse.

M. Trudeau est sorti des sentiers battus et, faisant fi de la tradition au pays, il a remercié cinq ministres en poste pour les remplacer par quatre nouveaux titulaires.

Cette façon d'agir s'inscrit dans un programme de modernisation des institutions parlementaires, à Ottawa, et la nomination d'un vieux routier comme M. Mitchell Sharp à titre de leader du gouvernement en Chambre doit être regardée dans cette optique, a expliqué le premier ministre.

Ce dernier a rappelé qu'en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et dans la plupart des grandes démocraties, il est fréquent de voir un ministre quitter son poste pour redevenir simple député et effectuer, plus tard, un retour au Cabinet.

M. Trudeau a d'ailleurs indiqué qu'un autre remaniement aurait lieu d'ici un an.

Il a précisé qu'il avait rencontré individuellement les cinq personnes en cause, MM. Robert Stanbury, Herb Gray, Jean-Eudes Dubé, Stanley Haidasz et le sénateur Paul Martin, qui était leader du gouvernement au Sénat.

Ces ministres, a expliqué M. Trudeau, ont manifesté le désir de prendre un certain temps de réflexion ou de servir autrement la population.

Moderniser le système

Le chef du gouvernement avait déjà commencé, après la prise du pouvoir des libéraux en 1968, à donner plus de flexibilité au système de la fonction publique en déplaçant fréquemment les sous-ministres et des directeurs des grands services gouvernementaux.

Depuis cinq ans, au moins 25 sous-ministres ont été nommés et seulement cinq d'entre eux occupent encore cette fonction; des 25 chefs des grands services du gouvernement, sept seulement sont en poste depuis plus de trois ans, selon le premier ministre.

M. Trudeau a l'intention d'appliquer cette méthode aux membres du Cabinet de façon à procurer au conseil des ministres la souplesse voulue pour s'adapter aux changements rapides.

"J'espère que cette initiative sera acceptée par tous les Canadiens et qu'un ministre pourra quitter ses fonctions sans préjudice pour sa réputation", a dit le premier ministre.

M. Trudeau a également indiqué que la période des questions aux Communes serait modifiée afin de permettre aux députés de l'opposition d'obtenir les informations voulues de la part des ministres et d'éliminer "les questions rhétoriques pour la forme".

Sharp

M. Sharp, dans ses nouvelles fonctions de leader parlementaire du gouvernement, sera mandaté pour étudier avec les autres partis les projets de réforme susceptibles de revaloriser le système parlementaire.

"Je suis assez inquiet de l'avenir de notre parlementarisme si on n'en améliore pas l'efficacité et si on ne modernise pas les rouages du système parlementaire, comme cela s'est produit par exemple au Royaume-Uni, et j'espère que M. Sharp saura accomplir les premiers pas dans cette direction", a dit le premier ministre.



Paul Martin



Robert Stanbury

Jean-Eudes Dubé



Herb Gray



Allan MacEachen

Aux Affaires extérieures

Allan MacEachen remplace Mitchell Sharp

Par John HAY

OTTAWA (PC) — Mitchell Sharp, figure clef de la politique canadienne depuis près de 20 ans, quitte le poste prestigieux de ministre

des Affaires extérieures pour les coulisses politiques, où s'exercent principalement les fonctions de leader du gouvernement à la Chambre. M. Sharp, âgé de 63 ans,

a en effet été nommé, hier, président du Conseil privé par le premier ministre Trudeau. Mais ce titre officiel comporte surtout des fonctions purement honorifiques, et le travail véritable confié à M. Sharp consistera à "transiger" avec les partis d'opposition afin que les politiques gouvernementales se heurtent au moins d'obstacles possibles en Chambre.

M. Sharp troque pour ainsi dire la diplomatie internationale pour un genre de diplomatie qui s'exerce au jour le jour au cœur même de la vie politique canadienne. Toutefois, les libéraux étant cette fois majoritaires, M. Sharp, qui hérite des fonctions autrefois dévolues à M. Allan MacEachen, aura probablement la tâche plus facile que son prédécesseur.

MacEachen

Quant à M. MacEachen, qui remplace M. Sharp aux Affaires extérieures, il a sur-

tout prouvé ses talents de diplomate en contribuant à maintenir les libéraux minoritaires au pouvoir de '72 jusqu'au déclenchement des dernières élections.

M. MacEachen fut successivement ministre du Travail en 1963, ministre de la Santé en 1965, leader de la Chambre en 1967-68, et enfin ministre de l'Immigration après l'élection de 1968, avant de redevenir leader du gouvernement à la Chambre.

Parmi les principales tâches qui attendent le nouveau titulaire des Affaires extérieures, figure en priorité le resserrement des liens avec les pays d'Europe.

M. MacEachen, qui fit ses études aux Universités de Toronto et de Chicago ainsi qu'à l'Institut de technologie du Massachusetts, est un ancien professeur d'économie de l'Université St-François Xavier d'Antigonish, N.E.



Mitchell Sharp



Allan MacEachen

Les ministères-clés de l'économie canadienne inchangés

4 nouvelles figures accèdent au cabinet

Par André BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Le remaniement du Cabinet canadien annoncé par le premier ministre Trudeau, hier, peut paraître important à première vue mais, en fin de compte, le conseil des ministres s'est enrichi de seulement quatre nouvelles figures sur 29, dont un ministre d'Etat.

Les huit ministres qui ont changé de portefeuille sont des vétérans de la politique, à l'exception de Mme Sauvé et de M. André Ouellet, qui en sont à leur deuxième mandat comme ministres.

Là où le remaniement ne signifie que peu de choses, c'est quand on constate que les ministères-clés de l'économie canadienne n'ont pas changé de titulaire; et tout porte à croire que la même ligne de conduite sera suivie, avec une même philosophie.

M. John Turner demeure aux Finances, M. Alastair Gillespie à l'Industrie et au Commerce, M. Jean Marchand aux Transports, M. Don Jamieson à l'Expansion économique régionale, M. Marc Lalonde à la Santé nationale et au Bien-être social, M. Robert Andras à la Main-d'œuvre et à l'Immigration, M. Eugen Whelan à l'Agriculture, M. Donald MacDonald à l'Énergie.

MEME ÉQUIPE
Depuis 1972, et même avant, c'est cette équipe d'hommes qui avait été sur la sellette et qui avait établi les politiques contre l'inflation, le chômage, la crise de l'énergie et le problème du transport, surtout dans l'Ouest.

Ces hommes ont déjà imprimé leur marque et c'est probablement pour leur permettre de compléter leurs dossiers et de soumettre en Chambre des législations que le premier ministre Trudeau a jugé bon de

les maintenir en place. M. Lalonde a déjà amorcé la réforme de la sécurité du revenu au niveau des allocations familiales et des pensions de vieillesse et, au moment de la dissolution du Parlement, en mai dernier, il s'appropriait à défendre aux Communes un projet de loi visant à améliorer le régime des pensions.

L'ancien conseiller spécial de M. Trudeau continuera ainsi de diriger un des plus importants ministères, dont le budget de près de \$5 milliards représente un peu moins du quart du total des dépenses gouvernementales.

Il en est de même pour M. Turner dont le budget du mois de mai a provoqué l'élection générale du 8 juillet.

Le ministre des Finances mettra à main à la préparation d'un nouveau budget, prévu pour l'automne, et dans lequel on retrouverait plusieurs mesures déjà contenues dans le discours de mai.

M. MACEACHEN
Parmi les mutations de ministères, la plus importante aux yeux des observateurs est sans doute celle qui fait passer M. Allan MacEachen aux Affaires extérieures, un des postes le plus prestigieux du gouvernement.

Reconnu comme un expert en procédure parlementaire, l'ancien ministre avait réussi à maintenir le gouvernement minoritaire de 1972 au pouvoir pendant 18 mois en recourant le plus souvent à la diplomatie dans ses tractations avec les partis de l'Opposition.

M. MacEachen aura maintenant l'occasion de mettre ses talents au service de la diplomatie internationale en remplacement de M. Mitchell Sharp, qui dirigeait la politique extérieure canadienne depuis



Le premier ministre Trudeau et deux de ses nouveaux ministres, Judd Buchanon (gauche) et Barnett Danson (centre) surveillent l'heure quelques minutes avant que M. Trudeau annonce la composition de son nouveau cabinet. (téléphoto PC)

Le Québec obtient un ministre de plus

Québécois promus

Chez les ministres québécois, la nomination de M. Jean Chrétien comme président du Conseil du Trésor, après un séjour de six ans aux Affaires indiennes et du Nord canadien, est considérée comme une promotion de taille pour le député de Saint-Maurice.

Il deviendra responsable de l'administration des dépenses du gouvernement et des négociations entre l'État et ses employés.

Mme Jeanne Sauvé également franchi un échelon au Cabinet en étant promu au ministère de l'Environnement, dont l'importance grandit de jour en jour.

Député à Ottawa depuis seulement deux ans, Mme Sauvé remplace M. Jack Davis, le seul ministre défait le 8 juillet.

L'accession de M. André Ouellet à la tête du ministère de la consommation et des Corporations, après avoir passé 20 mois au Poste, est aussi une reconnaissance de ses talents.

Les rétrogradés

Pour faire place au sang nouveau, quatre ministres ont dû céder leur place dans ce que le premier ministre Trudeau a qualifié de "programme de souplesse et d'une plus grande liberté de manoeuvre" la rétrograda-

tion de ces quatre hommes. Seul, semble-t-il, d'après des propos de M. Trudeau, le sénateur Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat et membre du Cabinet, a donné de lui-même sa démission.

Agé de 71 ans, M. Martin aurait préféré accomplir une tâche moins astreignante et on s'attend qu'il soit nommé bientôt à un autre poste.

Les quatre autres ministres qui retournent sur l'arrière-banc, MM. Robert Stanbury, Herb Gray et Stanley Haidasz et Jean-Eudes Dubé ont été opposés à la partie par l'Opposition au cours de la dernière session.

L'Opposition reprochait fréquemment à M. Gray, ministre de la Consommation et des Corporations, son "incompétence" face à l'inflation et ses réponses évanescentes en Chambre.

Quant à M. Haidasz, alors ministre d'État chargé du multiculturalisme, qui deviendra désormais l'Affaire du gouvernement et non plus d'un ministre, il avait déjà été accusé en Chambre d'avoir pratiqué le patronage dans l'attribution de subventions ou d'annonces de publicité dans des journaux.

Le premier ministre s'est entretenu avec chacun de ces trois ex-ministres et c'est à la suite de ces conversations

semble-t-il, qu'il a été convenu de les exclure du moins pour le moment, du Cabinet.

Forte représentation du Québec
Par suite de tous ces changements, c'est le Québec qui sort gagnant quant à la représentation numérique au sein du Cabinet.

Après l'élection de 1972 10 Québécois siégeaient au Cabinet et ils sont maintenant 11 avec l'arrivée de M. Bryce Mackasey, un mois avant le scrutin de juillet.

L'Ontario, par contre perd deux députés et compte 10 de ses députés fédéraux au conseil des ministres.

Le départ de quatre ministres a été compensé par l'arrivée de deux nouveaux, MM. Barney Danson et Judd Buchanon.

Comme en 1972, le gros de l'effectif du Cabinet est de nouveau recruté au Québec et en Ontario qui, à eux seuls, comptent 21 de 29 membres du Conseil des ministres; les Maritimes sont représentées par quatre ministres la Colombie-Britannique, 2, le Manitoba, 1 et la Saskatchewan 1.

Encore une fois l'Alberta n'a pas de porte-parole au Cabinet pour la raison qu'elle de nouveau complètement tournée le dos aux ministériels à l'élection du 8 juillet, éliminant 19 conservateurs sur 19.

Les nouveaux ministres



Judd Buchanon



Barnett Danson



Ray Perrault



Roméo LeBlanc

"à propos" est publié et imprimé à
 3, Place Jean-Talon, Québec 2
 G1K 7K9
 Membre de l'ABC

Président-directeur
 général : Claude Royer
 Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
 Directeur de l'information : Pierre Loignon
 Téléphone : 522-4771

à PROPOS

Procès de civilisation

Le rapport d'un comité d'étude sur la condition physique des Québécois révèle qu'on peut estimer à 78% la proportion des décès causés par des maladies de civilisation. Les multiples stress qu'impose notre genre de vie, seraient à l'origine du plus grand nombre de ces maladies.

Les optimistes bien portants diront que ce n'est pas si alarmant puisqu'on pourrait démontrer que les civilisations antérieures tuaient encore bien plus d'hommes et de femmes par les famines, par les épidémies, par le manque d'hygiène et par bien d'autres façons toutes en rapport avec leur manque de savoir. Ils ajouteront que l'accroissement de la population mondiale est là pour le prouver.

Les pessimistes interviendront pour noter que la proportion de 78% des décès par maladie ne comprend pas les décès par accidents, par suicides, par homicides dus à des inadaptés que nous créons, par les avortements dus à des personnes à qui nous n'avons pas conservé le goût de la vie, etc. Ils ajouteront que tout cela se passe dans un pays choyé de notre civilisation pour évoquer les pays dits décolonisés où les enfants

survivent pour mourir de misère, où la famine est endémique, où nous perpétons des massacres de toutes sortes, où nous avons rendu les hommes plus vulnérables que jamais en détruisant leurs modes d'adaptation au milieu, où nous avons introduit des maladies sans fournir les moyens de les soigner, etc.

A la suite du même rapport, des experts proposent la création d'un organisme chargé du développement de la condition physique des Québécois. De nouveau, deux points de vue. Les optimistes seront heureux de cette proposition et en réclameront la réalisation. Les pessimistes seront choqués par le cynisme d'une pareille solution : dépenser de l'argent et de l'énergie pour survivre dans une civilisation qui tue et faire survivre celle-ci, quelle horreur. Pourquoi retrouver une bonne condition physique, diront-ils, si c'est pour être de nouveau démolis par notre incapacité à répondre aux moindres besoins de nos corps?

Je suis fondamentalement très sensible au raisonnement pessimiste. J'admets qu'il faut survivre et que les vivants d'aujourd'hui ne peuvent accepter de mourir plus vite en attendant qu'on ait trouvé une civili-

sation moins meurtrière, mais je crains fort que tous nos efforts pour survivre ne contribuent à maintenir la civilisation actuelle sinon à l'empêcher. Je n'accepte pas que nous nous efforcions d'apprendre à vivre dans une civilisation qui fera de nous des prototypes coûteux devant une majorité de mourants défavorisés.

Nous avons détruit après des critiques acerbes en même temps que très rationnelles une culture que nous disions fermée et bloquée par la ou les religions. La raison devait tout arranger; il faut bien admettre qu'elle ne l'a pas fait et que les hommes sans foi tuent tout autant que leurs prédécesseurs croyants. Le problème a été mal posé : le choix entre la foi et la raison n'a pas de sens, il faut savoir associer l'une et l'autre. Des hommes qui ne croient en rien et qui disposent de tous les moyens rationnels de la science et de la technique sont bien plus dangereux que ceux qu'on dit primitifs.

A quoi faut-il croire? J'affirme que je suis chrétien catholique. Reste à prouver, en vivant, la valeur de cette foi.

Marc-André LESSARD

LE LECTEUR

Le spirituel... Le temporel...

(...) Il y a de quoi réfléchir si l'on veut se poser des questions pertinentes. En voici deux:

* En quoi notre politique — politique souvent mesquine de parti ou d'une certaine envergure — en quoi est-elle influencée concrètement par l'esprit de l'Évangile, par la parole du Christ?

* En quoi l'économie de nos gouvernements, des grandes compagnies, et surtout des sociétés multi-nationales, multi-millionnaires, multi-tentaculaires, en quoi cette économie consent-elle à diminuer ses profits pour en distribuer une part plus large, lucidement, généreusement, aux défavorisés?

Je n'ai pas l'illusion de penser qu'on lira un page d'Évangile au début d'un Conseil d'Administration. Mais cet Évangile, don de Dieu, vie du Christ, sagesse éternelle et temporelle, j'y crois et je voudrais le vivre et le faire vivre dans la vie

privée comme dans la vie publique. Je voudrais le voir incarné, cet Évangile, dans des réalisations temporelles:

* Une plus juste distribution des biens...

* Un bonheur plus équilibré et plus répandu dans le peuple...

* Un total respect des personnes, y compris des pauvres...

* Des conditions de travail, acceptées dans la compréhension et par les patrons et par les syndiqués...

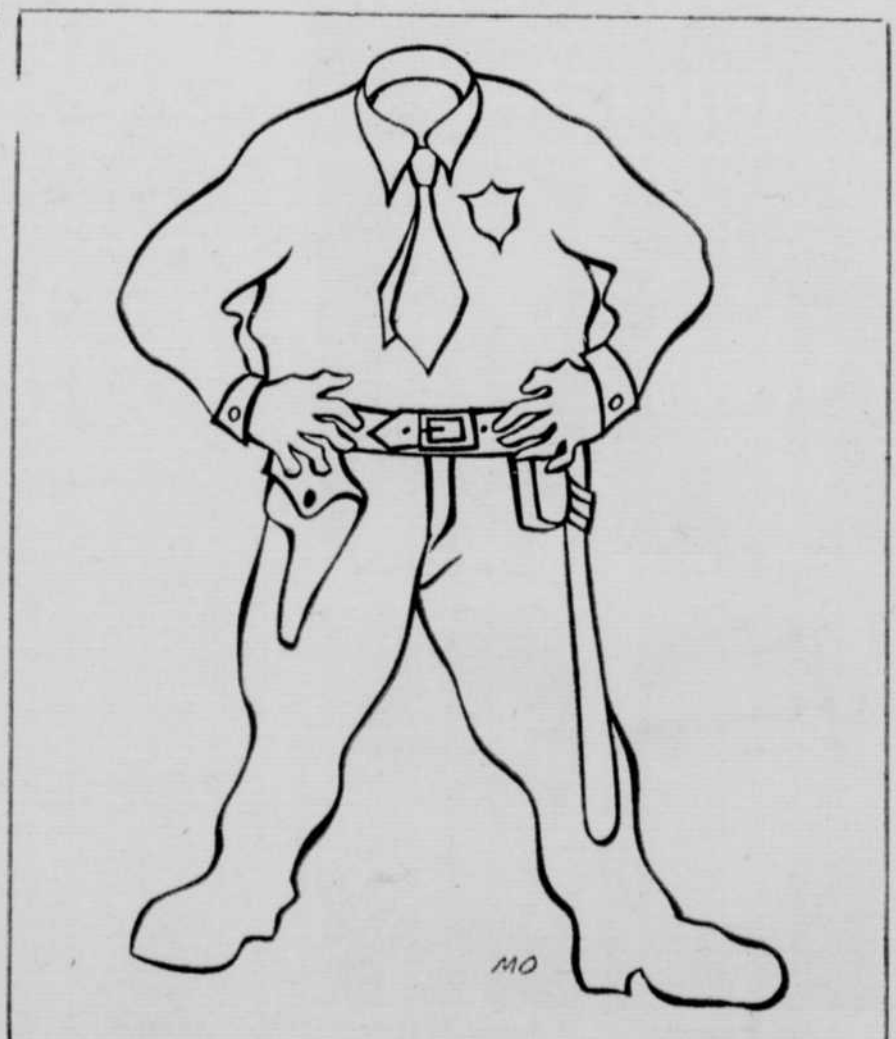
J'ai réfléchi durant ma retraite dans une meilleure prévision de mon avenir. Et je réfléchis ce soir, dimanche soir: Le spirituel... Le temporel... Je revois la journée que je viens de vivre. (...) Le spirituel, pour aujourd'hui, semble assez bien "servi"...

Demain, je me replonge dans le temporel: correspondance accumulée, des dizaines de téléphones, contacts avec tel et tel

Ministère... Et dans toutes ces rencontres, croyez-vous que je puisse oublier le spirituel? J'ai souvenir de telle réunion du CDC à laquelle participaient plusieurs hauts représentants du gouvernement; réunion suivie d'un coquetel qui s'est terminée par près d'une heure d'échange sur la religion, sur l'Évangile. Le spirituel... le temporel... Pourquoi vouloir y mettre de l'opposition? (...) Aux réunions du CDC, aux Conseils d'Administration, aux assemblées générales, nous ne récitons pas le chapelet... Mais le groupe de laïcs éclairés qui donnent généreusement de leur temps, et la population qui nous appuie, tous nous savons très bien l'opportunité du mariage: le spirituel... le temporel.

Antonio POULIN, S.J.
 curé de N.-D.-des-Pins
 président du Conseil de
 Développement de
 Chaudière.

Beauportrait





Les murs ont des oreilles avec Michel Gagnon



L'un des plus actifs conseillers municipaux de Québec, M. Robitaille de la Ville de Québec a célébré son 74^e anniversaire de naissance, le 19 juillet. Il devient le doyen des conseillers municipaux du Québec, ce qui ne l'empêche pas de faire son boulot à la perfection. On sait qu'en plus de ses fonctions de conseiller municipal, M. Robitaille est en charge de tous les logements à loyer modique de Québec.

Le montage de l'audio-visuel présenté lors de la conférence de presse du "Charlevoix open 1974", mercredi à la Brasserie Molson est un vrai beau petit bijou. C'est une réalisation signée André Boulanger "Anbou" et André Lachapelle. Boulanger est le même qui a composé quelques chansons pour René Simard. Un gars bourré de talents.

Il m'a fait plaisir de renouer connaissance avec un vieil ami que je n'avais pas vu depuis plusieurs années, Gilles Juneau, des relations publiques du Club Automobile du Québec. Un jeune homme rymamique.

Jean-Jacques Côté, de la Brasserie Molson a profité de ses vacances estivales pour "placoter" autour de sa maison. Son épouse Pierrette, pour sa part a tricoté quelques paires de bas de laine et des mitaines pour les enfants, pendant que son "vieux" suait à grosses gouttes à l'extérieur...

L'unique reporter sportif de la gent féminine québécoise, Marcelle St-Cyr, fait maintenant partie du personnel des sports de Télé-Capitale. On la verra à l'œuvre sur le petit écran au cours de la saison des Nordiques.

Le tournoi annuel du Club de Réforme de Québec Inc, aura lieu lundi, le 12 août, sous la présidence de M. et Mme Robert Bourassa et de M. et Mme Jean Marchand, au Club de golf de Cap Rouge.

Le ministère des Transports du Québec et le Club Automobile du Québec ont retenu les services de l'excellent animateur José Mathieu pour promouvoir la campagne du port de la ceinture de sécurité un peu partout au Québec. José animera le kiosque aménagé à cet effet, lors d'Expo-Québec.

J'ai entendu dire que Donald D'Amours s'occupera exclusivement des relations avec la presse, pour les Nordiques de Québec. Sa nomination à ce poste sera annoncée dans quelques jours.

Oh! J'ai failli l'oublier. Connaissez-vous "l'handicap" du premier ministre Bourassa? C'est 22. J'espère qu'il le dira avant de frapper sa première balle, lundi.

Jean-Luc Vachon s'est avéré un hôte parfait, alors qu'il a reçu les membres de la presse et plusieurs autres invités à bord du fameux Boeing 727 de Québécois, mercredi. Un vrai salon volant.

La première québécoise du film "René Simard au Japon" aura lieu le 15 août, au théâtre Capital. Le jeune chanteur sera alors présent. C'est une présentation de CHRC. Pour obtenir des billets, il suffit d'écouter ce poste.

Le jovial Yves Plante du Carnaval de Québec a été hospitalisé à Roberval, au cours de la fin de semaine de la Traversée du Lac St-Jean. On m'a dit qu'il avait subitement souffert des "pieds d'athlètes". Ouf!

M. Roch Bolduc, sous-ministre des Affaires municipales sera l'invité d'honneur lors du congrès des secrétaires qui se tiendra au Québec-Hilton, du 14 au 17 août.

L'édition 1974-75 du "Résumé des règlements de la chasse au Québec" vient de paraître. Le tirage de cette brochure bilingue, qui compte une cinquantaine de pages atteint plus de 500,000 exemplaires. Cet intéressant bouquin est remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'un des bureaux du Service de la Conversation de la faune ou au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

La télédiffusion d'une partie de hockey, des Nordiques de Québec, déboursé d'argent assez considérable. En effet, j'ai appris qu'il en coûtait exactement \$14,102.00 par partie. Ce montant couvre tous les aspects de la production, du personnel (36 personnes) de l'équipement et... du talent.



Le président du Club Automobile du Québec, M. Claude Dufresne marche à l'aide de béquilles depuis quelques jours. Non, il n'a pas été victime d'un accident de la route... il s'est tout simplement tordu un pied en jouant au badminton.

André Tranchemontagne, directeur général de la Brasserie Molson à Québec, aimerait bien savoir ce que faisait le journaliste sportif Guy Lemieux de CJRP, au tournoi féminin qui se déroulait au club de golf Cap-Rouge, le 23 juillet. Avait-il enfin trouvé sa classe?

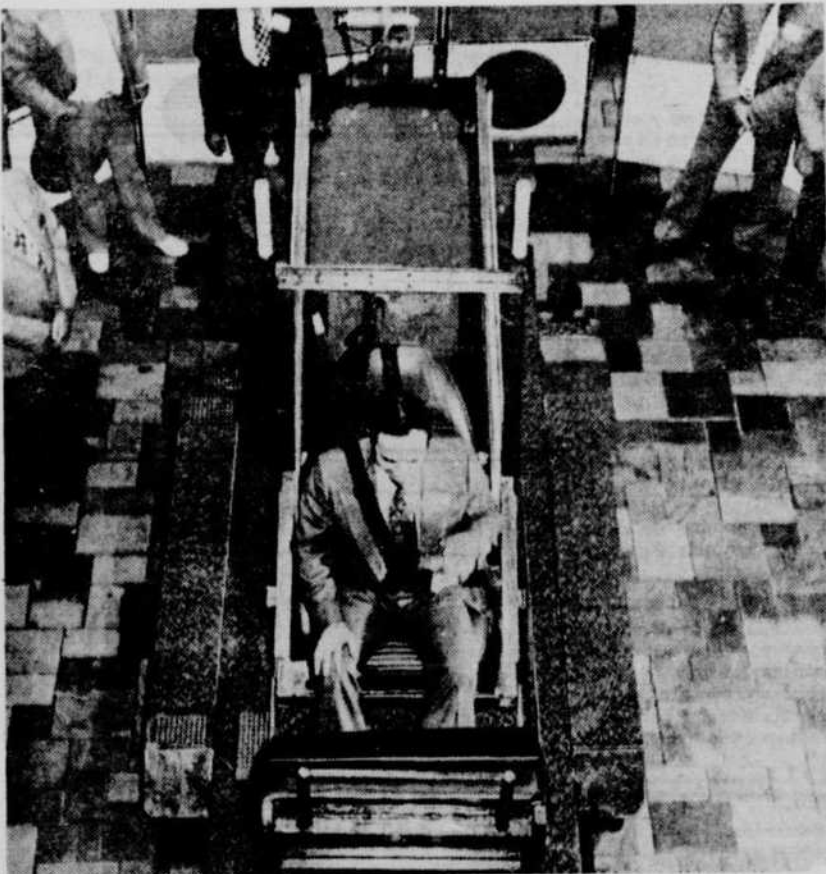
Connaissez-vous le nom du meilleur pompier au monde? C'est Henry Kissinger. N'est-ce pas lui qui est à l'origine de la plupart des cessez-le-feu?

Le prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec aura lieu du 18 au 21 septembre à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal. Cette activité se déroulera au Centre municipal des Congrès, en 1975.

C'est dimanche le 11 août que Québécois inaugurera son nouveau service à Rouyn-Noranda, soit exactement le premier vol entre Québec et Val d'Or. Ce service quotidien se fera à bord d'un appareil F-27, pouvant transporter 40 passagers.

L'émission des chèques aux victimes d'inondations au cours de 1974 est commencée depuis la semaine dernière. Déjà une centaine de chèques sont parvenus à leurs destinataires et le rythme s'accroît au cours des prochains jours. Le directeur général du programme, M. Gérard Frigon, s'est dit satisfait de la rapidité avec laquelle les dossiers sont étudiés. Il a précisé dernièrement, que des centaines de chèques partiront d'ici quelques jours puisque 7,500 dossiers sont déjà à l'étude, sur un total de 10,000.

Des étudiants de tous les coins de la province se sont inscrits au projet pilote cueillette du Bleu du S.P.E.Q. Le ministre responsable du Service de placement étudiant du Québec, le Dr Robert Quenneville a déjà atteint son objectif de 900 étudiants cueilleurs et l'on prévoit même se rendre jusqu'à 1,000 inscriptions.



M. Ghislain Laflamme, directeur du Bureau des véhicules-automobiles de Québec a fait l'essai du simulateur de collision, lors du lancement de la campagne du port de la ceinture, organisée par le Club Automobile de Québec et le ministère des Transports. Cette campagne dont le slogan est "Bouclex-la" a pour but de sensibiliser les automobilistes à porter la ceinture de sécurité. En se rappelant que nous avons besoin de seulement vingt secondes pour s'attacher et de moins de trois secondes pour mourir lors d'un accident, il vaudrait peut-être mieux suivre le conseil du CAQ et de dire: "Bouclex-la".

à loisir

CHANGEMENTS CINEMA

CANADIEN, 2700 boul. Laurier, 656-9922.
"La bonne année".
Semaine: 7h, 9h, Sam., dim.: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

CANARDIERE, Galeries La Canadière, 661-8375.
"La dernière maison sur la gauche".
1h, 3h50, 6h40, 9h30.

Au même programme:
"Le sexe sauvage".
2h20, 5h10, 8h05. (18 ans).

CAPITOL, Carré d'Youville, 522-6300.
"Le filleul".

1h, 3h55, 6h40, 9h45.
Au même programme:
"Les enragés de la moto".
2h41, 5h26, 8h21. (18 ans).

CARTIER, 1019 Cartier, 525-9340.
"The Queen".
Version originale anglaise avec sous-titres français, à 7h tous les soirs.
"The Great Gatsby".
Version originale anglaise tous les soirs à 9h.

CINE-PARC BEAUPORT, boul. de la Capitale, 667-5362.

Beauport 1:
"Droit de naître".
Au même programme:
"La grande java".

Beauport 2:
"Mon nom est personne".

EMPIRE, 24 côte de la Fabrique, 324-2880.
"Glissements progressifs du plaisir".
1h, 3h, 5h, 7h, 9h (18 ans).

LAIRET: 1014, 3e Avenue, 523-5050.

"Matricule 373".
Sam., dim.: 1h15, 5h15, 9h05. Semaine: 9h00.

Au même programme:
"Hitler Les dix derniers jours".
Sam., dim.: 3h20, 7h10. Semaine: 7h00

LE BIJOU: 15 Chemin Ste-Foy, 522-7556.

"Mon nom est personne". (Pour tous). Semaine: 6h30, 9h00. Dimanche: 1h30, 4h00, 6h30, 9h00.

LIDO, Les Galeries Rond-Point Lévis, 837-2272.
"Papillon".
Sem.: 8h00. Sam.: 6h00, 8h45. Dim.: 12h30, 3h15, 6h00, 8h45. (14 ans).

MIDI-MINUIT, 252 St-Joseph est, 522-2828.

"L'amour un jeu de société". (18 ans). Semaine: 12h30, 3h40, 6h50, 10h00. Samedi: 1h15, 4h25, 7h35, 10h15.

Au même programme:
"Mille et une nuits érotiques". (18 ans). Semaine: 2h00, 5h10, 8h20. Samedi: 2h45, 5h55, 9h05.

ODEON, 500 rue du Pont. (Dauphin):
"L'arnaque".
12h00, 2h20, 4h45, 7h15, 9h40. (Pour tous).

(Frontenac I):
"Elle court, elle court la banlieue".
12h50, 4h20, 8h00.

Au même programme:
"L'Electra Glide Blue".
2h25, 5h55, 9h45.

(Frontenac II):
"Un petit Indien". (Pour tous).
1h35, 5h00, 8h15.

Au même programme:
"Trois étoules trente-six chandelles". (Pour tous).
3h20, 6h40, 9h55.

PARIS, 966 rue St-Jean, 522-7811.

"Mama Dolorès".
12h45, 4h05, 7h40.
Au même programme:
"Aurore l'enfant martyr".
2h30, 5h50, 9h40 (14 ans).

PIGALLE, 315 St-Joseph est, 525-9724.

"Les maîtresses de vacances". 1h, 4h, 6h50, 9h50.
Au même programme:
"Les ardentes".
2h35, 5h30, 8h30 (18 ans).

STE-FOY, Place Ste-Foy, 656-0592.

(Alouette)
"Mille et une nuits érotiques". (18 ans). Samedi, dimanche et mercredi: 1h15, 4h45, 8h. Lun., mar., jeu., ven.: 8h.

Au même programme:
"L'amour, un jeu de société". (15 ans). Samedi, dimanche et mercredi: 3h, 6h30, 9h50. Lun., mar., jeu. et ven.: 6h30, 9h50.

STE-FOY (Champlain)
"Matricule 373".
Mer., sam., di.: 1h15, 5h15, 9h05. Lun., mar., jeu., ven.: 9h00

Au même programme:
"Hitler: Les dix derniers jours".
Mer., sam., dim.: 3h20, 7h10.
Lun., mar., jeu., ven.: 7h00.

ST-ROMUALD, 37, de l'Eglise, St-Romuald, "Le crépuscule des crapules".

Semaine: 9h10. Sam., dimanche: 6h, 9h35.

Au même programme:
"L'invincible dragon noir".
Semaine: 7h30. Sam., dimanche: 7h55. (14 ans).

Les chiffres placés après les titres des films réfèrent à leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des communications sociales et doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Protégez vos dents!

Si le simple fait de mordre dans une tablette de chocolat vous fait souffrir, bien que vous n'avez pas de caries, il est plus que probable que vous avez "une dent hypersensible" sinon plusieurs.

C'est un phénomène qui atteint virtuellement tout le monde au cours de la vie, et les adultes de plus de 35 ans y sont particulièrement susceptibles. Lorsque les gencives commencent à s'affaiblir en mettant à nu une partie des dents habituellement couverte et isolée par les tissus gingivaux, la dent est exposée.

Privées de cette gaine protectrice, les dents réagissent aux stimuli qui, autrefois agréables ou inexistants, sont maintenant douloureux. Toutes les dents peuvent être atteintes, ou quelques-unes seulement et la douleur se manifester régulièrement ou par intermittence.

Le froid, la chaleur, les aliments très sucrés ou le brossage des dents après un détartrage par le dentiste peuvent déclencher les symptômes douloureux. La chirurgie dentaire ou le contact avec les instruments peuvent aussi amorcer l'hypersensibilité.

Il y a seulement quelques années, il n'y avait pas beaucoup de remède à cet état de chose si ce n'est un traitement d'une durée considérable et beaucoup d'argent, plus les risques d'irritation et de décoloration des dents.

SOLUTION IDEALE

"La solution idéale au problème de l'hypersensibilité", écrit un dentiste de Montréal, le Dr H. Skurnik dans le Journal de périodontologie, "serait une préparation qui pourrait être utilisée dans tous les soins d'une bonne hygiène dentaire à domicile et comme supplément aux soins dentaires dispensés par le dentiste".

Le Dr Skurnik fait partie des nombreux chercheurs dentaires qui ont fait essayer à leurs patients ayant des dents "hypersensibles" un nouveau dentifrice appelé "Sensodyne". Il contient du chlorure de strontium qui désensibilise les dents.

L'évaluation d'une étude à double anonymat entreprise par le Dr Skurnik et publiée dans le journal, révèle que 93% des 83 patients observés avaient éprouvé un soulagement significatif en se brossant simplement les dents deux fois par jour et en remplaçant leur dentifrice ordinaire par Sensodyne.

Il a signalé aussi que "le dentifrice était non toxique, non allergène, non irritant et qu'il possédait des agents moussants et de polissage appropriés".



CINQ MORCEAUX

Pour la femme occupée, voici cinq morceaux qui lui seront d'une grande utilité. Utilisez un matériel lavable.

Demandez le patron no. 9067. Demies grandeurs 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

Adressez votre commande à
Le Département des Patronnes,
à propos,
60, Progress Ave.,
SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7
Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO 51st
Syndicate seront acceptés. NE PAS
ENVOYER DE MONNAIE NI DE
TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne
sont pas échangeables. Ils sont
habituellement livrés dans un délai
de 15 à 20 jours. Les instructions
sont en anglais seulement. Toute
commande doit être envoyée pas
plus tard que 2 mois après sa
publication.

Ci-inclus \$
(les timbres ne sont pas acceptés)
Patron No
Tailles:
Nom:
Adresse:



9067
10½-20½

Marion Martin

Cigarettes : changement

OTTAWA — Les timbres d'accise qui nous sont familiers et que nous retrouvons sur les paquets de tabac canadien depuis 1864 sont en voie de disparition, ce qui épargnera des millions de dollars aux contribuables canadiens.

Le ministre du Revenu national, M. Robert Stanbury, a annoncé que Revenu Canada, Douanes et Accise, cessera sous peu de fournir des timbres aux fabricants de produits du tabac. Il estime que le gouvernement fédéral

épargnera environ \$700,000 par année.

Les droits d'accise peuvent maintenant être imposés avec exactitude au moyen des registres de production. A titre de preuve du paiement requis par la loi, les fabricants de tabac seront autorisés à imprimer sur les paquets des marques dont les couleurs, les dimensions et la forme correspondent à leurs exigences en matière d'emballage, sous réserve de l'approbation du ministère.

Les nouvelles marques doivent porter l'inscription bilingue "Canada-Droits acquittés" et indiquer le poids du tabac ou le nombre de cigarettes ou de cigarette que renferme le paquet.

Ce changement dispense les fabricants de la nécessité de conserver une provision de timbres du ministère et l'en rendre compte. L'introduction du timbre de fabricant est prévue pour le 19 août.

Que Faire Lorsque L'on Croit Etre Atteint De Surdité ?

C'est un fait connu que, de nos jours, l'organe de l'ouïe est, plus que jamais auparavant, soumis à des abus sensiblement plus prononcés et plus fréquents. C'est là une raison suffisante de se tenir au courant des corrections possibles et de se renseigner sur les appareils auditifs modernes.

Procurez-vous donc le fascicule de 16 pages "NOUVEL ESPOIR POUR PERSONNES ATTEINTES DE SURDITE" qui vous est offert à titre gratuit. Pour le recevoir, écrivez à :

Centre d'Appareils Auditifs BELTONE
965 chemin Ste-Foy,
Qué. G.

- Articles de bureaux
- Objets religieux, imageries religieuses et profanes
- Articles de classes
- Articles cadeaux
- Littérature générale

LA LIBRAIRIE CANADIENNE LTEE
3 magasins pour vous servir
393 et 399 de la Canadière
Tél. 525-5118
Centre d'Achats Canadière
Centre d'Achats Laurier

Me RAYMOND COSSETTE

Notaire

Conseiller juridique

271, St-Vallier Ouest, Qué.

Tél. : 523-2010

OPTOMÉTRISTES

Dr. René Marchand

o.d.

Dr. Denis Ouellet

o.d.

PLACE LAURIER, STE-FOY
653-8486 - 653-9800

EXAMENS DE LA VUE
LENTILLES CORNEENNES

Superfrancofête

Les 1600 participants arrivent aujourd'hui et demain à Québec

Sept avions, 30 autobus ont été affectés pour transporter aujourd'hui et demain, les 1.600 délégués venus participer au Festival international de la jeunesse francophone.

Toutes les délégations, venues des 25 pays francophones, sont très attendues à Québec pour la Super Franco Fête qui commence mardi, le 13 août prochain.

D'ici minuit ce soir, ils seront déjà plus de 900 à arriver à Dorval.

Des autobus les mènent à Québec, à l'université Laval, et dès leur arrivée, ils doivent se rendre au théâtre de la Cité universitaire pour recevoir leurs cartes de délégués officiels.

Certains, comme ceux venus du Laos ou du Vietnam, auront accumulé plus de 37 heures de vol. Incidemment, la délégation culturelle et sportive sud-vietna-

mienne, composée de 60 membres et conduite par le colonel Lam Quang Phong, a quitté Saigon hier. Et selon l'horaire établi, on attend cette délégation vers minuit ce soir, en compagnie des participants du Laos, de Maurice, Madagascar et Tunisie.

Ce sont les délégués de la République Centrafricaine, du Niger, du Togo, de la France, de la Belgique, du Rwanda, du Luxembourg et du Burundi qui devraient arriver les premiers à Québec, soit vers 17 hres. Suivront à 20 hres, les délégations du Dahomey, Haute Volta, Sénégal, Haïti, Guadeloupe et Martinique.

Et demain, les participants du Cameroun, Gabon, Mali, Tchad et Côte d'Ivoire compléteront la liste des arrivés.



Pierre Nadeau et son équipe attireront sûrement l'attention du grand public encore cette année par des reportages de qualité à l'émission Le 60. Cette excellente émission d'information reprendra l'antenne à Radio-Canada à compter du mardi 3 septembre à 21h30.

Le 60 et ses projets



Le chansonnier Québécois, François Lévillé, présentera son tour de chants à compter de ce soir et toute la fin de semaine à La Boite en vacances, située au 28 boul. Champlain, Place Royale.

Le 60, qui s'est acquis une popularité méritée au cours de la dernière saison, reprendra l'antenne à Radio-Canada à compter du mardi 3 septembre à 21h30. Cette émission d'information gardera le même rythme, soit trois sujets par émission, de préférence quatre.

LES PROJETS D'ÉMISSIONS

Selon le coordonnateur du 60, "les sujets touchent le plus possible le grand public, et pour en illustrer les divers aspects nous trouverons des gens qui ont vécu l'expérience dont il sera question dans chaque cas".

Chaque semaine, le 60 présentera un "dossier". Et dès septembre on en verra un sur Montréal. Les matières premières des pays du Tiers-Monde sera un autre sujet traité.

D'autre part, Pierre Nadeau s'est rendu en Gaspésie faire une enquête sur l'état assez lamentable des services de santé. Il a profité de l'occasion pour se renseigner sur l'avenir problématique du port de Gros-Cacouna. En outre, le 60 envisage la possibilité d'un reportage sur le Mozambique, dont la situation géographique, en Afrique australe, est très importante au point de vue économique.

Pierre Castonguay parle également d'un reportage de fin d'été sur Perspectives-Jeunesse. Il s'agit de dresser le bilan de la 3e année de l'entreprise. Autre projet: l'alcoolisme. Deux aspects du phénomène seront abordés: le traitement de la maladie et l'importance du rôle de ceux qui vivent avec les alcooliques.

Dans le domaine médical, il prévoit d'autres reportages comme la recherche sur le cancer, la dépression nerveuse et un autre sur une question qui est de plus en plus à la mode et qui se rapproche de l'euthanasie mais n'en est pas tout à fait. Joliete, lieu de nombreux conflits syndicaux, entre également dans les préoccupations de Pierre Castonguay. Il y aura un reportage sur les difficultés que les gens ayant dépassé la quarantaine éprouvent à garder leur emploi.

Les téléspectateurs ont pu remarquer que le 60 leur propose parfois des sujets légers qui font sourire et même rire. Ces éléments avec goût. Le 60 de cette année en évoquera rapidement quelques-uns.

Enfin, signalons que chez les grands reporters, nous reverrons au petit écran Pierre Nadeau, Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche et Michel Pelland.

Vos loisirs

Par Pierre SEVIGNY

Le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, a annoncé que le gouvernement a décidé d'octroyer aux employés des universités l'indexation de leur traitement pour l'année 1973-74.

Cette nouvelle doit sûrement réjouir les membres du comité d'accueil du Festival international de la jeunesse francophone.

On sait que les 1.500 employés de soutien de l'université Laval avaient menacé de débrayer le 13 août prochain si leur demande n'était pas acceptée. Ce qui aurait perturbé la bonne marche du festival du fait que les 1.600 participants doivent loger sur le campus universitaire.

Peut-on blâmer ces employés qui jouissaient d'un excellent moyen de pression? Certes pas...

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec est heureux d'offrir à la population l'opportunité d'entendre gratuitement le chansonnier bien connu, Laurence Lepage. Le spectacle se déroulera au Parc des Gouverneurs, ce soir à 20h30.

C'est Jean Dumas qui réalisera cet automne les quatre comédies à l'affiche de la série "A guichet fermé", qui passe sur les ondes de Radio-Canada. Chicoutimi présente "Comme au théâtre", comédie en trois actes de Françoise Dorin. Granby propose le "Grand zèbre", comédie de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues. Le Grand Théâtre de Québec met à l'affiche "Je l'ai trop" de Jean Guitton. Et Rouyn offre "Le mari, la femme et la mort", comédie en trois actes d'André Roussin.

HOROSCOPE

VENREDI LE 9 AOUT 1974



21 mars au 20 avril (Bélier) — Mois de vacances et de voyages en perspective. Préparez-vous en conséquence et voyez à la répartition de vos énergies.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Il y a un temps pour travailler et un temps pour se distraire. Faites bien le partage des deux. Vous retracerez une erreur au moment le plus inattendu.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Quand l'essentiel est accompli, accordez-vous du bon temps pour votre passe-temps favori. La diversion est un élément d'équilibre.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ménagez-vous du temps pour lire et pour réfléchir. Un supplément d'exercices physiques serait excellent pour votre santé.



24 juillet au 23 août (Lion) — Votre vie domestique et votre vie sociale s'enrichiront d'éléments nouveaux. Ne ménagez pas les encouragements.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous jouirez de la compagnie de personnes aimables et distinguées. On vous confie un rôle d'intermédiaire.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne vous laissez pas dominer le giron par des incompetents. Vous encaisserez des gains au moment le plus inattendu.



24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Votre enthousiasme est déçu par la marche des événements. Vous êtes tenté par une offre vraiment extraordinaire.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ajustez votre programme de façon à honorer toutes vos obligations. On vous encourage à faire un choix.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une journée remplie d'imprévus et de situations inédites. Vous recevez des visiteurs intéressants.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous inquiétez pas pour des choses qui ne se produiront peut-être jamais. Faites un meilleur partage entre vos occupations physiques et intellectuelles.



20 février au 20 mars (Poissons) — Vous profiterez de l'expérience d'un autre. Ne vous emballez pas trop pour la nouveauté.

à loisir

Les films à la télévision

VENDREDI

Après-Midi

2.30 — Canal 4 — Cinéma

ATTILA, FLEAU DE DIEU (5) — It. 1955. Drame historique de P. Francisci avec Anthony Quinn, Sophia Loren et Henri Vaidal. — Quelques épisodes de l'invasion de l'empire romain par les Huns.

2.30 — Canal 7 — Ciné Vacances

LA PERLE DE CADIX (6) — Arg. 1949. Drame de B. Perojo avec Imperio Argentina, María Cabarro et Amadeo Novoa. — Le propriétaire d'une auberge excite la jalousie d'une chanteuse qui l'aime.

2.30 — Canal 10 — Ciné Vendredi

L'AMOUR MADAME (4) — Fr. 1952. Comédie de G. Grangier avec Arletty, François Pèrier et Marie Daems. — Pour se donner du prestige, un jeune homme laisse croire qu'il a une liaison avec une vedette.

2.30 — Canal 11 13 — Cinéma

LES AFFREUX (4) — Fr. 1949. Comédie satirique de M. Allégret avec Pierre Fresnay, Darry Cowl et Anne Collette. — La victime d'une erreur judiciaire décide de commettre de petits larcins pour compenser.

4.30 — Canal 16 — Aventures

LA TERREUR DES SEPT MERS (6) — Fr. 1961. Film d'aventures de D. Paolella avec Don Megowan, Silvana Pampanini et Emma Danieli. — Au XVII^e siècle, dans les Caraïbes, trois survivants d'un massacre se joignent aux pirates pour faire la lutte aux Espagnols.

5.00 — Canal 13 — Cinéma de 5 heures

TROIS TROUPIERS (5) — 1951. Film d'aventures de T. Garnett avec Stewart Granger, Cyril Cusack et Robert Newton. — Les mésaventures de trois soldats indisciplinés d'un régiment anglais en garnison aux Indes.

En Soirée

LA VALLEE DU BONHEUR (4) — E.-U. 1968. Comédie musicale de F. F. Coppola avec Fred Astaire, Petula Clark et Tommy Steele. — Un vieil Irlandais et sa fille cherchent fortune aux Etats-Unis.

7.30 — Canal 4 — En Première

GONFLES A BLOC (4) — G.-B. 1969. Comédie de K. Annakin avec Terry-Thomas, Tony Curtis et Susan Hampshire. — Des coureurs de divers pays participent en 1927 au rallye automobile de Monte Carlo.

7.30 — Canal 16 — Comédie musicale

BLONDES, BRUNES ET ROUSSES (5) — E.-U. 1963. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Joan O'Brien et Gary Lockwood. — Deux amis sont chargés de garder une petite fille chinoise.

11.00 — Canal 7 — Cinéma

JALOUSIE (5) — 1953. Drame sentimental de P. Germi avec Erno Crisa, Marisa Belli et Alessandro Farsen. — L'amour d'un marquis pour une jeune paysanne le conduit à la folie et à la mort.

11.00 — Canal 13 — Ciné Soir

MELODIE EN SOUS-SOL (4) — Fr. 1962. Drame policier de H. Verneuil avec Jean Gabin, Alain Dlon et Maurice Biraud. — Un gangster mûrissant met au point un vol important au Casino de Cannes.

11.05 — Canal 4 — Ciné 4

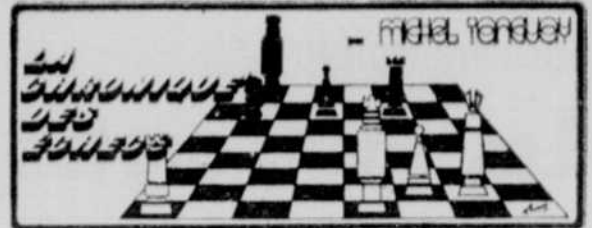
UN HOMME DOIT MOURIR (4) — E.-U. 1962. Drame de guerre de G. Seaton avec Kirk Douglas, Robert Walker et Nick Adams. — Des soldats américains ne peuvent se résoudre à tuer un prisonnier coréen.

12.00 — Canal 11 — Cinéma

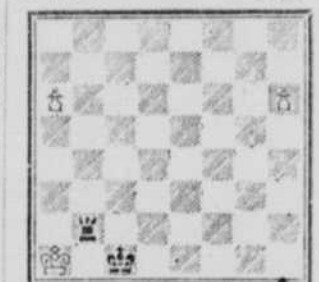
UN GOUT DE MIEL (3) — G.-B. 1961. Etude psychologique de T. Richardson avec Rita Tushingham, Dora Bryan et Murray Melvin. — Délaissée par une mère volage, une adolescente a une aventure avec un marin.

1.35 — Canal 11 — Ciné Nuit

JEUNES TIGRES



Dans la position du diagramme, si les noirs avaient le trait, ils auraient la partie facile : 1... Tb8; 2 a7, Ta8; 3 h7, et ce serait mat tout de suite. Mais les blancs jouent les premiers, ce qui leur permet d'obtenir une finale gagnante de Dame contre Tour. Le premier coup est évident : 1 a7, afin d'interdire la case b8 à la Tour. La suite ne l'est pas moins : 1... Tbl; 2 Ra2, Tb2; 3 Ra3, Rb1, (pour prendre le pion a7, sur l'échec à a2); 4 h7, Tb2; 5 Rb4, Tb2+ (le pion a8 peut être pris, parce que le pion h fait dame); 6 Ra5, Ta2; 7 Rb5, Tb2+; 8 Rc7, Tc2; 9 Rd7, Td2+; 10 Re7, Te2; 11 Rf7, Tf2+; 12 Rg6 (le Roi blanc laisse enfin la 8e traverse à la Tour noire, mais c'est une illusion, à cause de Rg7, qui



MOTS CROISÉS

PROBLEME 2794
HORIZONTALEMENT

- Baie de l'aubépine et du houx. — Château de la vallée de la Loire.
- Où les orages sont fréquents. — Juge d'Israël.
- Mari de Bethsabée. — Ville d'Italie.
- Président d'une loge maçonnique. — Consonnes.
- Bordée de maisons. — Partisan de l'arianisme (pl.).
- Inf. — Pratiquerons une mine.
- Tourner autour en épiait — Pron. pers.
- Tragédie de Voltaire. — Mouvements folâtres.
- Obtient. — Infraction dont la répression est du ressort de la cour d'assise.
- Lèvera, tiendra droit.
- Saint, en espagnol. — Conj. — Monstre ou démon fabuleux des anciens.
- Prén. masc. — Direction.

- Pron. pers.
- Ouverture pratiquée dans le toit d'une maison. — Pauvre homme.
 - En matière de. — Cercueil.
 - Savant mathématicien suisse. — Durillon.
 - Indiquer, marquer. — Champion
 - Singe américain. — Admiration factice et sottise pour tout ce qui est vogue.
 - Bruits. — Pays. — Préf. priv.
 - Edenté, moins une lettre. — Contenant les organes de plusieurs sens (pl.).

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de "ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : \$2.00 — et la Nouvelle clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : \$0.60.

Solution du problème No 2360

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	A	R	O	V	I	D	E	C	A	P	
S	A	T	A	N	E	K	E	R			
T	E	R	N	I	R	P	R	E			
V	A	R	I	E	T	E	S	E	S		
M	A	A	N	S	E	S	O	T	E		
E	L	I	S	E	T	S	E	N			
L	I	S	A	E	D	S	T				
O	D	E	S	U	M	R	H	A			
D	I	R	E	C	T	I	O	N	U	T	
I	T	E	M	E	T	N	A	R	I		
E	E	E	L	L	E	S	R	I	O		
S	P	R	I	S	E	R	I	E	N		

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHÉ

par Chic Young



Les prix des aliments grimpent de 9%

Nouvelle hausse de l'indice des prix à la consommation au mois de juillet

OTTAWA (PC) — Ce sont encore une fois les aliments qui ont été, en juillet, les grands responsables de la hausse générale de 0.8 pour cent de l'indice des prix à la consommation.

Les prix des aliments ont, en effet, grimpé de 0.9 pour cent au cours du mois dernier, principalement à cause d'une nouvelle hausse du prix du bœuf de 2.7 pour cent.

Les autres facteurs importants ayant contribué à la dernière hausse mensuelle des prix ont été l'augmentation de 0.6 pour cent pour l'habitation, 2.2 pour cent pour la lecture et les loisirs, 0.8 pour cent pour les transports.

On note, enfin, une hausse de 0.4 pour cent dans le coût des soins personnels et de l'hygiène et de 0.3 pour cent pour l'habillement et les tabacs et alcools.

11.3 p.c. annuel

Le taux d'inflation des prix à la consommation a maintenant atteint 11.3 pour cent annuel. Ce qui coûtait 60 cents en 1961 coûtait, en juillet 1974, un dollar.

Aliments

Depuis un an, ce sont les prix des aliments qui mènent l'inflation, avec une augmentation de 15.2 pour cent pour le coût des repas pris à la maison et de 21.6 pour ceux mangés à l'extérieur.

Parmi les aliments, le bœuf est encore une fois

le grand responsable de la hausse des aliments, le mois dernier, avec une augmentation de 2.7 pour cent, même si le prix de la viande hachée a baissé, pour le cinquième mois consécutif, pour ce vendre 16 pour cent moins cher qu'en février dernier.

Outre le bœuf, Statistique Canada a noté une hausse de 3.1 pour cent pour le porc, mais une baisse de 1.7 p.c. pour le poisson et de 1.4 p.c. pour la volaille.

Les fruits et les légumes ont présenté des mouvements variés, la baisse du prix des pommes de terre, de la laitue et des bananes ayant composé la hausse du prix des pommes, du céleri, des carottes et des oignons. En moyenne, les prix des fruits et des légumes frais ont baissé respectivement de 1.2 et 1.4 pour cent.

Les produits laitiers ont augmenté de 0.3 p.c., les céréales de 0.5 p.c., les matières grasses et huiles de 1.2 p.c. à cause de la margarine.

Sucre-132 p.c.

Depuis un an, le prix du sucre a augmenté de 132 pour cent, ce qui entraîne la hausse des aliments où il entre comme composant important, comme les confitures et les boissons gazeuses. Pour juillet seulement, le prix du sucre a grimpé de 2 pour cent.

Enfin, pour clore le chapitre des aliments, on note une hausse générale

des aliments congelés et des plats cuisinés.

Après les aliments, les hausses les plus importantes des prix ont été enregistrées aux chapitres de l'habitation 0.6 p.c. et des transports 0.9 p.c.

Depuis un an, les prix pour ces catégories de dépenses ont monté respectivement de 9 et 11.5 pour cent. Par contre, les prix des vêtements, qui progressent actuellement au taux annuel de 10.3 pour cent, n'ont augmenté que de 3 pour cent en juillet, mois traditionnel de soldes.

L'habitation

Au chapitre de l'habitation, outre une augmentation des loyers de 0.3 pour cent et de l'intérêt hypothécaire, les dépenses d'aménagement et d'entretien ont augmenté de 0.9 pour cent.

Ces dépenses à la hausse sont les produits d'entretien, les meubles, les

revêtements de sol, les draps et les rideaux.

Pour ce qui est des transports, les trois-quarts de l'augmentation de 0.8 pour cent en juillet sont dus à une hausse des taux d'assurance - automobile, principalement dans l'Est du pays.

Depuis un an, les prix des voitures neuves a augmenté de 6.5 p.c. et celui de l'essence de 22 pour cent.

Autres

Au chapitre de l'habillement, Statistique Canada note que "la plupart des éléments de ce groupe ont enregistré des augmentations mais les ventes de la mi-été de vêtements de dessus et de vêtements de sport ont modéré la hausse globale du prix de l'habillement" à 0.3 pour cent en juillet.

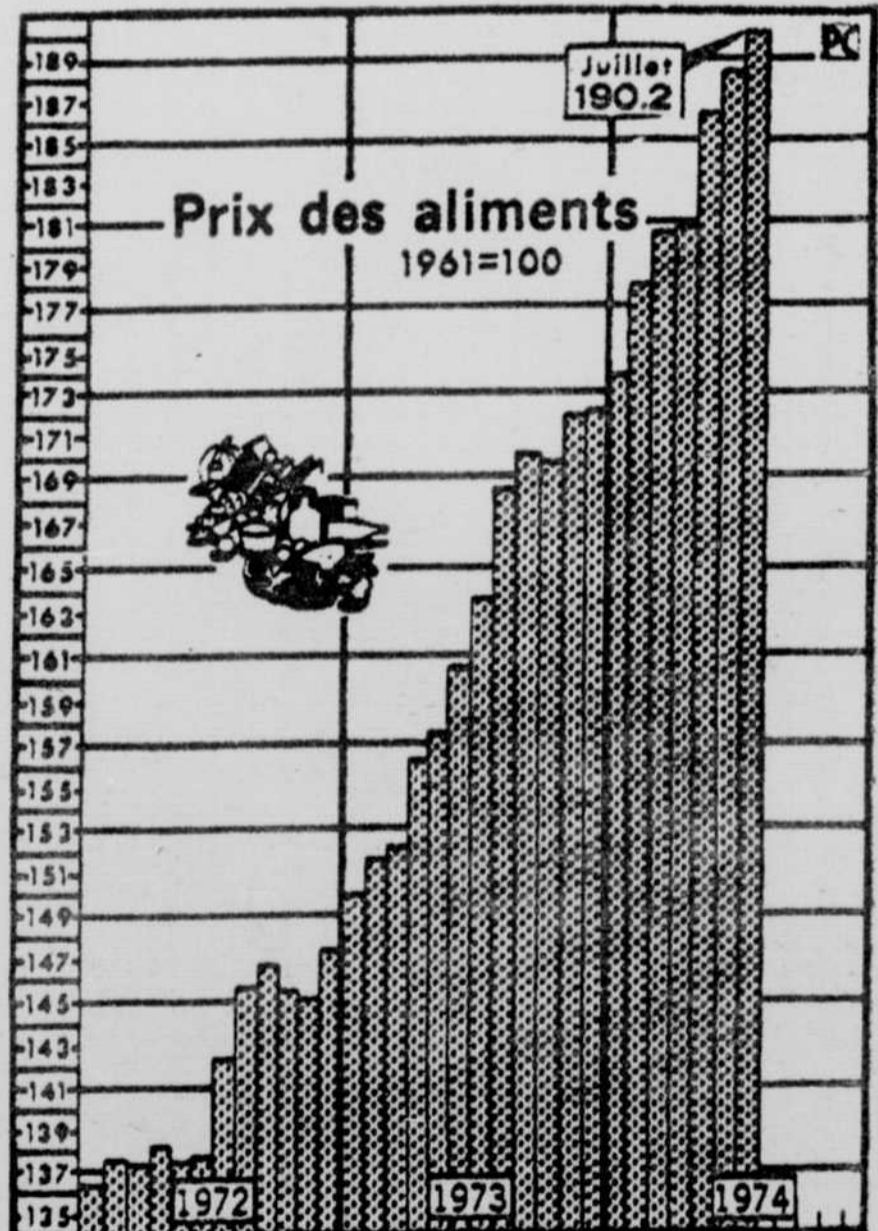
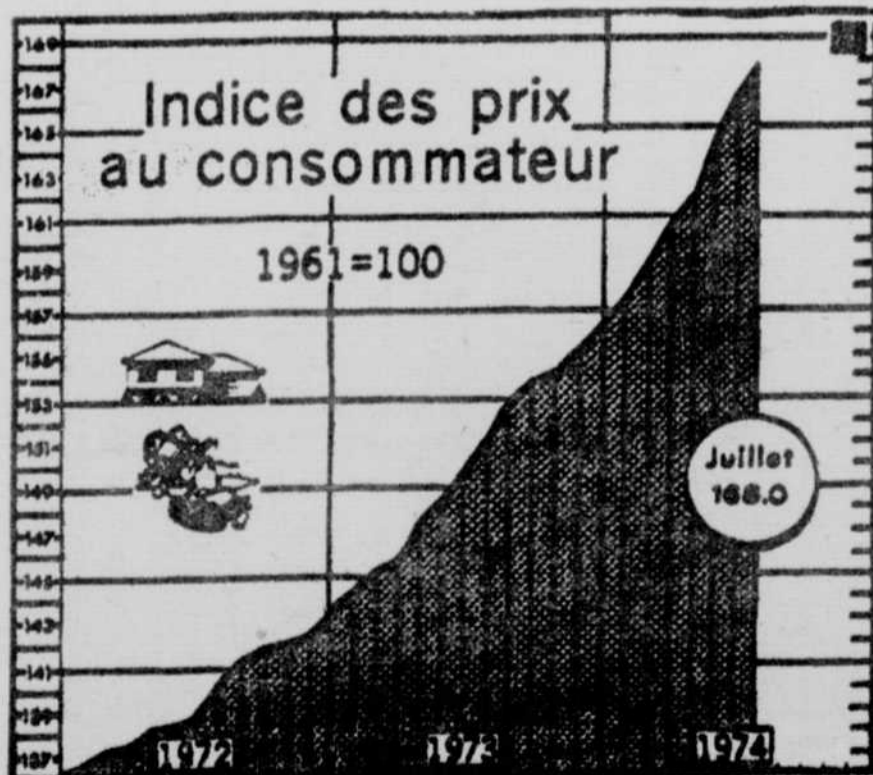
Les chaussures, par contre, ont augmenté de 0.5 pour cent.

Depuis un an, enfin, le coût des soins personnels et de l'hygiène ont augmenté de 3.7 pour cent, les loisirs, la formation et la lecture de 9.2 pour cent les tabacs et les alcools de 5.5 pour cent.

Le mois dernier, le coût de ces diverses dépenses ont augmenté, respectivement, de 0.4, 2.2 et 0.3 pour cent.

L'augmentation de 2.2 pour cent pour les loisirs, la formation et la lecture est presque entièrement attribuable à une hausse du prix des chambres d'hôtel et de motel et à une augmentation du prix d'abonnement aux journaux dans les grandes villes.

Dans le groupe soins personnels et hygiène, les médicaments prescrits ont augmenté de 0.4 pour cent, le savon de toilette, les produits capillaires et les papiers - mouchoirs ayant, eux aussi, subi des hausses.



L'indice des prix à la consommation a connu une hausse générale de 8%, principalement à cause des aliments.

Les prix des aliments ont grimpé de 9% au cours du mois dernier.

Photos historiques d'un président déchu



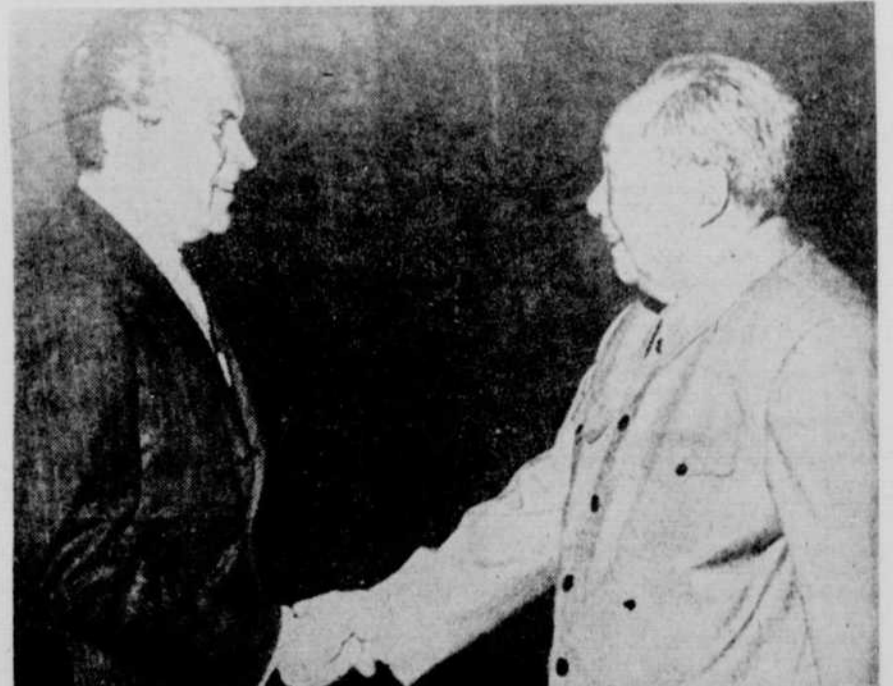
En septembre 1968, Nixon avait été reçu en triomphe par ses partisans de Philadelphie alors qu'il faisait campagne pour sa candidature à la présidence américaine. (téléphoto PA)



Richard Nixon, alors vice-président des Etats-Unis, était aux côtés de Dwight D. Eisenhower lorsque ce dernier fut intronisé président des Etats-Unis, le 20 janvier 1953. (téléphoto PA)



Août 1972, lors de la Convention républicaine à Miami Beach, Richard Nixon et Spiro T. Agnew viennent d'accepter d'être à nouveau candidat à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. (téléphoto PA)



Un moment historique de la carrière de Nixon. Il s'est rendu en Chine en février 1972 pour rencontrer le chef communiste Mao Tse-tung ouvrant ainsi la porte à de nouvelles relations entre les deux pays. (téléphoto PA)

Photos historiques d'un président déchu



En juillet 1969, le président Richard Nixon s'était rendu au Sud-Vietnam rendre visite aux troupes combattantes américaines, notamment celles de la Première division cantonnée à Di An. (téléphoto PA)



C'était le 7 novembre 1962. Après avoir été défait aux élections sénatoriales en Californie, Nixon accusait la presse d'avoir été la cause de sa défaite. "C'est ma dernière conférence de presse" devait-il ajouter. (téléphoto PA)



Le sourire officiel de tout politicien. Cette photo a été prise cette année à la Maison Blanche par son photographe attitré. (téléphoto PA)



Le 23 septembre 1952, Richard Nixon, candidat républicain à la vice-présidence, prononçait une importante allocution à la télévision américaine, pour dénoncer les dépenses excessives du gouvernement. (téléphoto PA)

NÉCROLOGIE

BARRIEAU (Alma Paradis) — A Québec, le 8 août 1974, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alma Paradis, épouse de feu M. Gabriel Barrieau. Elle demeurait au 883, De Bourgeois.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 août à 14 heures. Départ du Funérarium.



1584, Chemin St-Louis à 13-45 heures pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel de Sillery. 9-8 (1 fs).

LEFEBVRE (Simone) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 août 1974, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Simone Lefebvre. Elle demeurait au 30 rue St-Paul, St-Romuald.

Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur : Mme Albertine Martel; ses neveux et nièces : M. et Mme Claude Lefebvre, Mlle Gisèle Lefebvre, M. et Mme Paul-André Lefebvre, M. et Mme Laval Fontaine, M. et Mme Michel Lefebvre.

Les funérailles auront lieu vendredi le 9 août, à 2 h. Départ des salons Claude Morcoux Ltée, 96 rue de la Fabrique, St-Romuald, à 1 heure 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 8-8 (2 fs).

L'HEUREUX (Soeur Ange-Marie) — Au monastère de la Visitation, à Lévis, le 7 août 1974, à l'âge de 79 ans, est décédée Soeur Ange-Marie L'Heureux (Maria).

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 août, à 15.00 hres, à la chapelle du monastère, 62 St-Georges.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté. 8-8 (2 fs).



Concours de beauté ?

C'est un peu ce qu'on pourrait croire en regardant les épouses des premiers ministres du Canada et de Jordanie, Mad. Trudeau et Zaid Rifai (de chaque côté) et la reine Alia, épouse du roi Hussein de Jordanie qui se sont laissées photographiées cette semaine à Ottawa, pendant que M. Trudeau les surveillait à distance.

Le procès du vampire de Nuremberg suspendu

NUREMBERG (AFP) — Le procès du vampire de Nuremberg a été suspendu, jeudi, pour plusieurs mois. L'accusé nécrophage, Kuno Hofmann, un sourd et muet de 41 ans, sans profession, n'a pas été reconnu apte à être traduit en justice et devra subir un long traitement psychiatrique.

Ce n'est qu'après que les experts détermineront s'il peut être tenu pour responsable de ses actes. Le tribunal s'est ainsi rallié à l'avis de deux des trois experts pour qui Hofmann n'était pas en mesure d'être cité en justice. Le troisième expert estimait qu'il jouait constamment la comédie.

Durant les trois premiers jours du procès, Hofmann avait effectivement donné l'impression d'être constamment "absent" et de ne pas se rendre compte que les débats le concernaient. Il est accusé d'avoir tué, le 6 mai 1972, un couple d'Allemands de l'Ouest qui dormaient dans leur voiture, dans une forêt de la région de Nuremberg, et d'avoir sucé le sang de leurs blessures.

REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Mme P. D. 2034 9-8 (1 fs) R.F.O.

MOT CACHÉ

No 1100 : 7 lettres

la circulation

Solution No 1099 — papeterie

A	chaussée	étroit	M	police	T
accès	conducteur	F	maximum	priorité	tour
accident	couper	fermé	moto	prudence	travaux
affiche	courtoisie	feux	N	R	trottoir
agent	D	file	nuît	radar	U
amende	danger	G	O	ralentissement	unique
arrêt	défendu	gauche	obligatoire	responsable	urgence
arrière	départ	H	P	ruelle	V
auto	direction	hauteur	panneau	S	véhicule
autobus	distance	I	passage	sans issue	ville
attendre	doubler	infraction	pente	sens	virage
C	droit	L	permis	signe	vitesse
carrefour	éclairage	limite	piéton	suivre	voie
céder	E	lois	plaque	symbole	Z
chauffeur					zone

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'incrément sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des MotsCroisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	R	U	E	T	C	U	D	N	O	C	A	R	R	E	F	O	U	R	E
2	H	E	M	U	M	I	X	A	M	S	L	F	E	U	U	R	E	T	G	C
3	R	A	C	X	A	P	I	E	T	O	N	G	I	R	D	E	V	A	U	N
4	G	A	U	C	H	E	C	U	T	R	A	E	G	L	S	N	R	I	D	A
5	N	E	L	T	A	N	N	O	L	R	U	E	S	S	E	I	E	E	U	T
6	F	O	O	E	E	R	M	N	I	I	N	E	U	Q	A	L	P	F	M	S
7	T	U	I	D	N	U	R	V	A	C	G	A	F	L	D	A	L	P	E	I
8	R	N	U	T	C	T	R	E	E	P	H	N	C	F	R	A	E	E	S	D
9	N	R	E	E	C	R	I	H	T	C	E	E	E	T	U	N	N	I	U	E
10	P	O	D	G	A	E	C	S	T	I	O	R	D	D	T	A	G	G	L	R
11	E	E	I	D	A	I	R	R	S	B	S	I	D	E	O	N	H	B	E	E
12	R	U	A	T	F	O	A	I	L	E	Y	A	S	N	E	U	A	C	V	R
13	V	R	S	F	C	V	C	I	D	A	M	U	M	E	E	S	B	E	I	E
14	P	I	A	S	A	A	G	O	C	Z	B	E	C	E	N	T	E	L	T	I
15	E	O	L	U	I	A	R	C	U	O	O	I	N	O	N	M	T	I	E	R
16	R	T	X	L	T	S	I	F	T	P	L	N	P	T	R	D	R	A	S	R
17	M	T	I	O	E	D	N	U	N	O	E	S	E	E	L	O	E	R	S	A
18	I	O	I	M	E	U	A	A	P	I	E	R	F	T	I	O	R	T	E	E
19	S	R	U	N	I	Q	U	E	S	R	C	O	U	R	T	O	I	S	I	E
20	E	T	T	T	E	L	U	C	I	H	E	V	P	E	G	A	S	S	A	P

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES

Annonces à la ligne égale: 18c la ligne, (aluminium 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardi et jeudi de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Frais non payés dans les 7 jours après la date de facturation entraînent des frais additionnels.

à PROPOS Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque. Prêts P.M. du Québec courtiers. 688-1624 - soir 626-1913.

1945 30-7 (30 fs) 105

ARGENT A PRETIER en première hypothèque. RESIDENTIEL ou commercial sur immeubles dans le Cote de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Latorce, notaires, 38, Desjardins Québec. Tél.: 522-3813. 1807 15-7 (30 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: taux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Acheterais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198. 2010 7-8 (30 fs) 105

135 Bureaux à louer

Loretteville — Bureaux à louer, édifice neuf, coin Racine et Boul. Valcartier, entièrement chauffés et climatisés. — Tél.: 842-2938 — 842-4886 — 842-4375. 1809 16-7 (30 fs) 135

175 Locaux à louer

Pour magasin, s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1893 23-7 (30 fs) 175

214 Cours Enseignement

COURS commercial bilingue, jour et soir, et secondaire abrégé, cours spéciaux de conversation anglaise. Ecole Bluteau, 473 Canardières. — 524-3215. 1846 19-7 (60 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rintouski. Tél.: 723-6630. 1457 26-8 (1.mer.v.s. au 16-8) 226

247 Réparation, Entretien

SPEED-QUEEN SIMPLICITY
Vente et service

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél.: 529-8479

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques — Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Ent., 282, Lavigneur, Québec 4. G1R 1B2 1685 1-7 (L.Mer.V. au 6-9) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigneur. Tél.: 651-2440. 1918 28-7 (30 fs) 250

256 Services divers

COUTURE - REPRISAGE - TRICOT Mme Léopold Paquet 30 de l'Espérance, Apt 1 B, Québec. 1971 2-6 (12 fs) 256

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue, Loretteville — Logements: 2-3 et 4 pièces, libres immédiatement. Tél.: 842-2938 — 842-4375. 1840 18-7 (30 fs) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces meubles, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038. 1509 12-6 (60 fs) 341

408 Animaux

Chevaux à vendre. Tél.: 842-2938 — 842-4886. 2000 6-8 (30 fs) 408

432 Clavigraphes

E LACOUINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1535 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Aménagement de bureau. 1812 17-7 (30 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1962 1-8 (30 fs) 432

435 Divers à vendre

Fer à vendre (poutres, etc.) — Tél.: 842-2938. 1999 6-8 (30 fs) 435

LA GALERIE D'ART, Ange-Gardien, 6766 avenue Royale, Ange-Gardien. — Tél.: 822-1503. 2002 6-8 (12 fs) 435

Étagères (liots) à vendre s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1894 23-7 (30 fs) 435

MARGARINE Golden et Crémex, \$13.50 la caisse, livraison comprise, bas-cuillettes, \$5.95 le douzaine, nouvelle marque Marie. Mine Bédard: 626-6782. 2001 6-8 (12 fs) 435

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 1799 15-7 (30 fs) 477

450 Machines à coudre

CENTRE SINGER, Place Fleur de Lys. 529-5291

Vente, réparation, location échange, estimation gratuite, à domicile. 1950 31-7 (30 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abattement. Modern Plywood Ltee 74 BOUL. PIE XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911. 1810 17-7 (30 fs) 456

459 Meubles à vendre

Une visite n'engage à rien, meuble 3 pièces, meuble tous styles, pas d'administration. 626-1108, ou 626-7150. 1745 9-8 (24 fs) 459

(470) Pianos à vendre

Nouveau modèle, piano "futuriste", ébène, Shumann, spécial vacances \$849. Tél.: 837-0816. 2025 9-8 (30 fs) 459

477 Tapis-tuiles-prélarts

RENOVATION GB Ent., tapis, prélarts, 118, Bertrand, Ste-Thérèse-de-Lisieux. — Tél.: 661-7654. 2023 9-8 (30 fs) 477

482 Timbres—Monnaies

ACHETERAIS de la monnaie en argent 1966 et moins: 10 cts, 25 cts, 50 cts, moyens 50 à 100%. Argent 1967-1968 à 15%. Dollars 1935, 1936, 1937, 1938, 1940, à \$9, chacun, 1945 à \$45, 1946 à \$35, 1948 à \$310. Toutes autres dates 1967 et moins à \$2.10. U.S.A. cents 1959 et moins: \$1.25 pour une quantité de 100. Édouard Bawolak, 1100 St-Jean (sous-sol), Québec. Ouvert lundi à vendredi 9h à 5h, samedi 9h à midi. Tél.: 694-1620. 1977 4-8 (12 fs) 482

550 Hommes et femmes

Age minimum: 25 ans, pour service téléphonique. Demandez le Directeur du Personnel. S'adresser à: 302, 3e Avenue, Limoilou, Québec, entre 3h et 5h. 1848 19-7 (30 fs) 550

590 Service domestique

Pour ouvrage général dans famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1843 2-8 (30 fs) 590

Cuisinière demandée pour famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1842 18-7 (30 fs) 590

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. Dépositaire de Moto-ski 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. — Tél.: 872-1483. 1684 5-7 (V.S.D. au 8-9) 705

710 Autos à louer

REMPARTS
Location d'autos Inc.
Moyettes, (\$10.00 - jour), Vega, Nova, Chevelle, Duster, à la journée à la semaine, au mois. Spéciaux longs voyages: 1 semaine et plus. L'autre compagnie à Québec. 188, St-Jean, Québec. — Tél.: 529-6362 et 529-4001. 1949 31-7 (30 fs) 710

711 Autos à vendre

Maverick 1971, impeccable, 42,000 milles, \$1475. Tél.: 527-5247. 2024 9-8 (12 fs) 711

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240, Boul. Charest Ouest
681-0671
1690 12-7 (V. au 2-8) 711

- Honda -

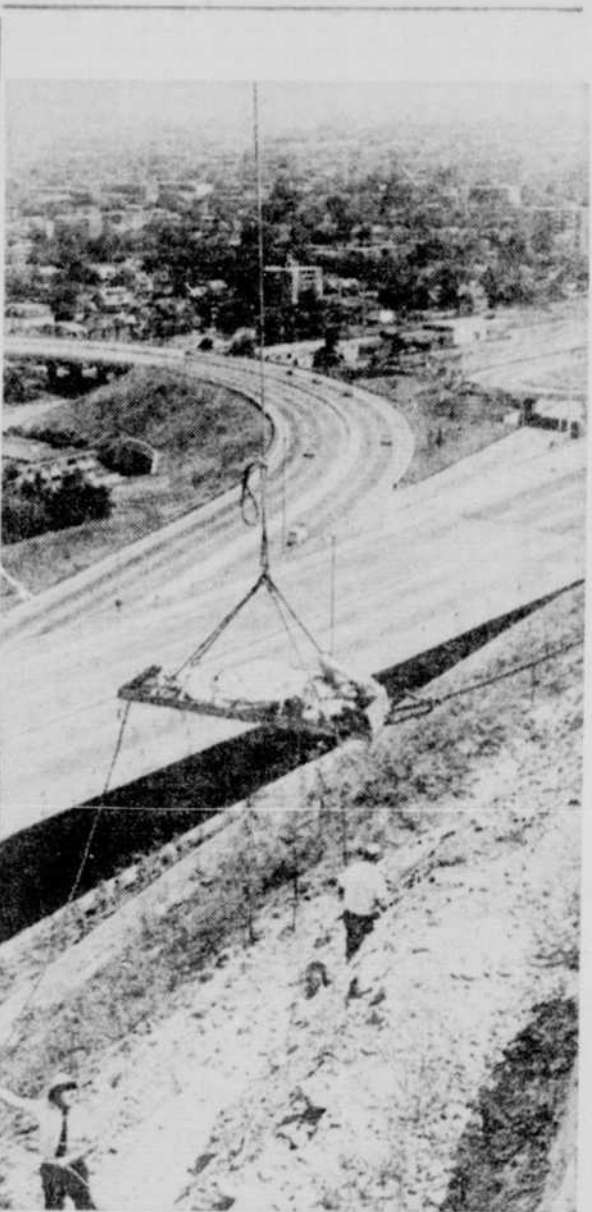
Vente et service
AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.
200 boul. Hamel O.,
Ville Vanier
681-8022
1813 18-7 (V.S. au 10-8) 711

L'ancien chef des Jeunesses hitlériennes est mort

BONN (AFP) — L'ancien chef des Jeunesses hitlériennes, Baldur von Schirach, est mort jeudi à Moselle, sur les bords de la Moselle, annonce la direction de l'hôtel dans lequel il vivait.

Schirach était âgé de 68 ans. Il avait été condamné à 20 ans de prison par le tribunal militaire de Nuremberg, mais avait, en 1966, bénéficié d'une remise de peine, en même temps que l'ancien ministre de l'armement du Reich, Albert Speer. Il avait quitté la prison de Spandau, à Berlin-Ouest, où Rudolf Hess se trouve encore, comme seul détenu, et vivait depuis lors à Kroev.

Selon le propriétaire de l'hôtel "Montréal" où habitait Baldur von Schirach, l'ancien ministre nazi est mort jeudi à 6h GMT sans souffrance, après être resté allité huit semaines, à la suite d'une chute dans sa chambre.



Une femme qui était au Cote d'observation de Sam Lawrence Park de Hamilton a dû être secourue par les pompiers hier alors qu'elle aurait tenté de se suicider. Les policiers ont découvert une lettre de sa main où la malheureuse se trouvait. Cette dernière n'est cependant pas sérieusement blessée. (téléphoto PC)

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

AVIS LEGAL
CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 500-02-011611-749
COUR PROVINCIALE
BECLAWAT LTD
demanderesse

VS
B-VITREE (1971) INC.
demanderesse
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 19 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 35 rue Commerciale est, St-Romuald.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 août 1974.
JEAN BELLAVANCE, H.C.S.

PUBLIC NOTICE
CANADA PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 500-02-011611-749
PROVINCIAL COURT
BECLAWAT LTD
plaintiff

VS
B-VITREE (1971) INC.
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 19th day of August 1974, at 35 rue Commerciale est, St-Romuald.

The said moveables and chattels consisting in: adding machine, filing cabinet, desks, milling machine, etc.
The whole according to law.
QUEBEC August 9th 1974.
JEAN BELLAVANCE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: R-5628
COUR PROVINCIALE
SOUS-MINISTRE
DU REVENU
demandeur

VS
JACQUES FOURNIER
demandeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 21 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi à 1355, Marianne, Ancienne-Lorette.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 août 1974.
JEAN BELLAVANCE, H.C.S.

PUBLIC NOTICE
CANADA PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: R-5628
PROVINCIAL COURT
SOUS-MINISTRE
DU REVENU
plaintiff

VS
JACQUES FOURNIER
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 21st day of August 1974, at 1355, Marianne, Ancienne-Lorette.

The said moveables and chattels consisting in: Truck (Panel '66), car (Chrysler '63), television, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, August 9th, 1974.
JEAN BELLAVANCE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 50-269
COUR PROVINCIALE
MARCEL EMOND
demandeur

VS
JACQUES COTE
demandeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref le 19 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 455, 49e Rue est, Charlesbourg.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 août 1974.
JEAN BELLAVANCE, H.C.S.

PUBLIC NOTICE
CANADA PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 50-269
PROVINCIAL COURT
MARCEL EMOND
plaintiff

VS
JACQUES COTE
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of De Bonis will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 19th day of August 1974, at 455, 49ième Rue est, Charlesbourg.

The said moveables and chattels consisting in: television, lamps, tables, stereo, etc.
The whole according to law.
QUEBEC August 9th 1974.
JEAN BELLAVANCE, B.S.C.

L'Arabie séoudite veut baisser le prix de son pétrole pour éviter une récession mondiale

BONN (AP) — L'Arabie séoudite veut baisser le prix de son pétrole, pour éviter une récession économique mondiale, a déclaré le cheik Ahmed Yamani, ministre séoudien du Pétrole, dans une interview publiée par une revue allemande. "Nous sommes persuadés que les prix du pétrole sont montés plus haut qu'ils n'auraient dû, c'est pourquoi nous préconisons une diminution des prix, a-t-il expliqué.

L'Iran et d'autres pays producteurs, contrairement à nous, sommes persuadés que le gonflement des prix du pétrole fera voler en éclats l'ordre économique mondial et provoquera une récession mondiale", a souligné M. Yamani.

Les pays arabes veulent s'industrialiser grâce à l'aide des pays occidentaux mais, a-t-il souligné, nous ne pouvons pas les menacer en même temps".

Le ministre séoudien n'a précisé ni l'ampleur de la diminution des prix du pétrole préconisée par son gouvernement, ni la date à laquelle elle pourrait entrer en vigueur.

ETATS-UNIS EXCLUS

Selon le cheik Yamani, les Etats-Unis ne figurent pas dans les plans séoudiens de développements. "Par contre, a-t-il dit, l'Allemagne, le Japon, l'Angleterre et la France trouveront un riche terrain d'opérations. Nous considérons les Allemands avec des espoirs particuliers et avec un certain enthousiasme".

A la question de savoir ce

qu'il ferait pour éviter une nouvelle crise pétrolière et normaliser les relations entre pays producteurs et pays consommateurs, il a répondu: "Il est manifeste que les pays producteurs ne veulent pas de dollars pour leur pétrole. L'industrialisation est aujourd'hui le prix du pétrole et quiconque veut du pétrole, doit payer ce prix. Ainsi, la

solution s'offre d'elle-même: technologie moderne et savoir-faire en échange de pétrole".

Gulf Oil of Canada et Irving Oil Ltd auraient démesurément gonflé le prix de l'huile lourde

HALIFAX (PC) — La Commission des services publics de la Nouvelle-Ecosse, dans une ordonnance, estime que deux sociétés pétrolières, la Gulf Oil of Canada et Irving Oil Ltd, ont, depuis février dernier, jusqu'à cette semaine démesurément gonflé le prix de l'huile lourde. La commission, en conséquence, a ordonné des réductions immédiates de prix et le remboursement des sommes excessives arrachées aux clients des deux sociétés.

La commission a expliqué que, plus tôt cette année, les deux sociétés, avaient marqué le gallon d'huile lourde entre 19 et 19.4 cents le gallon alors qu'un taux convenable aurait été de 17.8 cents.

Plus tard, les deux sociétés auraient respectivement porté leurs prix à 22.2 cents et 21.1 cents, excédant ainsi la limite raisonnable de 20.9 cents.

La commission dispose du

pouvoir d'ordonner aux sociétés pétrolières de justifier les hausses qu'elles décrètent lors d'enquêtes publiques, et de décréter des rajustements.

Le mois dernier Les prix de gros ont très fortement augmenté aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Les prix de gros ont très fortement augmenté aux Etats-Unis le mois dernier, où ils ont fait un bon de 3.7 pour cent, a annoncé jeudi le département du Commerce. Cette hausse, la plus forte depuis celle de 6.2 pour cent en août 1972, représente un rythme annuel d'augmentation de 44.4 pour cent. Cette accélération de la hausse des prix de gros — qui n'avaient augmenté en moyenne que de 1.4 pour cent par mois au cours des six premiers mois de l'année, — constitue une mauvaise nouvelle pour l'administration, qui tablait sur un ralentissement de l'inflation durant la seconde moitié de l'année.

Elle traduit en premier lieu une forte hausse des prix agricoles, qui ont augmenté de 6.4 pour cent, après quatre mois consécutifs de baisses. Les matières premières industrielles ont également avancé plus rapidement, de 2.7 pour cent au lieu de 2.2 le mois précédent, en particulier en raison des augmentations des prix du fer, de l'acier et des produits pétroliers.

Ces chiffres sont d'autant plus préoccupants que la hausse des prix agricoles se poursuivra vraisemblablement à un rythme accéléré cet été en raison de la grave sécheresse qui sévit depuis juillet aux Etats-Unis et déjà provoqué des dégâts irréversibles aux récoltes de blé mais surtout de maïs et de soja.



Avis est par les présentes donné que, lors de la séance tenue le 5 août 1974, le Conseil a adopté le règlement No 1049 amendement le règlement de zonage numéro 1401 à l'article 15.3, dans le but: 1) de créer le nouveau secteur de zone PA-31 à même une partie du secteur de zone RC-50 formée par le lot S.F. 107-24 et 2) de créer le nouveau secteur de zone PA-32 à même une partie du secteur de zone RC-50 formée par les lots S.F. 108-13 et 109-24 (Quartier St-Thomas - Projet F.E.C.)

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement, sont convoquées en la salle du conseil de l'édifice Place de Ville, 1000 Route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 7 heures du soir, le 22 août 1974.

A l'heure fixée dans le présent avis, le greffier en présence du maire ou du maire-suppléant ou, en leur absence, d'un conseiller, lit le règlement aux personnes présentes.

Si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement six (6) de ces personnes ou la majorité d'entre elles, si leur nombre est inférieur à douze (12) se présentent et demandent que le règlement soit soumis pour approbation par voie de scrutin à l'ensemble des personnes habiles à voter, visées à l'alinéa précédent, le greffier doit fixer sur le champ le jour du vote à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivants; dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones PB-5, RC-6, CB-18, RC-5, PB-4, IB-2, RA-B-4 et RA-B-5 continues à la zone RC-50 qui fait l'objet du présent règlement, sont admises à voter sur présentation au greffier, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) de ces personnes ou par la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 5ième jour du mois d'août 1974. Le greffier de la ville, NOEL PERRON, avocat



APPEL D'OFFRES
CCP-74-19147
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 27 août 1974

Poste Casavant
(Comté de Saint-Hyacinthe)

INSTALLATION
ELECTRIQUE ET
TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ANNEXE 1974)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A1

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson.
Montréal, le 30 juillet 1974

VILLE DE VANIER AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sousigné Roger Gauvin, greffier de la ville de Vanier, comté de Québec;

QUE le conseil de cette corporation a adopté le 2e jour de juillet 1974, le règlement numéro 638 modifiant le règlement de zonage 516 (enseignes).

QUE le règlement numéro 638 a été adopté par les électeurs propriétaires concernés lors d'une assemblée publique tenue le 11e jour de juillet 1974.

QUE les intéressés peuvent consulter le règlement numéro 638 au bureau de la corporation.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à VANIER, ce 7e jour d'août 1974. LE GREFFIER, Roger GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned Roger Gauvin, clerk of Town of Vanier, Quebec County;

That the Council of this corporation adopted last July 2nd 1974, by-law No 638 amending zoning

That by-law No 638 was deemed approved by the electors owners of properties concerned at a public meeting held on July 11th 1974.

That cognizance of by-law No 638 can be taken at the office of the undersigned.

That the said by-law will come into force according to the law.

Given at VANIER, this 7th day of August 1974. Roger GAUVIN, o.m.a., TOWN CLERK.

VILLE DE VANIER AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1—Que le conseil de la ville de Vanier a adopté le 5 août 1974, le règlement numéro 639 pourvoyant à l'appropriation des deniers suffisants pour couvrir l'excédent du coût des travaux décrétés par le règlement numéro 620 ainsi qu'un emprunt à long terme n'excédant pas six mille six cents dollars (\$6,600.00), pour la canalisation d'une section du ruisseau St-Michel.

2—Que les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du sousigné.

3—Que le Conseil a fixé au lundi 19 août 1974, à sept heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du Conseil, l'assemblée publique à laquelle les électeurs propriétaires d'immeubles imposables sont convoqués, et que là et alors ledit règlement sera soumis aux électeurs et pris par eux en considération conformément à la loi.

Donné à VANIER, ce 7e jour d'août 1974. LE GREFFIER, Roger GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

1—The Council of Town of Vanier adopted, on August 5th 1974, by-law No 639, to borrow the sum of six thousand six hundred dollars (\$6,600.00) to cover excess of cost of duct works ordered by by-law No 620, for canalisation of a section of St-Michel gutter.

2—That cognizance thereof may be taken at the office of the undersigned.

3—That the Council has set Monday, August 19th 1974, at seven o'clock in the evening, where regular Council meetings take place, as the date for a public meeting of electors owners of taxable property and that at this meeting the above mentioned by-law will be submitted for their approval, in conformity with the law.

Given at VANIER, this 7th August 1974. Roger GAUVIN, o.m.a. TOWN CLERK.

Entente entre les puissances industrielles

Partage des fournitures de pétrole dans le cas d'une nouvelle crise pétrolière

WASHINGTON (PA) — Les représentants des 12 plus importantes puissances industrielles du monde sauf la France, ont accepté de recommander à leurs gouvernements d'approuver un plan visant au partage des fournitures de pétrole dans le cas d'une nouvelle crise pétrolière.

Ce plan consisterait à partager tous les stocks disponibles et la production locale de ces pays. Il

a été élaboré par le groupe sur l'énergie, formé à Washington en février dernier.

"Il ne s'agit pas d'entrer en conflit avec des pays producteurs", a précisé le secrétaire d'Etat adjoint, M. Thomas Enders, chargé des affaires économiques, au cours d'une conférence de presse. "Il s'agit d'aider les consommateurs à éviter une bagarre sur les prix, d'éviter des tensions politiques".

Les 12 pays intéressés sont les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'Irlande et les trois pays du Bénélux. La France, on le sait, a refusé de faire partie de la commission sur l'énergie et de ce fait, ne participerait pas au partage des stocks et de la production.

On estime que la crise de l'énergie a réduit la croissance américaine de \$20 milliards et augmenté de 500,000 le nombre des chômeurs. Pour l'ensemble des pays industriels consommateurs, a précisé M. Enders, le déficit de la balance des paiements atteindra de \$50 à \$60 milliards en 1974.

En cas de nouvelle crise, les 12 pays s'engageraient à réduire leur consommation de sept à dix pour cent. Dès l'accord conclu, ils s'engageraient également à augmenter leurs stocks.

On estime que la production des 12 pays concernés est actuellement

de 13 millions de barils par jour et que leur consommation est de 38 millions de barils, ce qui

laisse un déficit de 25 millions de barils par jour.

Le groupe de l'énergie,

qui s'est déjà réuni à sept reprises depuis sa constitution, il y a six mois, se réunira de nou-

veau en septembre et sans doute en octobre. C'est alors que l'accord devrait être conclu.

Au coût de \$800 millions

Mobil Oil veut prendre le contrôle de Marcor

NEW YORK (AFP) — Mobil Oil, la seconde compagnie pétrolière des Etats-Unis, s'appuie à payer plus de \$80 millions pour prendre le contrôle de Marcor, maison-mère de Montgomery Ward

ainsi que de ses emballages. Si le département de la Justice ne s'oppose pas à l'opération, il s'agira de la transaction en espèces la plus élevée effectuée jusqu'à présent pour une prise de contrôle.

Selon un accord auquel Mobil et Marcor ont parvenu, Mobil lancera une offre publique d'achat pour une partie des actions ordinaires et privilégiées de Marcor au prix unitaire de \$35 et \$70 respectivement, représentant un total de 17,250,000 voix.

Mobil, qui possède déjà \$1,135,000 actions ordinaires de Marcor, parviendra ainsi à contrôler 54 pour cent des intérêts de cette dernière.

Marcor, qui se place au septième rang aux Etats-Unis pour la distribution au détail selon la liste établie par Fortune, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de \$4,08 milliards et des bénéfices de \$96,7 millions. Mobil, de son côté a réalisé en 1973, un chiffre d'affaires de \$12,97 milliards et \$842,3 millions de bénéfices.

PRENEZ AVIS que la Compagnie de Transport F.L.S. Lachance Inc., ayant son siège social au 79-A de la Colombie-rouge à Québec, fera une demande à la Commission de Transport du Québec en vue de renouveler son permis de transport numéro : 3534-A servant les nouveaux taux qui seront déposés au greffe de la Commission de Transport, et toute personne qui désire faire opposition à cette demande, devra le faire dans les quatre jours de la date de la dernière parution dans les journaux.

GERMAIN DUMAS, AVOCAT.

AVIS

PRENEZ AVIS que Transport d'Anjou Inc. C.P. 430, Rivière-du-Loup, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation spéciale suivante :

Location à long terme (5 ans) de Transport International Pool Québec Ltée dossier 782 DY-2. Les remorques de marque Trail Mobile 1974 dont les numéros de séries sont les suivantes : 1-208-006, 1-208-007, 1-208-008, 46-0011, 46-0013, 46-0014.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les (4) jours suivant la première parution dans ce journal.

Transport d'Anjou Inc.



AVIS PUBLIC (No : 991-1-1375)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e — QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance spéciale du 7 août 1974, a adopté le règlement no 991, amendement au règlement no 251 déjà amendé, de la façon suivante : L'article 4 est amendé pour ajouter le numéro de plan 74-D-5756 préparé par M. Jean-Louis Demers, arpenteur-géomètre, en date du 5 août 1974 et concernant la modification des zones B-1-Y, C-11-Y et C-19-Y (modifiées) en vue de créer la nouvelle zone CD-1-Y.

NOTE EXPLICATIVE :
La zone CD-1-Y est bornée au nord par le chemin de fer Canadien National, à l'est par la 3e Avenue ouest, au sud par la 55ième Rue ouest et à l'ouest par la 4ième Avenue ouest. La hauteur maximum permise est de 50 pieds.

2e — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le présent règlement, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, et dans les zones contiguës, s'il y a lieu, d'approuver ledit règlement no 991 ou de demander qu'il leur soit soumis pour approbation par voie de scrutin, soit et a été fixée au 15 août 1974, à 7:00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg.

3e — QUE les propriétaires d'immeubles situés dans une ou la totalité des zones affectées par le présent règlement seront admis à voter lors de l'assemblée publique précitée, sur présentation au Greffier de la Cité, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) électeurs propriétaires des zones contiguës, ou par la majorité d'entre eux si leur nombre est inférieur à 24, dans quelque zone parmi d'icelles, le tout conformément à l'article 426, paragraphe C, de la Loi des Cités et Villes de la Province de Québec.

4e — QUE, lors de cette assemblée, si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement no 991, six (6) électeurs propriétaires d'immeubles situés dans les zones B-1-Y, C-11-Y et C-19-Y actuellement en vigueur, présents et habiles à voter, demandent que ce règlement soit soumis pour approbation, par voie de scrutin, aux électeurs propriétaires d'immeubles imposés situés dans lesdites zones, le Greffier de la Cité fixera le jour de ce scrutin à une date appropriée, dans les quarante (40) jours suivants, et que dans le contraire ledit règlement no 991 sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Charlesbourg, ce 9 août 1974.
Le Greffier de la Cité :
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

PUBLIC NOTICE (No : 991-1-1375)

PUBLIC NOTICE is, hereby given that :

1e — THE Municipal Council of the City of Charlesbourg, at a meeting held August 7, 1974, has adopted bylaw no 991 amending bylaw no 251 and its amendments, as follows : Article 4 is amended to add the number of partial plan 74-D-5756, dated August 5, 1974, by Landsurveyor Jean-Louis Demers, and concerning modifications to zones B-1-Y, C-11-Y and C-19-Y in order to create the new zone CD-1-Y.

EXPLANATORY NOTE :
The zone CD-1-Y is situated at the south of the Canadian National Railway, and is bounded to the east by 3 west avenue, to the south by 55 west street and to the west by 4 west avenue. The height permissible in this zone is 50 feet.

2e — THAT the public meeting, to enable persons who are enrolled of property on the evaluation roll in force, with taxable property in the territory specified by this bylaw and if they be physically competent and are of legal age and be Canadian citizens, to approve by law no 991 or to demand that it be submitted for approval by referendum, has been set for 7:00 p.m. on August 15, 1974, in the Charlesbourg City Hall.

3e — THAT owners of property in one or more of the zones affected by the said by-law, will be admitted to vote during the proposed meeting upon presentation to the City Clerk within the five (5) days following the date of the publication of this notice, of a petition signed by at least twelve (12) electors owners of property in adjacent zones or by their majority if their number is less than twenty-four (24) in zones among them, the whole in conformity with Article 426, paragraph C of the Cities and Towns act of the Province of Québec.

4e — THAT during this meeting if within the hour following the end of the reading of By-law 991 six (6) electors owners of property situated in zones B-1-Y, C-11-Y and C-19-Y presently in force, present and eligible to vote demand that this bylaw be submitted for approval by referendum to the electors owners of taxable property situated in said zone, the City Clerk will set a polling day on an appropriate date within the forty (40) days that follow, and if contrary, the said by-law 991 will be deemed approved by the electors.

Charlesbourg, August 9, 1974.
The City Clerk :
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS

643 avenue du Cénacle
Beauport, Québec



APPEL D'OFFRE

(R.O. - 07-7475)

La Commission Scolaire Régionale d'Orléans recevra jusqu'à quatorze heures (14:00) le vingt-sept (27) août des soumissions sous enveloppes scellées pour la vente d'une grange en bois, de deux (2) étages, sise sur les terrains de la Polyvalente Mont Ste-Anne, au 10,975 boulevard Ste-Anne, à Beauport.

CARACTERISTIQUES DE LA GRANGE PRE-CITEE

- 1* Construction en bois de deux (2) étages;
- 2* Superficie : 100 pieds de longueur par 35 pieds 4 pouces de largeur;
- 3* Fondation de béton.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le vingt-sept (27) août 1974 à quatorze heures (14:00) aux bureaux de la Commission Scolaire Régionale Orléans, au 643 avenue du Cénacle, à Beauport.

Les soumissionnaires sont invités à se procurer les documents nécessaires ainsi que toute information utile au Service de l'Équipement de la Commission Scolaire Régionale Orléans, 643 avenue du Cénacle, Beauport — téléphone : 667-1250.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié par une banque à charte ou une Caisse Populaire Desjardins égal ou supérieur à dix pour-cent (10%) du montant de la soumission.

La Commission Scolaire Régionale Orléans ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Beauport, ce septième (7e) jour d'août 1974.

CLAUDE DAUPHINAIS
Secrétaire Général



Transports Transport
Canada Canada Région des Laurentides
Marine Marine District de Québec

AVIS A LA NAVIGATION

Numéro : Q-49 Le 24 juillet 1974

**FLEUVE ST-LAURENT, RIVE NORD
POINTE DES MONTS A RIVIERE SAGUENAY
BETSAMITES (BERSIMIS)**

Feux à être supprimés

On projette de supprimer définitivement, le 1er novembre 1974, les feux d'alignement de Betsamites (Bersimis), nomenclature des feux "Atlantique 1974" No 1727 — 1728 (48° 56' 09" N., 68° 38' 29" W. env.).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Carte (qui sera touchée) 1210.

JACQUES AUGER,
Gérant de District,
Service de la Marine,
101, boul. Champlain,
Québec — Qué.
G1K 4H9

MONTREAL

TITRES LES PLUS ACTIVES
INDUSTRIELLES
Par la Presse Canadienne

TITRES Ventes haut bas ferm. chg.

Alcan	13000	830%	30	20	+ 3
Price	10000	814%	14	14	+ 3
CP Lwr	1000	815%	10	10	+ 3
Pac Corp	6000	813%	11	10	+ 3
IU Int Crp	6225	810%	21	22	+ 3
Int Nickel	507	828%	27	27	+ 3
Vibiger Shw	5000	820%	20	20	+ 3
Webb Knapp	5000	80	25	23	+ 10
IAC	4745	815%	15	14	+ 3

MINES

MH Laurier	17000	65	65	65	- 6
Roy Jk	4200	74	72	72	- 1
Royal Agas	37000	125	105	120	+ 10
N A Agas	20000	42%	44	43	+ 1
Texacoil M	21000	35	21%	23%	- 3%

COTATIONS INDUSTRIELLES
Cours transmis par la Presse Canadienne

TITRES Ventes haut bas ferm. chg.

Alcan	13000	830%	30	20	+ 3
Price	10000	814%	14	14	+ 3
CP Lwr	1000	815%	10	10	+ 3
Pac Corp	6000	813%	11	10	+ 3
IU Int Crp	6225	810%	21	22	+ 3
Int Nickel	507	828%	27	27	+ 3
Vibiger Shw	5000	820%	20	20	+ 3
Webb Knapp	5000	80	25	23	+ 10
IAC	4745	815%	15	14	+ 3

Anglo-Cn	1000	82%	20%	20%	+ 3
Argus C Pr	1000	812%	10%	10%	+ 3
Bank MH	2000	809%	10	10	+ 3
Bank NS	2000	809%	10	10	+ 3
Bank CN	1000	807%	10%	10%	+ 3
Hq Pw Cap	200	814%	10%	10%	+ 3
Heli Canad	1000	845%	40%	40	+ 3
Heli H Pr	300	845%	40	40	+ 3
HM RT A	300	810%	10%	10%	+ 3
Iombroder	300	200	200	200	
IP Can	2400	814%	14	14	+ 3
Kroyan A	2000	811%	10	10	+ 3
Hic Forest	300	811%	10%	10%	+ 3
Hisco	2000	849%	40	40	+ 3
Catbecast	300	200	200	200	
Calgary P	600	822%	22	22	+ 3
C. Com	14000	811%	11%	11%	+ 3
CS L Pr	500	875%	40%	40%	+ 10
C Co L	2000	804%	10%	10%	+ 3
C Imp Bank	300	824%	24%	24%	+ 3
CLL	400	822%	22	22	+ 3
C Javin	2000	809%	9%	9%	+ 3
CP Invs W	400	825%	25%	25%	+ 3
Can Tire A	500	829%	29%	29%	+ 3
Catron	800	829%	29%	29%	+ 3
CP Lwr	1000	815%	10%	10%	+ 3
CP Lwr	1000	815%	10%	10%	+ 3
Can Oil	200	200	200	200	
Celanese	1000	90%	6	6	- 4
Cent Dyn	700	70	70	70	- 4

FRUITS ET LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Bleuets: \$6.00 pour 12 chopines; \$8.00 le 11 pintes.

Framboises: \$6.00 à \$8.00 12 chopines.

Groseilles: \$7.25 à \$7.50 pour 12 chopines.

Pommes: MacIntosh, \$7.00 à \$7.50 le boisseau; Cloves \$5.00 le boisseau; jaunes transparentes, \$1.00 à \$5.00 le boisseau.

Betteraves: \$1.00 pour 12 paquets: \$4.00 pour 50 lbs.

Ble d'Inde: .45 à .55 la doz.

Brocoli: \$4.00 à \$4.50 pour 12 paquets.

Carottes: \$1.00 pour 12 paquets; mini-carottes, \$4.00 pour 20 cellos de 12 onces, \$4.00 pour les sacs de 50 lbs.

Céleri: \$5.00 à \$6.00 le 24.

Choux verts, \$1.50 à \$1.75 pour 16; rouges, \$2.00 la doz.

Choux chinois: \$4.50 la doz; Savoie \$3.00 à \$3.75 la doz.

Choux-fleurs: \$5.00 à \$5.50 la doz.

Chicorée-escarole \$1.75 à \$2.00 pour 12.

Ciboulette: \$1.50 la doz. de paquets.

Concombres: \$3.00 à \$3.25 pour six doz.

Courges-Zucchini: \$1.75 à \$2.00 le 20 lbs.

Echalotes: \$0.75 la doz. de paquets.

Epinards: \$3.00 à \$3.25 pour 12 cellos de 10 onces.

Fèves: jaunes, \$3.00 à \$3.50 pour 20 lbs; vertes, \$3.00 à \$3.50 pour 20 lbs.

Gourmandes: \$3.00 le 25 lbs.

Laitue: frisée \$1.75 à \$2.00 pour 24; Boston et Romaine, \$2.25 à \$2.50 pour 16; iceberg, \$3.50 à \$4.00 pour 18.

Persil: \$1.00 pour 12 paquets.

Piments: verts, \$5.00 à \$6.00 le minot.

Poireaux: \$1.00 à \$1.25 la doz.

Pommes de terre: nouvelles, \$2.00 à \$2.25 le 50 lbs.

Radis: \$3.50 à \$4.00 pour 3 doz. de paquets; \$3.25 à \$3.50 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga: \$3.50 à \$3.75 le 50 lbs.

Tomates: rouges de champ: \$3.75 à \$4.00 le 20 lbs; roses de champ: \$4.25 à \$4.50 le 20 lbs.

Bénéfices nets

Aquitaine Co. of Canada Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$11,374,000, soit 55.1 cents par action, comparativement à \$6,997,000 ou 33.9 cents pour la même période l'an dernier.

CAE Industries Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices trimestriels de \$687,000, soit 33 cents par action, comparativement à \$589,000 ou 28 cents par action pour la même période en 1973.

Cavert Gas and Oils Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$6,529, comparativement à \$2,431 pour la même période l'an dernier.

Canadian Cannery Ltd: 31 mai 1974. Exercice financier complété. Bénéfices déclarés de \$2,808,000, soit \$2 par action comparativement à \$2,232,000 ou \$1.59 l'an dernier.

Canadian Manoir Industries Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$1,113,029, soit 67 cents par action, comparativement à \$558,521 ou 34 cents pour la même période l'an dernier.

Consumers Glass Co. Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$3,006,000 ou \$1.20 par action, comparativement à \$857,000 ou 34 cents pour la même période l'an dernier.

Delta Benco Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$68,000, soit 9.6 cents par action, comparativement à un déficit de \$236,000 ou 33.3 cents pour la même période en 1973.

Falconbridge Nickel Mines Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$22,822,000, soit \$4.61 par action, comparativement à \$19,849,000 ou \$4.01 pour la même période en 1973.

G and H Steel Industries Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$2,114,153, soit \$1.90 par action, comparativement à \$333,308 ou 33 cents en 1973.

Hugh Russel Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$9,273,000 soit \$3.58 par action, comparativement à \$2,180,000 ou 85 cents pour la même période l'an dernier.

Inasco Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$12,714,000 soit \$1.30 par action, comparativement à \$12,129,000 ou \$1.24 pour la même période l'an dernier.

Jannock Corp. Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$3,890,000 ou 89 cents par action comparativement à \$3,738,000 ou 81 cents pour la même période en 1973.

Madeleine Mines Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$2,536,000 soit 53.9 cents, comparativement à \$1,540,000 ou 32.7 cents pour la même période en 1973.

H. Paulin Co.: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$492,000 soit 47 cents, comparativement à \$388,900 ou 37 cents pour la même période l'an dernier.

Reeves MacDonald Mines Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$806,000, comparativement à \$153,101 déficit pour la même période l'an dernier.

Royal Trust Co.: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$786,000, comparativement à \$938,000 pour la même période en 1973.

Steeley Industries Ltd: 30 juin 1974. Bénéfices semestriels de \$1,269,472 soit \$1.34, comparativement à \$661,052 ou 70 cents en 1973.

JUNIOR INDUSTRIELLES

TITRES Ventes haut bas ferm. chg.

Amb Db	1000	120	100	120	+ 16
Amn	1000	110	110	110	+ 6
Amn Stand	1000	115	110	110	+ 5
Berncan	1000	120	110	120	+ 5
Com Hohl	2000	70	60	60	+ 7
Domon	725	625	425	425	- 20
Profac	300	70	70	70	+ 7
Reprox	325	110	100	110	+ 10
Spall Div	1000	110	110	110	- 4
SparCap	500	30	20	20	- 2
T. Louby	1000	200	200	200	- 40

MINES et PETROLES

Abnib A&B	2000	105	105	105	- 2
Amn Eagle	1000	10	10	10	- 10
Amn	1000	10	10	10	- 10
Beaver	10000	215	215	215	+ 1
Bellechs	1000	20	20	20	+ 1
Bison Pet	8200	600	445	490	+ 5
Cabot	1700	42	42	42	- 2
Capri	1000	110	110	110	- 8
Chibex	11000	180	100	100	- 8
Chib Cop	2000	22	22	22	+ 1
Con Quest	2000	8	8	8	- 2
Con Dev	2000	25	25	25	+ 2
C Sum	1000	25	25	25	+ 1
Ducros	2000	15	15	15	+ 2
Dumont	1000	22	22	22	+ 1
Dyn Mo	1000	25	25	25	+ 2 1/2
Falinger	2000	22	22	22	+ 1
Flint Bk	800	30	30	30	- 4
Fort N	4000	88%	8%	8%	+ 1/2
Gaspé Q	1000	121	121	121	- 1
Gasp Q R	3000	5	5	5	+ 10
Golbey	700	410	400	410	+ 30
Gold Hk	5000	20%	20%	20%	- 3 1/2
Grandroy	1000	6%	6%	6%	- 3 1/2
In Norv	10000	29	29	29	+ 3
Invictus	3000	39	39	39	+ 1
Jumbo	2000	25	25	25	- 1
Kelle	700	37	37	37	+ 4 1/2
Klenz	3000	440	420	420	- 5
Limeria	18400	108	102	107	- 3
Lynx CRX	300	49%	49%	49%	+ 1/2
Medn m	8000	81	82	82	- 3
Mal Hygd	1000	215	215	215	- 15
Masval	10500	32	31	32%	- 3 1/2
McIntyre	100	80%	30%	30%	+ 1 1/2
Menorah	10000	21	20%	21	+ 1
Mt Laur	170000	65	65	65	- 5
Mt Jamie	9000	22	22	22	- 3
Musoch	4000	47	45	45	- 4
N Inco	2000	70	70	70	+ 4
Nocona	1000	44	44	44	- 1
NA Abn	28000	49%	44	47	+ 1
NA Res	1000	19	19	19	+ 1
Nordore	3700	62	62	62	- 20
Phoenix	300	250	250	250	- 20
Que Fxld	3000	80	80	80	- 1
Que Uran	1500	28	28	28	- 1
Quebec	2000	47	45	45	- 1
Proz Avas	27000	125	105	100	+ 10
St Lucie	10000	23	22	22	+ 3
St Ruck	40000	74	72	70	- 3
Somax	10000	140	140	140	- 1
Strad 3	10000	101	95	100	- 6
Sturzon	1000	40	40	40	- 1
Tacami	21000	35	21%	21%	- 3 1/2
Talman	1000	16	16	16	- 1
Terrord	1000	20	20	20	- 5
Troost C	200	375	100	100	- 1
Viking Res	800	265	260	260	- 30
W. O. Mn	7000	30	30	30	- 2

Total des ventes Industrielles 197,807; mines et pétroles 800,341.

FONDS MUTUELS

ACUM MEMBRES

Off. Dom

Acumond	1.05	1.10
AGF Japan	4.92	5.46
AGF Special	1.98	1.98
All-Cdn Compound	5.24	5.70
All-Cdn Dividend	5.47	5.95
All-Cdn Energy	5.20	5.85
All-Cdn Revenue Growth	2.90	4.01
All-Cdn Venture	2.82	2.80
All-Cdn 4000	3.40	3.40
American Growth	2.05	4.24
Canada Cumulative	3.94	4.50
Canada Growth	4.75	5.18
Canada Energy	10.04	12.08
Cdn Investment	4.24	4.70
Cdn Security Growth	4.80	5.24
Cdn Trustfund	4.41	4.80
Canax Fund	9.14	9.61
Canax Bond Fund	8.21	9.00
Canax International	9.69	7.98
Canax Mortgage	10.00	10.10
Corporate Investors	5.40	5.60
Corporate Investors Stock	4.16	4.57
Katon Commonwealth	11.87	11.87
Katon Growth	7.76	7.76
Katon Income	4.54	4.54
Katon International	5.14	5.14
Katon Leverage	2.18	2.81
Katon Venture	2.04	2.64
Katon Viking	4.50	4.50
GIS Compound	7.77	7.77
GIS Income	2.96	2.66
Growth Equity	5.95	6.54
Guardian Enterprise	82	91
Guardian North American	2.81	3.69
Guardian Resources Energy	2.08	2.29
Guardian Security Income	9.54	10.49
Guardian World Equity	4.55	4.76
Investors Growth	10.38	11.56
Investors International	4.71	5.15
Investors Japan Growth	6.46	6.46
Investors Mortgage	1.80	5.20
Investors Mutual	5.01	5.47
Investors Retirement	4.58	5.44
Mutual Accumulating	5.30	6.04
Mutual Income	4.78	—
Natural Resources	4.04	4.44
Planned Resources	3.94	4.00
Pre et Revenue American	6.02	7.28

NON-MEMBRES

Associac	58	—
Associate Investors	5.44	5.49
Beaubron	4.40	4.80
Cambridge Growth	6.00	7.00
Cardinal	2.04	2.04
Cdn Souther	4.28	4.28
Capital Growth	7.40	8.60
Chase Fund	5.46	5.97
Collective Mutual	4.40	4.82
Competitive Capital	3.80	4.20
Domestic Compound	5.77	6.21
Dreyfus Inc	8.67	9.50
Desjardins Canadian	6.00	7.20
Desjardins Hypothec	4.25	—
Desjardins International	5.81	6.28
Desjardins Obligations	4.50	4.70
Desjardins Quebec	3.70	—
Desjardins Spec	2.81	4.15
Dixon, Kroggett	6.24	6.24
Entravest Investment	6.62	6.92
Executive Fund Cda	6.94	5.94
Executive Intl Div	1.40	1.88
FFidelity trend	10.21	18.81
Heritage	1.70	1.85
Industrial Equity	4.60	5.10
International Growth	14.00	16.15
International Energy	2.24	2.40
International Growth	4.90	5.38
International Income	5.71	4.08
Keystone Cda	5.00	5.04
Keystone Cust K2	14.24	14.85
Keystone Cust S3	16.25	17.80
Keystone Cust S4	5	2.20
Keystone Polaris	2.40	2.62
Lexington Research	11.28	12.23
Manhattan	2.62	2.86
Marborough	4.20	4.65
Natrevco	12.10	14.46
NW Equity	4.26	4.46
NW Canadian	4.94	5.43
NW Growth	3.90	4.32
One William Street	12	15
Oppenheimer	5.23	5.61
Pacific Dividend	4.05	4.40
Pacific US	2.94	—
Proton Mutual	6.71	6.5 1
P H and N Fund	10.46	10.47
P H and N Cdn	7.23	7.37
P H and N Bond	16.81	10.92
P H and N RIFSP	19.73	10.91
Principals Growth	5.70	4.96
Principals Venture	2	

CAVALCADOUR

Différentes races de chevaux

En collaboration avec Michel Godreau

tour d'horizon sur les différentes races de chevaux.

Tout d'abord, un cheval très en faveur dans le monde équestre en

Pour compléter cette série d'article sur le sport équestre en général, j'ai cru bon de présenter cette semaine un et d'un étalon arabe. On

le rencontre surtout dans les concours hippiques de style anglais où l'on admire grandement ses performances et sa magnifique conformation.

On le voit aussi sur les grandes pistes de courses où son énergie et sa vitesse en font un véritable champion.

Pour suivre, voici le père de toutes nos races chevalines : l'Arabe. — L'Arabe résulte de siècles de croisements dans les déserts Arabie. C'est la plus ancienne race de chevaux. L'Arabe est reconnu pour son endurance et sa faculté à survivre pendant de longues et pénibles privations.

Le Quarter-Horse fut le premier cheval à habiter en Amérique du Nord. Ces chevaux sont très ramassés, très musclés et qui pouvaient battre, à l'époque, tous les chevaux sur la distance d'un quart de mille, d'où leur nom. Il est d'un caractère très doux et doué d'une très grande intelligence. C'est pourquoi, il convient aussi bien à la course, à l'équitation et aux spectacles équestres.

L'Américain Saddle est d'origine typiquement américaine. Il a d'abord été sélectionné pour faire un cheval de selle. Il est gracieux, intelligent et doux, si bien que l'on

prétend que c'est le plus beau cheval du monde.

Le Palomino est une autre race qui a été sélectionnée aux Etats-Unis. Sa robe est toujours de couleur or, avec la crinière et la queue blanches ou argentées.

Ce cheval est employé comme cheval de selle et on le rencontre souvent dans les spectacles équestres.

Le Standardbred, contrairement aux autres chevaux déjà énumérés, est peu populaire comme cheval de selle. On l'emploie surtout dans les courses, qui jouissent d'une très grande popularité en Amérique du Nord. Il est issu d'un croisement entre le Thoroughbred anglais et le Morgan.

CONCOURS HIPPIQUE A VENIR

Cette fin de semaine, soit les 10 et 11 août, aura lieu, à l'occasion de l'Exposition régionale de Trois-Rivières, un concours de selle anglaise, au Colisée de l'endroit.

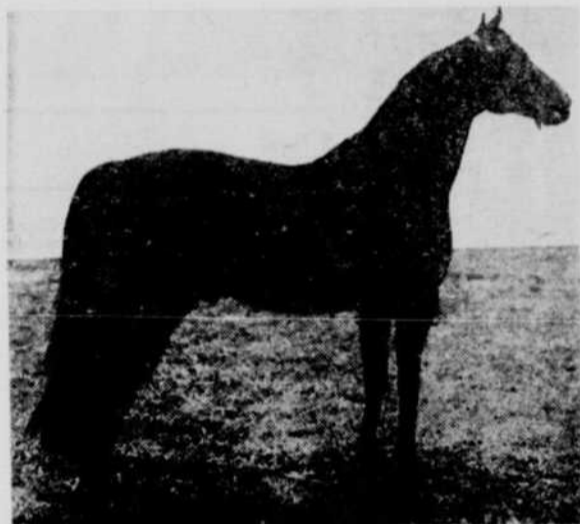
Le 18 août, concours complet au Club Eques-

te de Québec, à Valcartier.

Les 24 et 25 août, concours de la Ferme du St-Laurent, Ste-Croix.

Les 7 et 8 septembre, concours hippique Expo-Québec.

Du 15 au 23 novembre, Royal Winter Fair, Toronto.



No 1: Le Thoroughbred



No 2: L'Arabe

Ecurie

BELLE-CHASSE

231, rue du Fleuve (Route 2)
BEAUMONT

- Cours d'équitation à tous les niveaux
- Stale (box) pour location
- Entraînement des chevaux pour concours

Vente de chevaux

Rencontrez :

M. YVES LEMELIN (Prop.)
837-1665 833-4693

à loisir

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES

dimanche dans

à propos

1-728-3413

Ecurie Lafontaine

Route #5 Dosquet
HEINZ SCHUPBACH, PROP.

- Cours d'équitation (selle anglaise)
- Stale (box) pour location
- Dressage de chevaux

Salon Équestre ENR.

La maison du cheval à Québec

Exclusivité de la selle **Zaldi**

HEURES D'AFFAIRES :
Lundi au samedi : 9h. 30 à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi soir : 7h. à 9h. p.m.

STATIONNEMENT sur le terrain de l'église S.V.P.

Paul Rochette 651-5850
808, route de l'Église, Ste-Foy

COURS D'EQUITATION

Sol — Obstacle — Entraînement

SELLE ANGLAISE

Location de stale (box)

Semaine intensive de cours

Débutant fin juin jusqu'en septembre

Transport par autobus

Pour information : GERARD FONTAINE, prof. 1-926-3514

FERME ST-LAURENT

Prop. Dr MAURICE THIBault

Ste-Croix de Lotbinière
Rte Marie-Victorin

Au "Denis-Giroux 100" dimanche soir

Retour de Camille Paquin et la bande à Villa au stock-car



Camille Paquin fera un retour à la course avec une nouvelle Chevelle qu'il s'est procuré aux États-Unis.

Le "Denis Giroux 100" sera marqué par plusieurs premiers dimanche soir à l'Autodrome de Québec. Après l'annonce de la venue de Bobby Dragon sur une nouvelle Chevelle, voilà que le pilote trifluvien Camil Paquin effectue un retour plutôt inattendu après un an d'absence. Paquin qui était demeuré dans l'ombre depuis la saison dernière, a communiqué avec le promoteur André Beaudry pour lui confirmer sa présence à Québec.

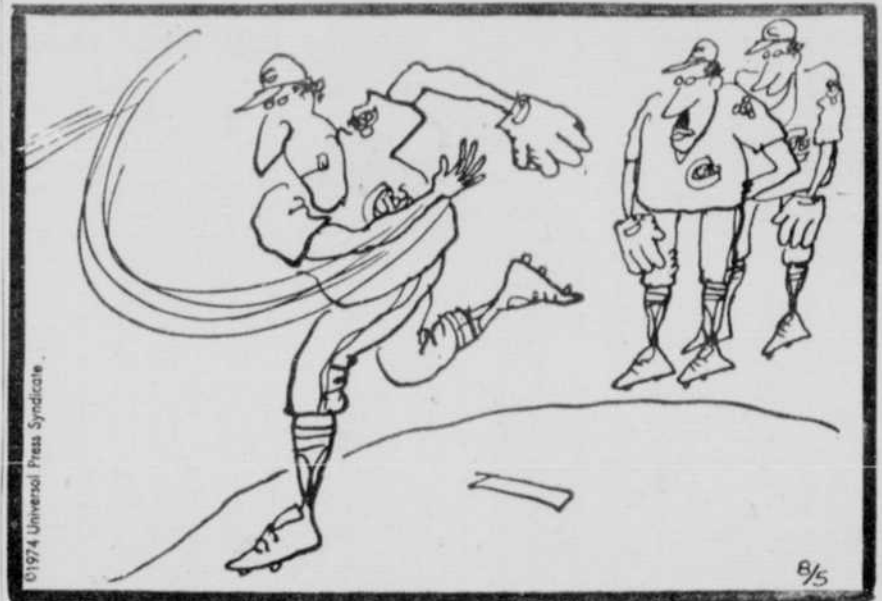
Ce vétéran de la Mauricie a ajouté que cette année il n'avait pas perdu de temps à préparer une voiture au Québec et qu'il avait tout simplement commandé une Chevelle 70 prête pour la course. Ce bolide qui provient de Georgie a été acheté au coût de \$10,000 dollars. Il semble que cette voiture a été utilisée et mise au

point par un pilote-construc-teur de cet état. On dit que cette Chevelle est hautement compétitive et que Paquin n'aura aucune difficulté à la faire coller à la piste. La présence du trifluvien sera certainement notée par les autres pilotes qui auront bien du mal à le dépasser. Les deux courses de qualification et le 100 tours promettent d'être chaudement disputés avec plus de 25 pilotes dont Caron, Dragon,

Barcomb, Rosati, Manny, Cabana, LeClair, Aubin et cie. L'un des mécaniciens de Paul Bergeron a rapporté que le populaire conducteur de la Beauce avait des surprises en réserve. "Le '12' colle très bien à la piste, a-t-il expliqué il nous manquait de la puissance et je crois bien que nous 350 p.c. sera prêt pour dimanche." Finalement la Bande à Villa participera activement au "Denis Giroux 100". En ef-

fet, le président du Carnaval de Québec, Pierre Villa, et son trésorier, Raymond Poiras donneront le signal du départ et remettront les trophées aux pilotes méritants. Quatre épreuves Limitées, une course en huit et le couronnement de Miss Autodrome seront aussi à l'affiche dimanche soir. Il y aura deux tirages: un fauteuil de repos de Chabot Meubles et un stéréo de la Cabane Electronique.

A pro... pause sportive



"Il travaille une nouvelle sorte de lancer: la prise..."

Deux arènes le 19

Marshall double le spectacle

Amateurs de lutte, le promoteur Dick Marshall a décidé de mettre le gros paquet dans l'organisation de sa prochaine carte de lutte, qui sera présentée au Colisée le 19 août.

Croyez-le ou non, il a décidé de faire installer deux arènes dans le Colisée pour y présenter des combats en même temps.

En effet, 24 lutteurs prendront part à cette soirée de

lutte, soit douze équipes. Les dits lutteurs participeront d'abord à six batailles par équipes, puis remonteront tous sur les arènes, pour un combat royal.

Pour cette dernière bataille

de la soirée, le vainqueur se verra remettre un chèque de \$5,000.00 pour son triomphe.

D'autres détails relativement à cette grande première au Canada seront dévoilés au cours des prochains jours.

Pour ambleurs

Le Prix d'été: la course la plus riche au monde

La huitième édition du prix d'été qui se déroulera à la piste Blue Bonnets le dimanche, 25 août prochain, sera encore une fois la course la plus riche au monde pour les ambleurs tel que confirmé par la United States Trotting Association dont le bureau central est à Columbus, Ohio.

Selon Tom White de la USTA, il existe présentement dans le monde des courses sous harnais neuf courses dont l'enjeu dépasse les \$100,000 et comme d'habitude le prix d'été qui atteindra cette année les \$135,000 et possiblement la

somme magique de \$150,000 est la plus riche attraction.

On se rappelle que l'an dernier, cet événement unique en son genre au pays avait été couru pour \$130,000 et avait été la scène d'un record mondial en 1:56.1 réalisé par le trois ans Armbro Nadir, propriété de Donald Davis de Guelph en Ontario. Le cheval était alors entraîné et piloté par Nelson White.

Le montant de base pour la bourse du prix d'été est de \$100,000. Les frais de nomination sont de \$50 et le paiement de soutien atteint \$250,

ce qui ajoute au montant initial \$17,000. Les frais de départ sont de \$2,000, ce qui veut dire qu'étant donné 10 partants la bourse totale atteindrait \$137,000.

Il y a également la possibilité que un ou deux propriétaires paient la somme de \$12,000 pour inscrire leur cheval dans la prix d'été après la date limite des "frais de départ". C'est le cas par exemple du Montréalais Mario Taddeo dont l'ambleur Premier Lobell vient de gagner en 1:59.1. "Le cheval a réellement montré de fortes capacités, d'expliquer Taddeo, et mon entraîneur Michel Lachance décide de l'action à prendre au cours des prochains jours.

C'est également le cas pour le Dr Glen Brown de la ferme des frères Armstrong dont le poulain Armbro Ontario a établi un record mondial pour les chevaux hongrés la semaine dernière à la piste Vernon Downs en 1:56.1. "Après une telle performance, de commenter le Dr Brown, il faut considérer plus que sérieusement la possibilité de participer à votre prix d'été."

Encan de chevaux de course Standardbred

C'est mardi le 15 octobre que sera présenté au Parc Richelieu le deuxième encan de chevaux de course Standardbred organisé par le Comité de promotion de la race chevaline québécoise: l'encan débutera à dix heures le matin et offrira aux enchères des poulains et pouliches de 6 et 18 mois, de 2 et 3 ans, et, des juments poulinières.

Lors du premier encan l'an dernier, soixante-quatre nouveaux propriétaires avaient déboursé \$128,115 pour se porter acquéreur de soixante-dix-huit des cent-dix bêtes qui avaient été inscrites pour être vendues, soit une moyenne d'un peu plus de \$1,600 par té-

te: cette année, avec l'augmentation apportée aux bourses du Circuit Québec, et en raison des Séries Loto Perfecta pour pouliches de 2 et 3 ans qui se poursuivront encore en 1975, il est à prévoir une augmentation sur le prix de vente des poulains.

Tous les propriétaires qui seraient intéressés à se départir d'un ou de plusieurs poulains n'ont qu'à communiquer avec le responsable du secrétariat du Comité ou de se procurer les formulaires nécessaires qui sont présentement disponibles au bureau du secrétaire des différentes pistes de courses de la province.

RÉSULTATS À BLUE BONNETS

VENDREDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$2,400

- 2—Big Bang (Aubin)
- 3—Irish Guard (Chartier)
- 7—Josie's Spencer (Picard)
- 1—Rebel Sniper (Gendron)
- 5—Envy Duke (Pelletier)
- 4—Navy Admiral (Boucher)
- 6—Smart Son (Boucher)
- 8—Simca Hanover (Archambault)

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$1,000

- 7—Gentle Charlie
- 6—Yogi Sweet (Hébert)
- 4—Wind Edward (Gendron)
- 5—Diana Senator (Plouffe)
- 1—Sulky Win (Grandmaison)
- 2—Bonny R (Hanna)
- 3—Chuck Creed (Brousseau)
- 8—Deputy Hill (Bruyère)

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$2,600

- 2—Rusty Moko (Boucher)
- 7—Hippo Time (Côté)
- 3—Directions Please (Lacharité)
- 1—Fiston Angus (Lefebvre)
- 4—The Old Man (Mactavish)
- 5—Meadow H Peg (Boucher)
- 8—Frank T Smith (Groulx)
- 6—Come Closer (Grise)

COURSE NO 4

Trot — Bourse \$3,000

- 7—Fair Play N (Lachance)
- 9—Provo Hanover (Robillard)
- 4—Demon Lobell (Pelletier)
- 5—C P O (Gamache)
- 3—Tina Silk (Hébert)
- 6—Noble Mon (Ponton)
- 2—Napier Road (Dussureault)
- 1—Subito (Fortier)

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$1,800

- 5—Leopoldine (Gamache)
- 4—Demon's Parade (Pleau)
- 8—Fleet Knight (Kopas)
- 2—Samba Lobell (Poirier)
- 7—Adora's Saw (Leblanc)

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$4,500

- 7—Tunza Time (Jones)
- 1—Hi Empire (Boucher)
- 6—Mighty Emperor (Bourgon)
- 5—Smart Dart (Gendron)
- 4—Superman Mir (Côté)
- 3—Main Nib (Gauthier)
- 8—El Sol (Lacharité)
- 2—Cabonga Saunders (Groulx)

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$1,800

- 7—Mister Winston (Poirier)
- 1—Fourth Estate (Lachance)
- 4—Laramie Chip (Boucher)
- 5—Special Notice (Gendron)
- 2—Big Wave (Mactavish)
- 3—Irish Bogie (Grise)
- 8—Torderoch (Gamache)
- 6—Armbro Orono (Boucher)

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$2,600

- 6—Gamenik (Boucher)
- 1—Duc Mir (Gendron)
- 8—Dasher Lobell (Lachance)
- 2—Coco Noc (Gauthier)
- 3—Powerful Wave (Mactavish)
- 7—Parnelli Hanover (Hébert)
- 4—St-David (Lahaie)
- 5—Lawrence Burg Lady (Kopas)

COURSE NO 9

Trot — Bourse \$6,000

- 5—Frisky Chip (Lacharité)
- 4—Calmar (Catellier)
- 3—Fighting Joe (St-Jacques)
- 2—Bachelor Party (Kopas)
- 6—Loup Garou (Gendron)
- 1—Maori's Pride (Robillard)

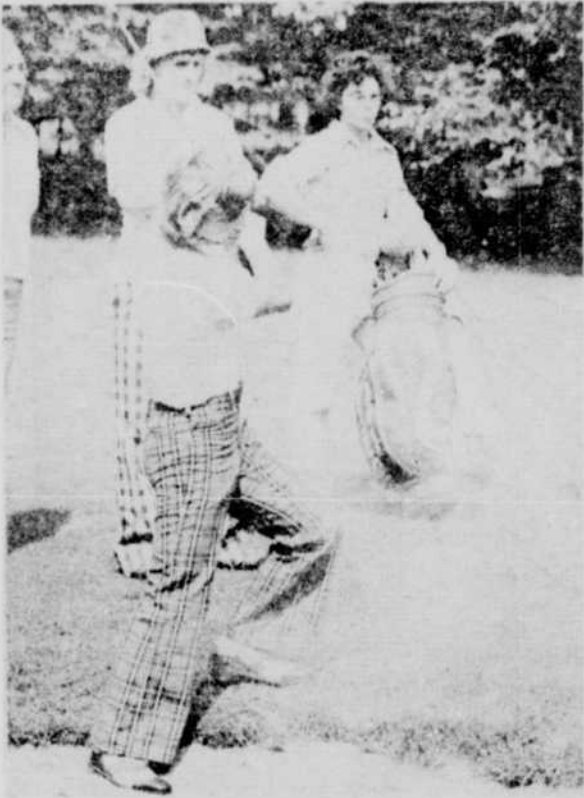
COURSE NO 10

Amble — Bourse \$1,700

- 3—Moss Green (Jones)
- 4—Copper Lass (Catellier)
- 6—Stud Omaha (Boucher)
- 1—Miss Lady Byrd (Gendron)
- 5—Bobbalou (Samson)
- 2—Glenda C (Plouffe)
- 7—Think Rich (Robillard)
- 8—Drummond Day (Kopas)



François Mathieu



Yves Tremblay
(photos Richard St-Laurent)

Portneuf Open

C'est aujourd'hui que commence le tournoi Portneuf Open alors que les dames évolueront sur le terrain du club Des Pins, à St-Marc des Carrières. A cause de l'état du terrain, quelques règlements locaux ont dû être mis en application. Tous les concurrents recevront une copie de ces règlements au moment de leur départ. Voici la liste des joueurs pour la journée de samedi.

8.00 Marc Dussault, des Pins Yvan Audet, Lorette Edmond Baribeau, des Pins Yves Sauvepeau, Donn.	10.10 Sylvain Gin-Mary, CHLN Jean-Claude, CHLN André Dupont, CTR Normand Choquette, CKTM
8.10 Jean Asselin, des Pins Réjean Baribeau, des Pins Paul Dussault, Donn. Rosaire Cantin, des Pins O'Neil Lavallée, des Pins Pierre Pagé, des Pins Marcel Brière, Donn.	10.20 Michel St-Onge, Castor Yvon Simon, des Pins Danièle Lefebvre, Dorches. Yvon Boucher, Castor Alcide Rochette, des Pins Jacques Lacasse, Dorchester Roland Lemay, Beauce
8.30 André Gravel, des Pins Michel Durivage, des Pins Gilbert Vadeboncoeur, Donn. Marcel Robitaille, des Pins Jean-Louis Côté, des Pins Gérard Martel, Donn. John Allain, Castor Gérard Gosselin, des Pins Jean-Guy Bélanger, des Pins Alfred Sime, des Pins Conrad Allard, des Pins Richard Plourde, Sbasr.	10.30 Yvon Boucher, Castor Alcide Rochette, des Pins Jacques Lacasse, Dorchester Roland Lemay, Beauce
8.40 Jean-Louis Côté, des Pins Gérard Martel, Donn. John Allain, Castor Gérard Gosselin, des Pins Jean-Guy Bélanger, des Pins Alfred Sime, des Pins Conrad Allard, des Pins Richard Plourde, Sbasr.	10.50 Roland Lemay, Beauce Tony Pezron, L. St-Joseph Michel Auclair, L. Beauce André Belleau, Castor
8.50 Jacques Beaumont, des Pins Hervé Paquet, des Pins Jean-Paul Naud, des Pins Claude Lavallée, des Pins Léon Larocq, des Pins Jean-Louis Raymond, Donn. Bernard Maitais, des Pins Jacqueline Dumont, du Mous. Robert Picard, des Pins Michel Tripanier, Donn. Michel Maranda, L. Beauce Marcel Pettiferc, des Pins Serge Cloutier, L. Beauce Denis Frenette, des Pins Jacques Richard, L. Beauce Jeannot Dumont, du Mous.	11.10 Ronald Papillon, des Pins Richard Moreau, L. Beauce André Bernier, Jr., Castor Bob Turner, Beauce Pierre Lambert, Dorchester Georges Fiset, L. Beauce André Bernier Sr (Castor) Emile Poulin, Beauce
9.00 Colin Bedard, Donn. Robert Légaré, des Pins Michel Sévigny, Metaber. Roger Chevalier, des Pins	11.30 Pierre Lambert, Dorchester Georges Fiset, L. Beauce André Bernier Sr (Castor) Emile Poulin, Beauce
9.10 Jacques Beaumont, des Pins Hervé Paquet, des Pins Jean-Paul Naud, des Pins Claude Lavallée, des Pins Léon Larocq, des Pins Jean-Louis Raymond, Donn. Bernard Maitais, des Pins Jacqueline Dumont, du Mous. Robert Picard, des Pins Michel Tripanier, Donn. Michel Maranda, L. Beauce Marcel Pettiferc, des Pins Serge Cloutier, L. Beauce Denis Frenette, des Pins Jacques Richard, L. Beauce Jeannot Dumont, du Mous.	11.50 Marcel Larochelle, Dorches. Roland Piché, Donn. Michel Lachance, St-Laurent Jean Gravel, Royal Québec
9.20 Léon Larocq, des Pins Jean-Louis Raymond, Donn. Bernard Maitais, des Pins Jacqueline Dumont, du Mous. Robert Picard, des Pins Michel Tripanier, Donn. Michel Maranda, L. Beauce Marcel Pettiferc, des Pins Serge Cloutier, L. Beauce Denis Frenette, des Pins Jacques Richard, L. Beauce Jeannot Dumont, du Mous.	12.10 Gilles Guillemette, Dorches. Pierre Mayville, Donn. Serge Michaud, des Pins Gaston Laflamme, Alpin
9.30 Robert Picard, des Pins Michel Tripanier, Donn. Michel Maranda, L. Beauce Marcel Pettiferc, des Pins Serge Cloutier, L. Beauce Denis Frenette, des Pins Jacques Richard, L. Beauce Jeannot Dumont, du Mous.	12.30 Raymond Bédard, Dorches. Michel Marcotte, des Pins Gérald Maitais, des Pins Serge Mooney, Alpin Rémi Baillargeon, Dorches. Marcel Caron, des Pins André Légaré, des Pins Frank Collins, du Moulin Richard Corriveau, des Pins Florent Robert, du Moulin Alain Mooney, Alpin Daniel Roy, Donn.
9.40 Jean-Guy Prévost, Hebdo C André Prévost, Presse Guy Bellemare, Presse	12.50 Mario Germain, des Pins Denis Maheux, Alpin P. Tremblay, Alpin J.-Jules Morissette, Donn. Dave Booth, Cap-Rouge Pierre Huot, Royal Québec J. Bédard, Royal Québec André Fortin, Lorette.

Sélection au club Alpin Mathieu sur l'équipe du Québec

par Réal LABBÉ
L'équipe du Québec, chez les juniors de 18 ans et moins, a été connue hier après-midi après deux rondes de golf au club Alpin, à Ste-Brigitte de Laval. François Mathieu, qui avait pris les devants à l'issue de la première ronde, a conservé cet honneur hier, en roulant un 72, en ore une fois la meilleure, pour afficher un total de 112. Mercredi, le junior du club Alpin avait présenté une magnifique carte de 70. Les autres qui ont réussi à se qualifier pour faire partie de l'équipe du Québec, sont Yves Tremblay, de Sorel, Serge Thivierge de Bouchard et Robert Gauthier, de Vallée du Richelieu.

Cette équipe de quatre juniors prendra part au championnat junior canadien qui sera disputé à London, en Ontario, du 26 au 31 août. Parmi les substituts, en relèvent les noms de François St-Germain, Terry Kolar, Bill Brown et Gilles Larochelle.

Dans les résultats combinés, disons que Yves Tremblay a réussi des rondes de 72 et 75 pour un total de 147; Serge Thivierge 77 et 75 pour 154; et Robert Gauthier, 78-76 pour 154 également.

EQUIPE DE 10 JOUEURS

Une équipe du Québec, de 10 joueurs, deux par catégorie d'âge. Chez les 18 ans, François Mathieu et Serge Thivierge ont été choisis; chez les 17 ans, les deux représentants seront D. Poirier et A. Chippendale, de Riverhead, K. Walpert, de Summerlea et B. McDonald, de la Vallée du Richelieu se sont qualifiés dans la catégorie des 16 ans, L. Bernier et A. Chippendale ont réussi à se classer chez les 15 ans et dans la catégorie 14 ans et moins, Eric Kaufman et H. Pelletier ont été ceux qui se sont qualifiés. Ces dix joueurs participeront à la série Québec-Ontario, à Niagara Falls.

COUPE WILLIAMSON

Pour affronter les meilleurs 17 ans et moins de l'Ontario, des Américains et de douze États des États-Unis a fait le choix de quatre golfeurs, lors des essais au club Alpin. Il s'agit de Yves Tremblay, Robert Gauthier, D. Poirier et Gilles Larochelle.

Cette équipe doit se rendre à Buffalo, dans l'Etat de New York, les 19 et 20 août prochain.

Journée sportive du Club de Réforme de Québec

La 19ème Journée Sportive annuelle du Club de Réforme de Québec aura lieu au Club de Golf de Cap Rouge, lundi prochain le 12 août 1974, sous la présidence conjointe de M. et Mme Robert Bourassa et de M. et Mme Jean Marchand.

Les départs pour le golf auront lieu à compter de 6 heures 30 A.M. Pour les dames, un tournoi de 9 trous commencera à 3 heures p.m. Il en sera de même pour le tournoi de putting. De plus, il y aura concours de pétanque et de tennis et la piscine sera à la disposition de tous les invités.

Ceux qui désirent s'inscrire auprès des responsables M. re peuvent encore le faire Paul Godbout, préposé aux départs, Mme Madeleine Bourret, secrétaire ou avec M. Albert Vallière, responsable de la Journée Sportive, au numéro de téléphone suivant : 529-9071.

pris avec les Clubs de Golf de Cap Rouge et de Boischatel pour accommoder tous les golfeurs.

Le "four some" d'honneur partira à midi et 4 min. Il se composera comme suit:

Des arrangements ont été Jean Marchand, ministre des Transports à Ottawa et représentant personnel du Premier ministre, le T. H. Pierre E. Trudeau, Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec, l'honorable Robert Bourassa. Le tout sera suivi d'un dîner.

Voici les inscrits

BOISCHATTEL
Heures

7.56 Jean Marcotte Roland Savaid Guy Latulippe	8.04 Maurice Siffant Donat Simard
8.36 Roger Genois André Tremblay Maurice Masse Maurice Renaud J. P. Goudreau Pierre Poliquin Martin Rochette Denis Dawson Roland Drapeau	9.08 Benoît Emond 9.16 J.-P. Marcotte Marc Fortier Lorenzo Michaud 9.24 Marcel Bourdoe Pierre Lacasse Hughes Labrecque Claude Bélanger 9.32 J.-P. Gignac Florent Doreau Benoît Groleau René Bédard 9.40 Jean-Claude Pinard Jean-Claude Milot Yvon Pélissier 9.48 Réjean Cloutier Marc-Yvan Côté Jean-Jacques Côté Emile Lacroix

9.50 Serge Cloutier Réal Labbé Julien Hamel Henri Dumais Réal Couture Phil Nadeau Marc St-Hilaire 10.12 Maurice Bouchard Invité Invité 10.20 Claude Audet Michel Bouchard Bob Binet Invité 10.28 Jean Goudreau Jacques Morand Maurice D'Arcy Georges Gagnon 10.36 Claude Audet Thomas Potvin J.-P. Cauchon Yvan Plante 10.44 Invité Invité 10.52 Raymond Guy Jean Cantin Invité Invité 11.00 Claude Laverdier Laurent Gagnon Lucien St-Laurent Raymond Desjardins J.-P. Arsenault 11.08 Robert Bertrand Invité Invité 11.16 Invité (Bell-Canada) Invité Invité 11.24 Jean Savary Invité Invité 11.32 L.-Phil Lacroix Denis Gagné Paul Gagné L. Lacroix 11.40 Léandre Forget Jean-Guy Richard Jean-E. Gendron Bernard Rivest Robert Chabot Albert Ouellet Richard Savaid Paul Tremblay Ludger St-Pierre 12.04 Michel Bouliane Robert Binet Claude Audet Yves Tardif 12.12 Michel Juleau François Gendron J.-Claude Densoreau 12.28 Raoul Laforte Paul Vallancourt Michel Wolfe Guy Daigle Alex. Drapeau Hervé Houde Robert Vézina John Ancelet 1.00 Gilbert Moffet Gilles Vrandy André Monast Maurice Beaudet 1.08 André Charest André Jolicoeur Charles Marquis Charles Bouchard 1.16 Lorenzo Michaud Roland Veillet Charles Côté Richard Larochelle 1.24 Marcel Bédard André Savary Loïc Duclos
--

A CAP-ROUGE

Heures

6.52 L.-P. Truchon André Cliche Benoît Dumont Noël Grenier Gaston St-Pierre Emile Lanolin Marc Walsh 7.00 Jean-Paul Dolbec Gérard Letrançois Paul Tanquay David Lafrenière 7.16 Robert Bernier J. P. Clavet 7.24 Gilles Laferte Jacques Germain Paul Tremblay Jacques Williamson 7.32 Colomb Cliche Raymond Bourdeau Marc Kirouack Y. Poirier 7.40 Edouard Ruel
--

Mario-Louis Pelchat Dominique Guay 7.48 Jules Vallières René Barnabé Francis Toifé Fernand Dionne 7.56 Ghislain Lacroix Jean-Marc Jodoin Jacqueline Bourque 8.04 Roger Martineau Claude Falardeau Raymond DeBlois Léon DeBlois 8.12 Michel Roy Robert Blackburn Pierre Aubé Guy Bouchard François Roy 8.20 Pierre Gaudreau Marc Siméon Delphine Bélanger 8.28 Jacques Arteau Roland Sabourin Gérard Polvin 8.36 Robert Bouchard Lionel Langlois Gaston Fréchette Joseph Beaulieu Eugène Cliche Roland Bouchard Clément Morin Maurice Hallé 8.52 Pierre Doyon Michel Asselin Richard Cliche Renault Caron 9.00 Maurice Dulac Cyrille Dulac Roger Sylvain Marcel D'Amours 9.08 Bertrand Laroche Hubert Walters Claude Bédard Jacques Moreau Jacques Nadeau Jean-Louis Côté 9.24 Denis Sylvain Jacques Vachon Marcel Vachon Benoît Vachon 9.32 Gilles Courchesne Laurent Vercaut Fernand Gagné Marc Lapierre 9.40 Edouard Brassard René Poirier Georges Simard Guy Bélanger 9.48 Paul Gaudreau Maurice Parent Gerry Martel Benoît Bourgois 9.56 Paul Voyer Michel Gagnon Suzanne Molet François Tasson 10.04 Bruno Gauthier 10.12 Marcel Bouchard Paul Tremblay Noël Grenier 10.20 Gaston Lambert Jacques Ouellet Jacques Plante Benoît Bégin 10.28 René Lapierre Rimé Bégin 10.36 Raymond Letarte Henri Dutil Jean Lambert Irene Lapierre 10.44 Ferdinand Roy J. Jutras J. Laferte 10.52 Bertrand Morissette Jean Coulombe Clement Roy Victor Loubier 11.00 Claude Fortin Richard Bégin Dario Jolicoeur Viateur Blouin 11.08 Pierre Bégin Richard Ramsey Denis Cloutier Henri Caron 11.16 Marc Roberge Clement Gendron Paul Couture Luc Pelletier 11.24 Denis Morissette Jacques Roux J. C. Villard Yves Caron Jacques Boily Roger Forin Marcel Morissette 11.40 J. Côté Y. Milot Y. Tessier M. Lamaire 11.48 A. Hamel M. Boudock Y. Poirier Invité 11.56 L. Morin
--

J. Dolan G. Bissonnette R. Milouin 12.04 Jean Marchand Raymond Garneau René Martineau John MacKay 12.12 Alphonse Daigle Jean Lasage Benoît Demontigny Georges Nadeau 12.20 Paul Renaud Léon Gendron Michel Gagnon Jean Lacroix 12.28 G. Gagnon R. Dubois Y. Aubote J. Vallée 12.36 Jacques Roberge Louis Bilodeau Réal Deschêne Fernand Lafonde 12.44 G. Beaulieu J. Jacques C. Veilleux C. Jutras 12.52 B. Courchesne P. Malouin G. Cloutier J. Joyal 1.00 Claude Tessier Invité Invité 1.08 Paul Maheux Michel Côté Robert Loffman Maurice Bergeron 1.16 Phil. Dion Robert Picard Auguste Fleury Yvan St-Laurent 1.24 Raymond Langlois Claude St-Pierre J.-L. Lachance Normand Beaudoin 1.32 André A. Roy Lucius Laliberté Lorenzo Michaud M. Girard 1.40 Yvon Chabot Jean-Pierre Dion Ronald Bell Camille Archambault 1.48 Réal Lajoie Pierre Bussières Yvon Labrie Jean-Marc Pellerin 1.56 Ben Poyeur Fr. Codreux Clarence White Robert Brisebois 2.04 Raymond Maillet Gilles Benville Claude Bellet Chantal Rochette 2.12 Jean-Pierre Ouellet Claude Vadeboncoeur Laurence Cannon Jean-Claude Rivest 2.20 Jean Monard Chas. Godbout Robert Perreault Yvan Rodrigue 2.28 Raymond Quirion Richard Poulin Paul Tremblay Yves Poulin 2.36 Freddy Murdoch 2.52 Michel Page Maurice Côté Normand Toupin Roland Dion
--

LES FEU

Heures

3.00 Mme Richard Cliche Mme Benoît Vachon Mme Maurice Dulac Mme Cyrille Dulac 3.08 Mme Helène Maheux Mme Paulette Côté Mme Marcel Morissette Mme Monique Gagnon Mme Rita Chouinard Mme Nicole Gauthier Mme Guy Kirouack 3.24 Mme Robert Lachance Mme Edouard Ruel Mme Marie-Luise Pelchat Mme Dominique Guay 3.32 Mme Colette Dion Mme Raymond Martineau 3.40 Mme Jacqueline Quirion Mme Gisèle MacKay Mme Louise Ginnac Mme Marthe Paquet 3.48 Mme Lisette Cliche Mme Lucie Lacourciere Mme Francine Poulin 3.56 Mme Raymond Gendron Mme Dorice Bernier Mme Mariette Labbé 4.04 Mme Claire Guillemette Mme Denise Guillemette Mme Reine Roy Mme Roland Drapeau

A la 13e manche

Un simple de Breeden donne un gain aux Expos

MONTREAL (PC) — Un simple de Hal Breeden avec deux retraits et trois coureurs sur les sentiers en 13e manche a permis à Bob Bailey de croquer le marbre et du même coup aux Expos de Montréal de surclasser les

Cardinals de St. Louis 3-2 hier après-midi, au stade du parc Jarry. Bailey avait réussi un simple avant que l'artilleur perdant John Curtis n'accorde des buts sur balles consécutifs à Ron Woods et Barry

Footo. Le but sur balles à Woods était intentionnel. Les Expos ont pris les devants dès la première manche. Ron Hunt a reçu un

but sur balles de Sonny Siebert, a profité d'un sacrifice et d'un retrait au champ intérieur pour gagner le troisième coussin et a compté

sur un double de Mike Jorgenson au champ droit. Les Cards ont tiré parti d'une erreur de Tom Foli en marquant deux points à la

sixième manche contre le lanceur partant Tom Walker.

Après un retrait, Ted Sizemore a cogné un simple et est passé au deuxième but lorsqu'un roulant de Bake McBride a échappé à Foli. Ted Simmons a suivi avec un simple d'un point et McBride a croisé le marbre lorsque Jorgenson, dans l'espoir de prendre Simmons en défaut au premier coussin, a intercepté le relais au marbre.

Dans la seconde moitié de la neuvième, Jorgenson a obtenu un but sur balles, s'est rendu au troisième sur un coup retenu sacrifice et a créé l'égalité sur un simple de Barry Footo au champ centre.

Chuck Taylor, qui s'est tiré d'impasse à la 11e manche en retirant successivement Luis Melendez et Lou Brock, a cédé sa place à Don Carrithers à la 13e. Celui-ci a récolté sa deuxième victoire de l'année.

Sommaire des Expos

ST-LOUIS				
	AP	P	CS	PP
Brock cg	6	0	2	0
Sizemore 2b	4	1	1	0
McBride cc	6	1	0	0
Simmons r	6	0	3	1
Torre 3b	5	0	2	0
McCarver 1b	4	0	1	0
Devanon ac	3	0	0	0
Dwyer 1b	3	0	2	0
Tyson ac	4	0	0	0
Cruz cd	1	0	0	0
Siebert l	3	0	0	0
Garman l	1	0	0	0
Hrabosky l	0	0	0	0
Melendez j	1	0	0	0
Curtis l	1	0	0	0
Totaux	50	2	11	1

MONTREAL				
	AP	P	CS	PP
Hunt 2b	5	1	0	0
Foli ac	2	0	0	0
Day fu	1	0	0	0
Frias ac	1	0	0	0
Davis cc	5	0	1	0
Bailey 1b	4	1	1	0
Jorgensen 1b	2	1	1	0
Bitner cg	3	0	0	0
Woods cg	1	0	0	0

Singleon cd	6	0	2	0
Footo r	5	0	1	1
Walker l	2	0	0	0
Fairly lu	1	0	1	0
Linta cu	0	0	0	0
Taylor l	1	0	0	0
Morales fu	0	0	0	0
Carrithers l	0	0	0	0
Breeden lu	1	0	1	1
Totaux	41	3	8	3

LANCEURS :						
	mi	cs	p	pm	rb	bb
Siebert	6	3	1	4	1	1
Garman	3	1	3	2	1	2
Hrabosky	2	3	0	0	0	1
Curtis p.	6-11	2-3	3	1	3	1
Walker	7	6	2	0	1	9
Taylor	5	5	0	0	3	2
Carrithers g.	2-1	1	0	0	0	1

Temps: 3:25
Assistance: 17,205.

Joutes d'étoiles de l'Ecole de baseball

L'école de baseball du club des jeunes Carnivals a remporté encore cette année, un succès remarquable. Toute la semaine, les jeunes des catégories atome à midget ont pratiqué leur sport favori au Stade municipal, sous l'œil attentif de moniteurs qualifiés. Les Roland Beuprè, Michel Bergeron, Roger

Laliberté, Raymond Grondin, Jean-Marie Marcoux, André Sanschagrin, Roger Moisan ont aidé les jeunes.

Ce soir, à compter de 6 heures, les atomes et les midgets se disputèrent une joute de 6 manches, tandis qu'à 7.45 hres, les pee-wee prendront le losange. Les bantams et midgets seront à leur tour sur le terrain à 9.30 hres.

Tous les jeunes seront invités à assister samedi soir à la joute des Carnivals. Nous procéderons alors au

choix des cinq grands lauréats de l'Ecole de baseball.

Monsieur Guy Massicotte, de Guy Massicotte Sport, qui a apporté sa large contribution au succès de cette école, viendra alors dévoiler le grand lauréat pour 1974 et la mascotte du Club des jeunes Carnivals qui accompagnera le club, lors de son dernier voyage à Reading, à la fin du mois.

Tous les parents de ces jeunes sont priés de venir au stade ce soir, voir évoluer leur fiston.

Diane Gates avec les Citadelles

Le Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec fait part de la nomination de Diane Gates au poste d'entraîneur en chef de l'équipe de natation des Citadelles de Québec. Elle est déjà en fonction depuis quelques semaines.

C'est une précieuse acquisition pour les membres des Citadelles de Québec, regroupant plus de 60 garçons et filles. L'épouse de Gabor Cséprégi apporte avec elle une vaste expérience dans le domaine de la natation au Canada. Inscrite à l'Université Laval en 1972, elle était désignée athlète de l'année par le Service des Activités Sportives de l'Université Laval, à la suite de plusieurs marques établies lors du championnat inter-universitaire.

Avant d'être domiciliée à Québec, elle portait les couleurs du club de Pointe-Claire, dont son père est entraîneur et celles de l'Université d'Alberta. Elles âgées de 22 ans. Sans vouloir citer des noms, Diane Gates estime que le club les Citadelles de Québec possède dans ses rangs quantité de bons éléments. Très simple et dynamique, elle prodiguera certes de bons conseils à tous ses protégés.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE	
San Francisco, Barr 9-5 à Chicago, Stone 3-3 2:30	
Atlanta, Morton 11-7 à Philadelphie, Twitchell 6-3 7:35	
Cincinnati, Norman 10-10 à New York, Apodaca, 3-5 8:05	
San Diego, Jones 7-15 à Pittsburgh, Rooker 7-9 8:05	
Los Angeles, Zahn 2-1 à St-Louis, Foster 5-7 8:30	
Montréal, Blair 6-4 à Houston, Wilson 8-8 8:35	

LIGUE AMERICAINE	
Chicago, Bahnsen 9-13 à Cleveland, G. Perry 15-6 7:30	
Milwaukee, Kobel 5-8 à Kansas City, Busby 16-9 8:30	
Baltimore, Cuellar 13-8 au Minnesota, Blyleven 10-13 8:30	
Detroit, LaGroy 7-12 au Texas, Brown 9:00	
Boston, Lee 12-10 à Oakland, Abbott 4-2 11:00	
New York, Medich 13-9 en Californie, Lince 3-7 ou Tanana 6-14 11:00	

Tournoi "Père et Fils" au Lac St-Joseph, dimanche

74 équipes participeront au Tournoi "Père et Fils", dimanche prochain sur le parcours du club Lac St-Joseph. Les champions de l'an dernier, Maurice et René Bédard seront de retour pour défendre leur titre. Ils n'auront cependant pas la vie facile car il faudra surveiller le duo Gaston et Michel Paradis qui ont gagné récemment le tournoi "Père et Fils" dans les cadres de la Semai-Royal-Québec à Boischatel, ne du Centenaire, au club Plusieurs clubs seront représentés dont le club Iroquoï, en Ontario, Ki-8-Eb (Trois-Rivières) et St-Hyacinthe. Le tournoi sera sous la présidence de M. Eddy Tweddell, du club Lac St-Joseph, et directeur-adjoint de l'Association de Golf du Québec, à Québec.

Voici la liste des participants:

TEE NO 1	
Heures	
9.00 G. Paradis RO	
M. Paradis RO	
Ph. Roy Don.	
D. Roy Don.	
9.07 R. Marcoux RO	
D. Marcoux RO	
M. Cloutier Lac St-Joseph	
J. Cloutier Lac St-Joseph	
9.14 M. Bédard RO	
R. Bédard RO	
M. Gignac Lac St-Joseph	
J.-P. Gignac RO	
9.21 J. L. Raymond Don.	
M. Raymond Don.	
G. Lefrançois RO	
Y. Lefrançois RO	
9.28 Al. Bédard Ori.	
J. Bédard Ori.	
W. Tremblay Lor.	
B. Tremblay Lor.	
9.35 Jack Dunn Sto.	
J. Dunn Sto.	
Y. Normandeau Lac St-Jos.	
H. Normandeau Lac St-Jos.	
9.42 P. Huot RO	
EM. Huot RO	
G. Sirois CR	
9.49 D. Perreault LB	
J. Perreault LB	
E. Louett CR	
R. Louett CR	
9.56 B. Bédard RO	
A. Bédard RO	
P. Gonthier Lévis	
D. Gonthier RO	
10.10 M. Taché Lac St-Joseph	
P. Taché Lac St-Joseph	
Geo. Abraham Chi.	
R. Abraham RO	
10.17 J. P. Gagné Ori.	
R. Gagné Ori.	
P. Asselin CR	
A. Asselin CR	
10.24 H. Powers Lévis	
R. Powers Lévis	
Ul. Huot RO	
J. Huot RO	
10.31 A. Gagnon CR	
F. Gagnon CR	
R. Després Lor	
L. Després Lor	
10.38 P. Martel Lor	
J. Martel Lor	
L. Godin Lévis	


10.45 C. Godin Lévis
A. Bernier Castor
A. Bernier Castor
C. Hiller Ki-8-eb
M. Miller Ki-8-eb
10.52 Cl. Vien Lévis
Steve Vien Lévis
P. Bilodeau Cour.
G. Bilodeau Cour.
11.00 Flo. Roy RO
M. Roy RO
C. Desbiens Ki-8-eb
P. Desbiens Ki-8-eb
11.08 G. Joncas Cour.
D. Joncas Cour.
G. Riopel St-Hya.
R. Riopel St-Hya.
11.15 E. Tweddell Lac St-Joseph
V. Tweddell Lac St-Joseph
R. McIntosh Iroquoï
R. McIntosh Iroquoï

★ FONDS DENIS-GIROUX ★

AUTODROME DE QUÉBEC

VAL ST-MICHEL ROUTE DU CAMP VALCARTIER

DIMANCHE SOIR 8h.15



RON BARCOMB

100 TOURS SPORTSMAN

20 VOITURES AU DEPART

★ Bobby DRAGON
★ J.P. CABANA
★ John ROSATTI
★ André MANNY
★ Georges LOISELLE
★ ETC.

EGALEMENT AU PROGRAMME

★ 20 TOURS DERNIER MODELE ★ 4 PRELIMINAIRES

LIMITÉ 10 TOURS

★ COURONNEMENT "MISS AUTODROME"

EN ATTRACTION SPECIALE

COURSE EN 8

20 VOITURES SE CROISANT A PLUS DE 60 M.P.H.

\$4.50 ADULTES, \$2.00 ETUDIANTS, \$1.00 ENFANTS SEULS
GRATUIT: ENFANTS MOINS DE 12 ANS ACCOMPAGNES

On y va, on y va

Un journaliste, John Robertson, dans le Sun de Toronto et le Montreal Star, déclare qu'il a appris de bonne source que les joueurs invités par l'organisation de Hockey-Canada sont dans une condition physique épouvantable. Plus précisément, voici ce qu'il dit :

1—Le joueur canadien le plus en forme est plus faible que le dernier de la liste des joueurs suédois, qui ont été soumis aux mêmes tests.

2—Le médecin de l'équipe canadienne est plus en forme que tous les joueurs.

3—Billy Harris, l'entraîneur de l'équipe, qui a abandonné le jeu, il y a quelques années, est en meilleure forme que le tiers des joueurs de Hockey-Canada.

A première vue, cela semble une opinion négative et provocatrice. Nous avons donc pris la liberté de faire quelques communications, sans succès. Personne n'est disponible. Billy Harris et Bill Hunter sont en Suède, Ron Stewart de Hockey-Canada est à Moscou et pis encore, le Dr Jerry Wilson, de Winnipeg, le médecin de l'équipe, n'était pas attendu à l'hôpital, ce jour-là, et "Non, malheureusement, nous n'avons pas son numéro téléphone". C'est-y assez fort ?

D'un autre côté, Maurice Filion, à qui nous avons lu l'article en question, nous a déclaré : "Je ne suis pas un expert en conditionnement physique, mais je peux t'assurer d'une chose, Jean-Claude Tremblay, à mon avis, est plus en "shape" que je ne l'ai jamais vu".

Tout ça nous vaut le privilège de poser la question : qui est ce fameux individu, qui a demandé de ne pas être identifié pour garder son job ? Cet homme est l'informateur de Robertson. S'il dit juste, on est cuit. Pourtant, je pense que l'informateur en question pourrait être un personnage de roman, un peu comme "Aristide". Mais, aussi, ce genre de propos provoque des réactions désagréables et Hockey-Canada n'a pas le droit de mettre en danger la crédibilité de l'AMH, si l'un de ses employés a vraiment fait ces révélations. Le circuit Murphy a suffisamment de problèmes sans ça.

X X X

Gaudry Delisle, l'excellent cavalier, s'il

en fut un, a repris le goût des chevaux. Ainsi, il apporte ses conseils aux adeptes du sport de l'équitation au club équestre de Québec, à Valcartier. M. Delisle a été, avant la guerre, le maître-écuyer de beaucoup de Québécois qui fréquentaient le "camp du capitaine", au lac des Français, près de Joliette. Parmi ses élèves, il comptait les frères André et Charles Tessier, depuis devenus d'excellents golfeurs; les frères Benoit (il y en avait 4) et Jean et Pierre Cimon. Le premier, on le rappelle, est un urbaniste reconnu. Gaudry a fait ses premières armes dans cette disci-

plaine lorsqu'il étudiait en France. "J'ai été chanceux, dit-il, d'avoir de très bons maîtres et je trouve formidable le fait que certains cavaliers à Québec aient pu atteindre un si haut degré d'habileté, sans vraiment avoir suivi de cours sérieux". M. Delisle a caressé l'ambition de participer aux Olympiques de 1932, mais il eut tant de difficultés bureaucratiques (son cheval était français), qu'il abandonna le projet... Et lorsqu'il ne monte pas, il bricole sur son bateau... On ne l'aurait jamais su, sans faire une visite au club de yacht, Jacques Beaudet a été battu dans une course, dimanche dernier...

X X X

Incredible ! Un très bon golfeur anglais (handicap 2) a réussi un trou d'un coup en

X X X

trois parties consécutives, sur le même trou. Un preneur aux livres a évalué la cote de cet exploit à 5 millions contre 1... Un coup d'oeil rapide sur tout ce qui se passe me laisse sous l'impression que les membres de la Galerie sportive n'auront pas la vie facile lorsque viendra le moment de choisir l'athlète de l'année... C'est samedi que se termine la semaine du golf au Manoir Richelieu. Me Jean Bruyère, qui a déjà travaillé là et au Murray Bay Golf Club, en a profité pour se rendre dans sa région natale...

La dernière épreuve, avant la finale, de la série "Export A" pour amateurs de 3 ans, est à l'horaire du Club de courses Jacques-Cartier, le même jour que la partie Russie-Canada. On devrait y voir... Mlle Anne Acland a fait parvenir, au nom de Hockey-Canada, des formules d'accréditation, en date du 2 août. Sur la formule, on lit qu'il faut retourner le tout avant le 31 juillet. Ouais !... Bonne fête, aujourd'hui, à Nathalie, la fille du conducteur Nicol Tremblay... Le 23 août, en même temps que le tournoi de golf de la Galerie sportive, aura lieu, au Club Alpin, la compétition en l'honneur de Gilles Gilbert et Jacques Richard... Mme Maurice Leblanc, l'épouse du pro à La Malbaie, s'ennuie de son ancien travail d'hôtesse avec Air Canada, mais avec deux petiots, il est difficile de s'arracher de la maison... Il se raconte bien des choses sur la distribution des billets pour la partie Russie-Canada. Nous avons vérifié. Les actionnaires des Nordiques ont eu droit à 2 billets, pas plus, même si certains d'entre eux détiennent 6, 8 ou 10 billets de saison. C'est pour cette raison que nous avons vu, entre autres, Marius Fortier et Bill Johnson dans la ligne d'attente, mardi matin. Bien plus, nous savons que le Club de courses Jacques-Cartier, le plus important locataire de la Commission de l'exposition, et Michaud & Simard, ont obtenu 10 billets, mais tenez-vous bien, tous dans les balcons, pas autre chose... En tout cas, vaut mieux vous le dire tout de suite, j'en cherche deux...

A DIMANCHE...

A part ça, chez-vous sont bien?...

Par Bob IUTRAS

VALLEYFIELD — Pour la xième journée, aux Jeux du Québec à Valleyfield, ce fut l'obscurité totale hier. Il faut cependant ajouter que, encore une fois la mère température s'est montrée erratique, surtout en début de journée.

L'effet fut néfaste. Pour une, la discipline de l'athlétisme fut très durement touchée, vu l'état détrempé du terrain. A un certain moment, un athlète lança le poids à une distance assez impressionnante. Lorsque les officiels s'approchèrent de l'objet, ils durent soulever la tourbe afin de trouver le poids.

De plus, une panne d'électricité touchant le système de communication entre le site et la salle des compilations provoqua un retard dans l'acheminement des résultats.

LES PRIX MONTENT

Vers les 2h30 de l'après-midi se mettait en branle le critérium juvénile cycliste, d'une longueur de 36 milles. Tout allait bien jusqu'au moment où l'auto de tête manqua d'essence.

Imaginez, une voiture officielle qui manque d'essence... Une Pinto par surcroît, renommée pour franchir de grandes distances sans ressentir le besoin de remplir son réservoir. Au prix où en est rendu l'essence...

De nombreux problèmes sont aussi survenus dans le transport des résultats de la course sur route pour cyclistes de catégorie cadet. La distance : 21 milles. A 5h00, aucune feuille de rapport. C'est à n'y rien comprendre.

A part ça, chez nous sont bien?...

SI VOUS AVEZ HATE ON VA PARTIR

Il ne faut pas se le cacher, les Jeux du Québec,

en plus de promouvoir le développement du sport amateur au Québec, sont une source (habituellement) de plaisir pour les participants. C'est tout à fait normal d'ailleurs.

Après les heures laborieuses de travail qui débutent souvent très tôt dans la journée pour se poursuivre tard en soirée, il est naturel de rechercher la détente avant le sommeil. L'important de changer d'air est primordial. Les participants de la région des Laurentides sont de cet espèce de gens.

"Le malheur fut que Campi soit né dans la mauvaise ville, disent-ils. On vous pensait prêts, on pensait qu'avec un an de préparation vous seriez sensibilisés aux jeux, mais non. Vous pensez encore à vos régates si tendres, à votre centenaire (c'est normal), mais es Jeux du Québec, vous ne savez même pas ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être.

CHASSES

Au cours de la soirée de mercredi, un groupe de 150 personnes de différentes missions décident de fêter "un peu" la tenue des jeux à Valleyfield en se rendant dans un hôtel.

Vous connaissez le procédé. Toutes les tables s'accrochent les unes aux autres et le plaisir ne manque pas. N'étant nullement intéressé à réaliser une marge de profits appréciable, un employé chasse tout le monde. "Bonsoir les amis bonsoir".

ALLO, ALLO, QUELLE NOUVELLE

Tôt après le souper, vers 5h45, une autre panne provoque la confusion dans la salle réservée aux machines qui servent à envoyer les textes aux journaux par voie de Xerox.

Nous, qui venions juste de faire l'aimable connais-

sance de Mme Louise, l'opératrice affectée à ceux qui utilisent le Xerox. Elle était là depuis une journée seulement. Ce n'était pas la faute de personne mais le problème existait quand même.

"ON CROSSE POUR LE FUN"

Bien oui, aux Jeux du Québec, on crose pour le fun. Croyez-le ou non, c'est le responsable de la discipline de la crosse qui parle. "Tout le monde qui est touché par ce sport est à Valleyfield pour le fun".

Vu la pluie qui s'est abattue hier, les joueurs ont dû déménager continuellement de l'extérieur à l'intérieur. Des matches ont été même disputés à Beauharnois. Ces changements sont assez difficiles à absorber par les joueurs car la différence est énorme entre jouer sur du gazon et sur une surface dure.

A un certain moment, deux équipes qui se présentaient à l'aréna de Valleyfield durent enlever toutes les chaises recouvrant le plancher et servant au cours des soirées bavaroises. Après, ils y allèrent de leur rencontre. Il est évident qu'un match se jouant sur une surface dure est beaucoup plus rapide et occasionne des pointages plus élevés. Et, dans les classements, les points pour et contre jouent un rôle important.

Alors...

ON VEUT REVENIR

Quant au handball, qui prenait fin hier, Jacques Goulet s'est dit très satisfait (ça en prend un) des jeux et qu'il espérait revenir aux eux d'été de l'an prochain, malgré qu'il se peut que cette discipline rejoigne celles réservées aux jeux d'hiver.

On songe même à ajouter la catégorie benjamin. Mais, attendons...

La pluie n'a pas empêché de présenter l'athlétisme

VALLEYFIELD — En dépit de la température inclemente, les valeureux participants de l'athlétisme ont envahi leur territoire pour débiter leurs épreuves. Malgré une panne d'électricité et des complications de secrétariat, les premiers résultats sont quand même parvenus à la centrale administrative.

En semi-finale du 4 x 100 m. féminin de classe benjamin, la région de Québec a pris le troisième rang derrière l'Est du Québec et Laval. Dans la même épreuve, au quatrième échelon, Québec se retrouve au quatrième échelon, alors que chez les hommes benjamins, la huitième place nous revient.

Dans les préliminaires, vague 1, Denise Auclair s'est retrouvée au troisième rang, au 60 mètres haies de catégorie benjamin. Huguette Verreault, dans la vague 2 et Lucie Joyal dans la vague 3 ont franchi le fil d'arrivée en force pour se mériter la troisième place chez les cadettes, 80 m. haies.

Toujours dans le 80 mètres haies, classe benjamin, hommes, vague 4, la deuxième place est allée à Nicolas Duval et Hervé Genest fut classé troisième dans le 100 mètres haies cadet.

Au lancer du poids, chez les benjamins garçons, Luc Poirier a accédé à la finale en réalisant une performance de 11 mètres et 87 centimètres pour une cinquième position. Il est de même pour Colette Landry, au lancer du disque benjamins, grâce à une seconde place. Au triple saut, Jules Baril pourra se produire en finale, chez les cadets à la suite d'une quatrième place.

VOLANT "VOLE"

André Volant a franchi le 80 mètres, chez les benjamins, dans la vague 4 en un temps de 10.1 secondes pour arracher les honneurs. Son compagnon, dans la vague 2, François Charette y allait d'une seconde position, alors que Isabelle Sévigny se retrouvait au troisième rang chez les filles de la vague 3.

Denise Auclair n'y est pas allée de main morte chez les benjamins en franchissant la distance en 10.4 secondes

pour devancer toutes ses rivales.

Dans le 100 mètres cadet, vague 1, féminin, Michèle Tremblay a fini troisième et Mona Gaumont seconde dans la vague 4. Claude Fradet s'est emparé du troisième rang chez les hommes.

Lino Jolicoeur a pris le troisième échelon au 400 mètres cadet, vague 2; Johanne Marceau, deuxième, vague 5; Richard Nadeau vague 3, troisième et Magella Guillemette, vague 5 s'est classé troisième également.

RECORD PROVINCIAL

André Rousseau, de la Côte Nord a éclipsé un record provincial au lancer du poids en atteignant la distance de 15 mètres et 66 centimètres. Yvan Boudreau de la région de Québec a pris à 17e place avec un lancer de 12.80.

Bernard Desgagné de Québec a sauté 5 pieds à la perche pour se mériter le droit de passer à la finale.

CYCLISME

L'épreuve de classe cadet cyclisme, Hugo Praz a franchi le fil d'arrivée au 21e rang. Ces coéquipiers de la région de Québec, Michel Galarneau, Guy Belleau et Louis Ferland obtenaient respectivement la 49e, 39e et 40e positions.

Guy Gignac et Marc Ferland y sont allés d'une sixième et septième places dans l'épreuve du critérium junior, dans les rues de Valleyfield. Lucien Rodrigue est arrivé 12e et Pierre Poulin 17e. Pierre Harvey, de l'Est du Québec a pris la médaille d'or.

CROSSE

Le premier match de l'équipe de la crosse de la région de Québec s'est soldé par un verdict nul de 1-1. Le but fut marqué par Yves Trudeau.

Aux dernières nouvelles, la région de Québec compilait un dossier de trois victoires et six défaites au tennis. La grande surprise fut certes le revers de Denis Joncas, l'un des espoirs de la région. La situation n'est toutefois pas alarmante puisqu'il s'agit d'un tournoi à double élimination.

Mission Québec '76 a pigé chez les participants aux Jeux

Par Bob JUTRAS

VALLEYFIELD — Depuis, en accompagnement à Rivière-du-Loup, en 1971, les Jeux du Québec ont découvert plusieurs athlètes d'élite qui s'ajoutent à la liste de Mission Québec 76.

Les Jeux du Québec ont permis une participation massive dans chaque région et ont donné aux athlètes qui ont été récupérés par les organismes responsables ou qui ont voulu persévérer dans leur discipline respective de parvenir enfin sur le plan national ou international. C'est Michel Bédard, de Mission Québec 76, qui s'adressait aux journalistes présents aux Jeux du Québec à Valleyfield afin de faire connaître les athlètes qui ont été sélectionnés directement des finales provinciales.

On en retrouve 63. A elle seule, la région de Québec a produit huit de ces athlètes. Il s'agit de Lucille Lessard,

au tir à l'arc, Marc Blouin au cyclisme. La discipline du water-polo fait classe à part et Québec dame le pion en procurant six athlètes: Benoît Turcotte, Jean-Luc Dion, Dominique Dion, André Lajeunesse, Raymond Lajeunesse et Denis Poulin.

En poursuivant, Michel Bédard a dit que loin de lui l'idée de laisser croire que les Jeux du Québec doivent être une fourmière de champions. Ils doivent demeurer ce qu'ils sont, c'est-à-dire un outil de régionalisation et de déconcentration sportive tout en étant une manifestation d'envie provinciale.

Bédard pense également qu'il faut se pencher sur l'obligation de posséder une politique de sport intégrée dont le but serait de permettre à tout athlète de bénéficier de services adéquats de personnel technique, de locaux et de compétitions selon son évolution sportive personnelle.



Le conducteur Yvon Pelchat pose fièrement avec son poulain Gaelic Lobell qui vient de gagner la première division de la troisième tranche de la série Québécoise. Il a reçu la traditionnelle couverture de refroidissement des mains de Claude Bourassa. (photo Richard St-Laurent)

Un duel entre Pelchat et Tremblay à la piste hier

par Henri Bertrand

Deux des meilleurs conducteurs connus sur la piste de Québec se sont livrés une lutte de géants hier soir lors de la présentation de la dernière tranche de la série Québécoise réservée aux poulains et pouliches de 2 ans.

Nicol Tremblay et Yvon Pelchat avaient chacun deux partants, un dans chacune

des deux divisions de la troisième tranche, et ils se sont séparés les honneurs prenant chacun une première et une deuxième position.

En troisième course, soit la première division, Nicol Tremblay était aux guides du favori et à quatre cents pieds du fil d'arrivée sa

conduite a alors commis l'erreur de ralentir l'allure de son ambleur et Gaelic Lobell habilement conduit par Pelchat a démontré une grande rapidité pour passer en avant du protégé de Tremblay remportant la victoire par une demi-longueur. De l'avis des connaisseurs, Miracle Belle n'aurait jamais perdu la course si son conducteur avait été plus vigilant. Pour Gaelic Lobell ce mille en 2.08 2-5 était une nouvelle marque. Négligé des parieurs le gagnant a retourné \$22.00 pour \$2.00 à ses supporteurs.

Dans la deuxième division, Nicol Tremblay devait remettre le change à son adversaire mais encore là Pelchat a conduit une course de toute beauté forçant Fair Millie la pouliche à Gérard Pagé à la limite devant venir de l'arrière pour triompher de Clancy Lobell en 2.09.

Le sort en est maintenant jeté et les huit poulains et pouliches qui auront droit à la finale qui sera présentée jeudi prochain et dont l'enjeu sera de \$6,760 sont connus suivant les argentés accumulés en bourse au cours des trois tranches préliminaires. Ce sont dans l'ordre, Perpetua (\$2,018), Truefoot (\$1,870), Gaelic Lobell (\$1,693), Uno Killeen (\$1,669), Clancy Lobell (\$1,634), Fair Millie (\$1,131), Irish Hanover (\$1,015), et J. D'S Miracle (\$676). Si pour une raison ou une autre un ou deux de ces chevaux plus haut mentionnés ne pouvaient participer à la finale les éligibles seront Midnight Rainbow et Columbus Georgia.

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE

St-Louis 2 Montréal 3 (31 manches)
Chicago 1 Philadelphie 2
New York 3 Pittsburgh 4
Atlanta 1 Houston 0

LIGUE AMERICAINE

Californie 6 Chicago 4
Boston 3 Milwaukee 5
Oakland 10 Texas 2
Cleveland 3 Detroit 4
Minnesota 3 Kansas City 2 (14 manches)

LIGUE EASTERN

Québec 9 Waterbury 8
Trois-Rivières 2 Reading 1
Trois-Rivières 6 Reading 5
West Haven 10 Theford 6
Pittsfield 6 Bristol 0
Pittsfield 1 Bristol 2

LIGUE METROPOLITAINE JR

Ste-Foy à Beauport (pluie)
Ste-Foy à Beauport (pluie)
Montmagny 0 Lévis 18

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
San Francisco à Chicago
Cincinnati à New York
Atlanta à Philadelphie
San Diego à Pittsburgh
Montréal à Houston

LIGUE AMERICAINE

Boston à Oakland
New York à Californie
Detroit à Texas
Milwaukee à Kansas City
Baltimore à Minnesota
Chicago à Cleveland

LIGUE EASTERN

Québec à Waterbury
Trois-Rivières à Reading
Pittsfield à Bristol
West Haven à Theford

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	59	54	.522	—
Philadelphie	58	54	.518	1/2
Pittsburgh	55	57	.491	3 1/2
Montréal	52	58	.473	5 1/2
New York	47	61	.435	9 1/2
Chicago	46	63	.422	11

Division OUEST

G.	P.	Moy.	Diff.	
Los Angeles	73	39	.652	—
Cincinnati	68	45	.602	5 1/2
Houston	58	53	.523	14 1/2
Atlanta	58	54	.518	15

S. Francisco 50 63 .442 23 1/2

San Diego 45 68 .398 28 1/2

LIGUE AMERICAINE

Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
Boston	61	50	.550	—
Cleveland	57	52	.523	3
Baltimore	57	54	.514	4
New York	54	56	.491	6 1/2
Detroit	54	58	.482	7 1/2
Milwaukee	53	59	.473	8 1/2

Division OUEST

G.	P.	Moy.	Diff.	
Oakland	66	47	.584	—
Kansas City	57	53	.518	7 1/2
Chicago	56	55	.505	9
Texas	57	57	.500	9 1/2
Minnesota	54	60	.474	12 1/2
Californie	44	69	.389	22

LIGUE EASTERN

Division Nationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Québec	63	51	.553	—
Reading	58	52	.527	3
Theford	56	54	.509	5
T.-Rivières	55	58	.480	7 1/2

Division Américaine

G.	P.	Moy.	Diff.	
Bristol	63	50	.558	—
Pittsfield	55	59	.482	8 1/2
Waterbury	51	61	.455	11 1/2
West Haven	48	64	.429	14 1/2

LIGUE METROPOLITAINE JR

G.	P.	Moy.	Diff.	
Lévis	25	4	.862	—
Ste-Foy	17	10	.630	7
Québec	18	11	.621	7
Beauport	12	12	.500	10 1/2
Beauport	7	20	.259	17
Montmagny	4	26	.133	21 1/2

OIL-SEALS ET OUTILS



Distributeur :



DROLET RESSORTS INC.

1275 des Artisans (Centre Industriel St-Malo)

683-1711

C'est un DÉPART



Club House = CONFORT

SOUS LES REFLECTEURS

MARDI - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE 7h.45

Letellier vs Bissonnette

Lors des semi-finales disputées au club de tennis St-Rodrigue hier au soir, Pierre Bissonnette a joué du tennis de toute beauté pour triompher d'un Gordon Labossière très combatif.

Dès le premier jeu, Bissonnette a attaqué vigoureusement en se servant de ses coups droits très puissants. Gordon a travaillé très fort au cours de ce jeu afin de pouvoir surmonter la puissance de Pierre Bissonnette.

Toutefois au deuxième jeu, Gordon a profité de quelques erreurs de Bissonnette pour prendre rapidement le dessus et à remporter ce jeu avec beaucoup de facilité. La victoire semblait sourdre à Gordon au cours de ce troisième jeu mais Pierre s'est rapidement ressaisi pour prendre une avance de 3 à 2. Pierre a facilement gagné le 3e service pour s'assurer une avance de quatre à deux. C'est avec confiance qu'il fit ce troisième jeu pour triompher au compte de 6 à 2.

Dans l'autre semi-finale, Marc Letellier a joué du tennis intelligent pour triompher de Jacques Pouliot au compte de 6-2, 3-6 et 6-4. Marc Letellier a réussi à triompher pour se permettre de passer en finale contre Pierre Bissonnette.

Cette finale du simple masculin aura lieu samedi soir à 7 heures sur les courts de tennis du club St-Rodrigue.

Ce soir il y aura les semi-finales des doubles masculins ainsi que la finale du double féminin.

Voici la cédule pour ce soir :

5.30 Pouliot-D'Amours contre gagnant de Letellier-Labossière-Cantin-Dutil

6.30 Finale double féminin: Gagnane Labossière, Laurin Boivin Lapointe contre gagnante Gauthier Morissette Schofield Pesan

7.30 Goulet Rompré contre gagnant Fallon Verrier Potvin Morneau.

Loto-Perfecta

RÉSULTATS

9 6 3 7

VOTRE
CHOIX

RÉSULTATS À QUÉBEC

COURSE NO 1 JEUDI

Trot — Bourse \$500
No 4 Kilag (J C Asselin) 4.50
3.10 2.80 — No 7 Ringo Star (A Doré) 3.40 2.70 — No 1 Green Acres First (A Jean) 4.10
Ont aussi couru: Rod Wyn Girl, Goldrush Hanover, Haggis Peg, Barlin Mars.
Temps: 2:13.4

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500
No 2 King W Graiton (J Cyrenne) 14.20 6.60 3.50 — No 4 Mythologist (Y Roger) 5.30 2.50 — No 1 Josedale Scottie (Y Pelchat) 2.40
Ont aussi couru: Vip N C R N, Oregon Adios, Prince Miles, Milles Roies.
Temps: 2:12.3
Pari-doublers: 4-2 \$39.80

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$2,490
No 2 Gaelic Lobell (Y Pelchat) 22.70 3.20 2.80 — No 1 Miracle Belle (N Tremblay) 2.30 2.10 — No 3 Irish Hanover (G Boly) 2.80
Ont aussi couru: Mouton Dor, Morris Fast Buck, Midnight Rainbow, Mar Con Duke
Temps: 2:08.2

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$600
No 2 Adios G L (P Lachance) 5.10 2.60 2.20 — No 1 Athenia Blue Chip (J Cyrenne) 3.70 2.70 — No 8 Whisper Lobell (G Boly) 4.70
Ont aussi couru: Bedford Forest, Whizzer's Lad, Dominique Rotan, Miss Matapedia, Donut's Son.
Temps: 2:11
Quinella: 1-2 \$7.90

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$2,515
No 4 Fair Millie (N Tremblay) 2.40 2.40 2.70 — No 1 Clancy Lobell (Y Pelchat) 3.10 3.00 — No 7 Paddy's (A Jean) 3.00
Ont aussi couru: Trustfoot, Uno Killeen, Columbus Georgia, J D's Miracle, Rio Frise.
Temps: 2:09

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$750
No 1 Eyre Yell (M Robillard) 10.90 6.80 4.80 — No 3 Confused Mir (Y Pelchat) 3.80 3.20 — No 4 Scarlet Ohanlon (P Lachance) 4.80
Ont aussi couru: The Florentine Pelly Boy, Speedy Ember, Mr Madison.
Temps: 2:10.4
Quinella: 1-3 \$17.20

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$1,800
No 4 Gala Lobell (M Cournoyer) 6.50 3.60 3.00 — No 1 Alton Agent (G G Lachance) 5.80 4.30 — No 5 Don Frise (Y Pelchat) 3.10
Ont aussi couru: Patrick Vic, Test To Be.
Temps: 2:06

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$600
No 3 Mark Herbert (Y Boly) 11.40 5.80 2.90 — No 4 Rebel Chief (F Nadeau) 3.80 2.40 — No 1 Gold Power (G Boly) 3.10
Ont aussi couru: Copper Column, Sea Lee, Mark Bill, Skipper Lou, Honor Pence.
Temps: 2:09.3
Quinella: 3-4 \$15.40

COURSE NO 9

Amble — Bourse \$900
No 4 Elvis Angus (C St-Jacques) 10.30 4.50 3.20 — No 5 Sneaky Pine (G G Lachance) 4.50 2.60 — No 2 Quick Asset (Y Pelchat) 2.70
Ont aussi couru: A C'S Yosemite, Balvedere Mir, Boumfrise, Lord Blackstone.
Temps: 2:08.2
Quinella: 4-5 \$19.10

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$750
No 6 Hermano (A Jean) 12.00 5.60 2.90 — No 1 Jack Drummond (C Dupont) 3.90 2.40 — No 2 Puggy Wuggy (Y Pelchat) 2.50
Ont aussi couru: Mr Vineddy, Duke Counsel, Taverns Tiger, Miss Frontenac, Two Mountains Stud.
Temps: 2:10.1
Exacta: 6-1 \$78.50

Statistiques mon oeil!

Comme ça, les athlètes de l'Association Mondiale qui participeront à la prochaine série contre les Russes, sont dans une forme physique minable!

C'est du moins ce qu'il faut penser après la lecture des propos de Louis Chassé (en page 28) qui tient ses informations du confrère John Robertson du Montreal Star qui lui a reçu les siennes d'une source bien informée.

"Ce ne sont que de simples statistiques" de lancer Réjean Houle qui participera à cette série contre les Russes. Incidemment, j'ai rejoint le bon gars pour parler de conditionnement physique puisqu'il était à compléter une série d'exercices à domicile, au moment de formuler ses commentaires sur le résultat de l'enquête.



Roger Doré

D'ailleurs, Houle et Jean-Claude Tremblay s'entraînent à tous les jours au Peps de l'université Laval en plus de se soumettre à différents exercices et ce également quotidiennement.

PAS MEILLEURS MAIS

"Nous ne sommes peut-être pas en meilleure condition physique que les Suédois ou les Russes à cette période de l'année et nous ne le serons peut-être pas au moment de la série, mais cela ne nous empêchera pas de les passer et récolter les honneurs de la série" de déclarer Réjean Houle.

"Le conditionnement physique, j'y crois mais ce n'est pas au beau milieu de l'été qu'un joueur de hockey doit être à son plus haut niveau dans ce domaine. Comme tous ceux qui ont des vacances, les joueurs de hoc-

key peuvent prendre les choses à la légère au cours de la saison estivale. Ce qui importe, c'est en septembre et je te jure que je serai en bonne condition pour me mesurer aux Russes".

En passant, Réjean Houle pèse actuellement 170 livres. Au milieu d'une saison de hockey alors qu'il doit être en bonne condition physique, Réjean pèse entre 165 et 167 livres!

"Un bon mois d'août, avec des exercices appropriés et je serai en mesure de faire face à la musique" a dit Houle.

POUR LES PERDANTS

Revenant sur la précédente série entre les professionnels canadiens et les Russes, Houle a commenté: "à cette période, les Russes devraient également être en meilleure condition physique et les Canadiens ont tout de même récolté les honneurs de la série. Pourquoi ne pas répéter la même situation cette saison?"

"Chose certaine, les Russes seront toujours plus en forme avec un entraînement de douze mois comparativement à ceux qui comme les joueurs professionnels coupent l'entraînement durant la période estivale" de commenter Houle.

Si les Russes l'emportent lors de la série 1974, ces tests auront alors une signification mais si les Canadiens sortent vainqueurs, ces mêmes tests deviendront alors de vulgaires données statistiques qui serviront à consoler les perdants.

Incidemment, ce ne sera pas la première fois que des données statistiques auront cette fonction pour les perdants...

Qui n'a jamais entendu un joueur de hockey parler du plus grand nombre de coups sûrs frappés par son équipe plutôt que de parler du plus grand nombre de points marqués par l'adversaire? Ainsi, les Russes pourront toujours se dire en octobre prochain:

"Au moins, nous étions en meilleure condition physique que les Canadiens"...

Plante avait bien raison

Entente avec Lewiston modifiée



Larry Fournier, président des Nordiques du Maine, prend connaissance des nouvelles conditions offertes par les Nordiques pour la prochaine saison. Maurice Filion, Michel Harvey et le dépisteur Yvan Prud'homme étaient également sur les lieux.

Tout comme l'avait précisé Jacques Plante dans une de ses chroniques quotidiennes dans "à propos" au cours de la dernière saison, les Nordiques de Québec ont modifié leur entente avec leur club-école du Maine. Une nouvelle entente a été signée hier.

Selon le document signé, les deux équipes tiendront un camp d'entraînement conjoint avec la participation de quelques 45 joueurs; à noter que Jean-Claude Tremblay, Réjean Houle et Serge Bernier seront absents en raison de leur participation à la série Canada-Russie.

Là où l'entente a été modifiée est au niveau des joueurs cédés par les Nordiques à l'organisation de Lewiston. Contrairement à l'an dernier, seuls les joueurs qui ne pourront faire l'équipe majeure, seront cédés à l'équipe de la ligue Nord-Américaine. Cette dernière organisation devra compléter ses cadres en embauchant leurs propres joueurs au lieu de recevoir tous les joueurs aux frais des Nordiques.

Plante a souligné l'an dernier que conserver un club-école à Lewiston coûtait beaucoup trop cher aux Nordiques et que la politique devrait être modifiée pour la prochaine année. Maurice Filion a tenu des propos similaires hier.

Michel Harvey qui l'an dernier était l'instructeur de cette formation de Lewiston sera de retour à son poste pour la prochaine saison.

Dans une victoire de 9-8 des Carnavals

Childers et Newell se signalent

Par REGENT LAJOIE

WATERBURY, Conn. — Le receveur Terry Childers

Triple égalité au tournoi de la PGA

CLEMMONS, C.-du-N. (AFP) — Deux vétérans, John Schlee et Ray Floyd, et un "jeune lion", Hubert Green, vainqueur déjà de trois tournois cette année, ont pris la tête du championnat de la PGA avec une carte de 68, deux coups sous la normale, à l'issue du premier tour, jeudi, sur le parcours de Tanglewood, à Clemmons, en Caroline du Nord.

Les co-leaders ont eu l'avantage de tourner sur le parcours détrempe après l'arrêt de la pluie qui avait gêné notamment le Sud-Africain Gary Player, l'un des favoris, auteur d'un 73.

Six joueurs, menés par Jack Nicklaus, suivent à un coup. Il s'agit de Leonard Thompson, des jeunes Eddie Pearce et Tom Watson, du "oldman" Sam Snead, 62 ans, et du Sud-Africain Bobby Cole.

Le Mexicain Victor Regalado, récent vainqueur à Sutton, se trouve en troisième position avec un groupe de 10 joueurs qui ont tous roulé 70. Johnny Miller a ramené une carte de 71, Arnold Palmer une carte de 72, tandis que Gary Player, Lee Trevino, l'Australien Bruce Crampton et l'Anglais Tony Jacklin n'ont pas fait mieux que 73. Tom Weiskopf 75 de vra nettement s'améliorer, vendredi, s'il ne veut pas être éliminé après le deuxième tour.

- CLASSEMENT**
 Hubert Green 68
 Ray Floyd 68
 John Schlee 68
 Sam Snead 69
 Tom Watson 69
 Eddie Pearce 69
 Jack Nicklaus 69
 Leonard Thompson 69
 Bobby Cole 69
 Vic Regalado 70
 Bruce Devlin 70
 Dewitt Weaver 70
 Grier Jones 70
 Kermit Zarley 70
 Mason Rudolph 70
 Tom Neipote 70
 Jim Co'bert 70
 Al Geiberger 70
 Tom Jenkins 70

est allé de deux coups sûrs pour faire produire trois points hier soir dont son premier triple avec les Carnavals à la huitième manche pour procurer une victoire de 9 à 8 aux Carnavals sur les Dodgers, à Waterbury.

Ce triple de Childers devait effectivement s'avérer fort opportun alors qu'il portait le pointage 9 à 5 dans le match. Car à la neuvième manche, un circuit de Jim Rigglesman, son sixième de la saison, devait porter le pointage 9 à 8 puisque deux coureurs étaient sur les deu-

xième. Rigglesman faisait ainsi produire son 31e point en moins de deux mois.

Après le circuit, Mike Lynch a cédé sa place à Don Albin qui est venu "éteindre le feu" en retirant les deux frappeurs suivants pour mettre fin au match et être crédité d'une seconde partie sauvée cette saison.

Les Dodgers avaient vu les Carnavals prendre une avance de 4 à 0 à la deuxième manche alors que Steve Newell avait couronné cette poussée en faisant produire deux points. Newell devait aller d'un double à la de-

manche pour faire produire un point et Terry Childers y allait d'un simple bon pour deux points pour porter le compte 7 à 0.

Joe Gilbert, le lanceur débutant, a accordé un circuit de quatre points à la quatrième manche à Denis Haren avant de céder sa place à Mike Lynch qui a été crédité de sa deuxième victoire de la campagne.

Dave Lanfair, le premier des cinq lanceurs utilisés par Waterbury, a encaissé son huitième échec de la campagne.

Au rancart pour une semaine

Goodman et Carthel blessés

Par REGENT LAJOIE

WATERBURY, Conn. — Les Carnavals de Québec sont loin d'être chanceux avec leurs receveurs, cette saison. Une chance que Terry Childers tienne le coup derrière le marbre, sinon l'équipe québécoise pourrait être en difficulté.

Bobbie Goodman, qui a manqué la première moitié de la saison à la suite d'une intervention chirurgicale au genou droit, éprouve maintenant des difficultés avec des ligaments étirés au genou gauche. Quant à Billy Carthel, il s'est blessé au dos lors de l'exercice au bâton avant le programme double de mercredi soir.

Tous deux ont rencontré un médecin hier matin et on n'avait pas de bonnes nouvelles à annoncer.

Chez Carthel, on a diagnostiqué une rupture d'un disque de la colonne vertébrale et l'athlète du Texas devra être au rancart pour une semaine au moins. Il n'était pas en uniforme hier.

"Ce n'est définitivement pas ma saison. Ce sont des choses qui arrivent lorsque vous vieillissez", de dire Carthel en regardant ses coéquipiers pratiquer. "C'est ma pire saison côté blessure. Antérieurement, je n'ai manqué que deux ou trois joues par saison au cours des six dernières années", d'ajouter le joueur-instructeur des Carnavals.

Pour ce qui est de Goodman, qui soit dit en passant n'a pas participé aux six premières parties du présent voyage, il s'est entre-tenu hier matin avec le docteur Williams, de Memphis, qui a pratiqué l'intervention chirurgicale à son genou droit. "Je consulterai un

spécialiste à Montréal, samedi, à notre retour au Québec", de dire Goodman.

À l'issue de la consultation d'hier, c'est maintenant le genou gauche qui est malade alors qu'on craint pour des ligaments étirés.

"Je ressens également de l'arthrite dans ma jambe droite", d'ajouter Goodman qui devrait être absent du Jeu pour une semaine environ... si ce n'est pas pour le reste de la saison.

Interrogé à savoir s'il allait tenter sa chance à une autre position, Goodman a été catégorique: "Je peux également évoluer au troisième et au premier but mais ma partie, c'est recevoir".

On devrait en savoir davantage sur l'état de santé de ces deux joueurs au retour de l'équipe à Québec en fin de semaine.

football

LIGUE CANADIENNE

Lundi
Calgary 6, Edmonton 20

Mardi
Hamilton 25, Ottawa 30

Mercredi
Montréal 42, Toronto 25

Jeudi
Winnipeg à Vancouver

Vendredi
Edmonton à Saskatchewan

CLASSEMENTS

Section EST						
	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	3	0	0	86	54	6
Toronto	1	2	0	66	73	2
Hamilton	1	2	0	66	72	2
Ottawa	1	2	0	50	64	2
Section OUEST						
	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	2	0	0	52	42	4
Edmonton	2	0	0	51	13	4
Regina	1	1	0	31	49	2
Winnipeg	0	1	0	22	29	0
Calgary	0	3	0	44	67	0



Serge Bernier est l'heureux père d'une fille. En effet, son épouse Jocelyne a donné naissance à son premier enfant qui portera le prénom de Sophie.

A bâtons rompus...

WATERBURY, Conn. — Pour le dernier match de cette série à Waterbury et la dernière partie du présent voyage, les Carnavals enverront au monticule le droitier Randy Fierbaugh dont le record est 3-2. Ce sera le premier artilleur droitier à débiter contre les Dodgers cette semaine et pu s'en fallu pour qu'un 4e gaucher, Denis McSween, soit employé ce soir. Pour Waterbury, ce sera le droitier Jim Van der Beek, dont la fiche est de 5-3.

Quant à Denis McSween, dont le dossier est maintenant 5-4, il sera sur le plateau samedi soir à Québec pour faire face aux Yankees de West Haven.

Pat Mullin, instructeur des frappeurs pour les filiales des Expos, séjourne présentement à Waterbury. Il a profité de son passage pour prodiguer des conseils aux coureurs des Carnavals dont Parrish et Scott, en particulier.

Ron Perrano, instructeur des lanceurs pour les filiales des Dodgers de Los Angeles, est présentement à Waterbury. Avant le match d'hier, Mike Baldwin, des Carnavals, s'est entretenu avec lui.

Le joueur d'arrêt-court Ed Creech est arrivé en retard au terrain pour le match d'hier. Son arrivée n'est passée inaperçue alors que ses coéquipiers l'ont accueilli par une salve d'applaudissement.

Warren Cromartie a commis hier soir son 25e larcin de la saison. Quant à Tony Scott, il en a maintenant 31, ayant réussi trois larcins en quatre tentatives au cours du présent voyage.

Barney Mestek et Cleo Smith ont été choisis respectivement lanceur et joueur du match des Dodgers en juillet. Le choix a été fait par le "bosster club" des Dodgers dont Frank DiFiore est le président.

L'artilleur Steve O'Brien a obtenu son premier coup sûr de la saison à la troisième manche contre Joe Gilbert qui avait antérieurement retiré dans l'ordre les huit premiers frappeurs des Dodgers.

Le lanceur Don Standley, qui a séjourné deux semaines dans le AAA était de retour à Waterbury hier. Le gérant des Dodgers Don LeJohn l'a d'ailleurs envoyé en relève à Devey Forry à la cinquième manche.

Le circuit qui a permis à Dennis Heron d'obtenir un "grand chelem" à la quatrième manche était le 3e circuit accordé cette saison par Joe Gilbert. C'était seulement le second "grand chelem" accordé par un lanceur des Carnavals cette saison. L'autre avait été obtenu par Greg Pryor à Pittsfield aux dépens de Gilbert encore une fois.

C'était la promotion de l'année hier soir à Waterbury par la compagnie Scoville. L'an dernier, on avait attiré plus de 6,000 spectateurs grâce à cette promotion.

BASEBALL



WEST-HAVEN vs CARNAVALS

Demain soir à 8 heures

Pour les promotions ou soirées spéciales composez : 525-6000

La soirée des Unions

Sommaire des Carnavals

QUEBEC 9					
	AP	P	CS	PP	OP
Scott cg	5	1	1	1	0
Cromartie cc	3	2	2	2	1
Newell lb	3	1	2	2	3
Parrish 3b	5	1	2	1	1
Rivera cd	4	1	1	0	0
Childers r	5	0	1	2	3
Creech ac	5	0	0	0	0
Ireland 2b	3	2	1	0	0
Gilbert l	3	0	0	0	0
Lynch lr	2	0	0	0	0
Totaux	38	9	11	8	8
WATERBURY 8					
	AP	P	CS	PP	OP
Simpson cc	5	0	0	0	0
Cummings 3b	4	1	1	0	0
Steele cg	3	1	1	0	0
Philyaw cg	1	1	0	0	0
Smith 1b	5	1	0	0	0
Rigglesman 2b	4	2	2	3	3
Hale cd	5	1	1	1	1
Haren r	5	1	1	4	1
Collins ac	3	0	2	0	0
Lanfair l	0	0	0	0	0
O'Brien lr	1	0	1	0	0
Forry lr	0	0	0	0	0
Cook fu	1	0	0	0	0
Standley lr	1	0	1	0	0
Patchin fu	1	0	0	0	0
Snider lr	0	0	0	0	0
Totaux	29	8	10	8	8

E—Cummings, Smith, Rigglesman, Lynch, D—Newell, Steele, Standley, T—Collins, Childers, Hale, CC—Haren (3), Rigglesman (6), BV—Cromartie, Parrish, DJ—Waterbury 1, LSB—Waterbury 3, Québec 13.

LANCEURS :

	ml	cs	p	pm	rb	bb
Gilbert	31-3	4	5	5	1	1
Lynch g. 2-2	5	5	3	2	3	2
Albin	2-3	0	0	0	0	1
Lanfair p. 2-8	12-3	3	4	3	5	1
O'Brien	1-2-3	3	3	3	3	0
Standley	4	0	2	1	4	0
Snider	1	0	0	0	2	0

Arbitres : Harris, au marbre; Pallone, sur les buts. Assistance : 5,254 Temps : 3h01

Turgeon & Jobin

FERME 2 ENTREPÔTS

PLUS DE 1/2 MILLION DE STOCK À LIQUIDER

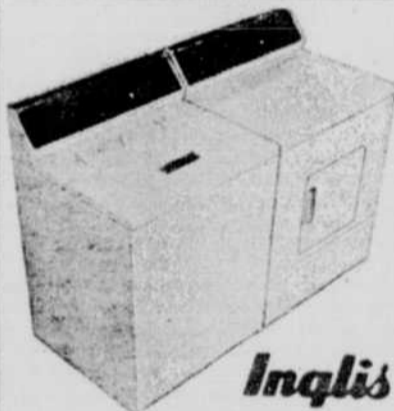
PIERRE BOURBOIN
de



sera sur les lieux
pour animer
cette vente

Cette grande vente a lieu à la
SALLE PAROISSIALE ST-MALO
angle Marie-de-l'Incarnation et Ste-Thérèse

PLUS QUE DEUX JOURS SEULEMENT
aujourd'hui et demain



Inqlis

LESSIVEUSES
SÈCHEUSES
CUISINIÈRES
RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER



Westinghouse

LESSIVEUSES
SÈCHEUSES
CUISINIÈRES
RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER

ÉLECTRICITÉ

Plaques
d'interrupteur **07¢**

Plaques de
prise de courant **07¢**

Lot
d'interrupteurs **35¢**

Prises de rasoir
chromées **4⁰⁰**

Hottes de poêles Nutone

NBCC30 HBA030
18⁰⁰ 18⁰⁰ U.N.

Lot de pharmacies Nutone
et
Miami Carey **13⁰⁰**



Admiral

LESSIVEUSES, SÈCHEUSES,
CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
À LIQUIDER

OUTILLAGE

Scies portatives

Rockwell 7 1/4" pour 79⁰⁰
Suggéré \$109.50

Rockwell 8 1/4" pour 89⁰⁰
Suggéré \$129.50

Skill 7 1/4" A partir de 31⁹⁵

Black & Decker 8" pour 121⁹⁵
Suggéré \$152.00

TOUPIES ÉLECTRIQUES

100	150	150
7/8 H.P.	1 1/4 H.P.	1 1/2 H.P.
Sug \$89.50	Sug \$109.50	Sug \$139.50
pour 45 ⁹⁵	pour 69	pour 79

Perceuses
électriques 3/8" A partir de 14⁹⁵

Tondeuses
M.T.D.

A GAZOLINE	ELECTRIQUE
66 ⁷⁹	54 ⁶⁹

Sunbeam 7RE 70 59⁰⁰

POMPE À EAU

Jaccuzi 5 chps 188⁰⁰

PEINTURE

LAURENTIDE - semi-lustré
intérieur, blanc
Suggéré \$11.95 gal. pour 6⁵⁶

PINCEAUX

1 1/2" Super Hoter 1⁷⁶

MARTEAUX

à clous, Stanley A partir de 2¹⁷

TOURNEVIS

STANLEY A partir de 65^c

RABOT

STANLEY A partir de 3⁸⁴

Plusieurs autres spéciaux
non mentionnés.
Venez faire un tour!

TOUTE VENTE FINALE

Marchandises légèrement défraîchies mais portant la pleine garantie du manufacturier
CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE ACCEPTÉES
Invitation spéciale aux entrepreneurs, constructeurs et bricoleurs.

ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
529.6511
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN